Le Journal de
Culture & Démocratie



DOSSIER

LA LANGUE : ENTRE PROMESSES, OUBLIS ET DOMINATIONS

CÔTÉ IMAGES
Olivier Sonck

46
JANVIER 2018
Périodique de l'asbl
Culture & Démocratie

SOMMAIRE

ÉDITO – Sabine de Ville 2

DOSSIER :
La langue : entre promesses, oublis et dominations 3-46

VENTS D'ICI, VENTS D'AILLEURS

- **Juste un mot**
 Nicolas Roméas 47
- **Nuisances sonores**
 Caroline Angelou 50
- **Guéronde, à la recherche d'un hameau perdu**
 Damien Vanneste 52

LA VIE DE L'ASSOCIATION 54

CÔTÉ IMAGES

- **Olivier Sonck**
 Maryline le Corre **56**

Illustration de couverture :
© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle)
2010-2015

ÉDITO

Sabine de Ville
Présidente de Culture & Démocratie

Lors du colloque organisé en juin dernier à Lyon par la Société francophone de Philosophie de l'Éducation et intitulé *Frontières de l'école et frontières dans l'école : enjeux et perspectives*, Alain Kerlan, philosophe, professeur émérite (Université Lyon 2), ouvrait son intervention en citant Annie Ernaux, romancière française. Elle évoque, dans l'un de ses premiers ouvrages, la fracture langagière qui la frappe tandis qu'elle aborde, petite fille issue d'un milieu populaire, le monde de l'école. Deux mondes étrangers l'un à l'autre et d'autres mots pour dire tout, la réalité, les usages du quotidien et les savoirs.

« Même pas la même langue. La maîtresse parle lentement, en mots très longs, elle ne cherche jamais à se presser, elle aime causer, et pas comme ma mère. "Suspendez votre vêtement à la patère !" Ma mère, elle, elle hurle quand je reviens de jouer "fous pas ton paletot en boulichon, qui c'est que le rangera ? Tes chaussettes en carcaillot !" Il y a un monde entre les deux… Ce malaise, ce choc, tout ce qu'elles sortaient, les maîtresses, à propos de n'importe quoi, j'entendais, je regardais, c'était léger, sans forme, sans chaleur, toujours coupant. »[1]

Le dossier de ce journal explore la question de la langue. Espace de construction de soi dans la faculté peu à peu déployée de dire le monde et soi-même, de se relier, de partager, de raconter, espace de libertés infinies et souvent insoupçonnées. La langue est aussi, à contrario, le lieu de l'imposture et de la domination, explicites ou implicites. C'est peu de dire, notamment, que la globalisation et la toute-puissance de la sphère économique et managériale transforment nos langues, nos manières de dire et partant, nos manières de faire.

Nous abordons les registres de la langue par des entrées multiples, du numérique aux ateliers d'écriture, de la poésie à la langue des lieux – école, prison, entreprise ou hôpital –, de la langue policière à celle, imposée depuis peu, des travailleurs sociaux, de l'explicite à l'implicite, des métissages aux ségrégations langagières de tous types. Pierre Hemptinne évoque les vertus du « désapprendre » dans un éloge de la perméabilité et de l'accueil de toutes les formes du « dire », rappelant l'hétérogénéité fondamentale et initiale du langage. Nadine Plateau évoque l'écriture inclusive ou comment imprimer à la langue les mutations de la société. José Morais et Salomé Frémineur abordent les rapports entre littératie et démocratie - question brûlante. Dans ce dossier on parlera aussi des ateliers d'écriture et de l'aventure qu'ils représentent pour leurs « participants » et leurs « animateurs » ; de la langue des poètes dont Laurence Vielle rappelle qu'elle est la langue de l'insurrection ; de la langue des chanteurs dont Laurent Bouchain nous dit la puissance. Cette liste n'est pas exhaustive, le lecteur s'emparera de toutes ces contributions qui dressent ensemble, un état contemporain et critique de la langue.

Il reste à œuvrer pour que ce soit bien la dimension vivante, meuble et changeante de la langue qui s'impose aux dépens de la novlangue sèche et uniforme qui se répand aujourd'hui. La langue est puissante, elle oscille entre conservation et invention, entre clôture et libertés. Équilibre délicat. On ne saurait être trop vigilant.

1. Annie Ernaux, *Les Armoires vides*, Gallimard, Paris, 1974, p. 49-50.

LA LANGUE : ENTRE PROMESSES, OUBLIS ET DOMINATIONS

1. **Quelle langue, quelle vie ? Domination, émancipation ; apprendre, désapprendre**
 Pierre Hemptinne. 4
2. **Qu'est-ce que la glottophobie ?**
 Philippe Blanchet 8
3. **S'émanciper des dominations par le langage**
 Entretien avec Jessy Cormont (collectif Manouchian)
 Propos recueillis par Morgane Degrijse
 et Hélène Hiessler 11
4. **Atelier d'écriture – pont vers la langue, l'écrit, soi et le monde ?**
 Propos recueillis par
 Valérie Vanhoutvinck 13
5. **Démocratie et littératie : ce qu'elles sont, et ce qui les lie**
 José Morais 17
6. **Polyglo(u)ssons**
 Nadine Plateau 20
7. **Parlez-vous policier ? Les langages de la police : entre novlangue managériale, outrage et familiarité**
 Mathieu Beys 22
8. **On appelle cela la prison**
 Baptiste De Reymaeker 26
9. **Des paroles secrètes à l'expression collective**
 Marc Chambeau 30
10. **La poésie, un espace de liberté langagière**
 Mélanie Godin 33
11. **Un poète ça sent des pieds, n'est-ce pas Léo ?**
 Laurent Bouchain 35
12. **La littératie à l'heure des machines d'écriture numériques : question de démocratie**
 Salomé Frémineur 37
13. **Huis clos : de quoi l'hôpital est-il le cadre ?**
 Michel Kesteman. 40
14. **Une langue sans mots ou le geste de la voix**
 Bernard Massuir. 43

Glossaire 46

1

Pierre Hemptinne
Directeur de la médiation culturelle à PointCulture
Administrateur de Culture & Démocratie

QUELLE LANGUE, QUELLE VIE ? Domination, émancipation ; apprendre, désapprendre

Comment parler de la langue qui parle en nous, à travers nous ? Comment se saisir de ce qui fait corps avec nous ? Comment rendre compte de ce qui nous pétrit et sur quoi, sans cesse, nous agissons, sans même y penser, qui nous produit et que nous sécrétons organiquement ? Cette chose difficile à définir qui joue, dans nos cellules, avec les interactions entre les flux du vivant biologique, ceux de la socialisation et de l'émergence du symbolique, pour construire les contours d'un individu, d'un moi, d'un je, comment l'objectiver dans un discours ? Cela qui fait l'objet de tant de fantasmes liés à l'authenticité des origines et à la prédominance ancestrale d'une langue sur les autres, à la naturalisation d'une hiérarchie culturelle, comment le traiter sans passion, sans instrumentalisation ? Comment nous libérer et nous créoliser dans la langue ?

La langue n'est pas un logiciel neutre, un outil sans histoire, que l'on implémenterait techniquement, par l'éducation, dans chaque jeune cerveau aux neurones vierges et qui ferait en sorte que chaque individu serait équipé, au départ, des mêmes ressources d'accès à la raison. Cela ne se passe pas comme l'injection technologique, d'un coup, de toutes les données grammaticales, de tout le vocabulaire des dictionnaires existants, à l'intérieur des circuits d'un ordinateur. D'abord, avec l'importance croissante que prend l'épigénétique*, incluant la transmission biologique de traits acquis par les parents (et donc ne répondant pas aux logiques de l'inné), il devient de plus en plus difficile de se représenter cette abstraction : un cerveau vierge. On peut dire qu'il y aurait toujours déjà des traces d'un passé symbolisé, métabolisé (peut-être limité aux contours flous d'une géographie affective). Et dès que l'organisme vivant, le bébé, est en contact avec les adultes et toutes leurs choses (objets, techniques, manies, pathologies), dès les premiers jours, il est traversé par la langue, les sons, les inflexions, les intensités, les accents, les humeurs, les rythmes, les régularités, toutes ces ondes sonores accompagnées de présences animées et inanimées, elles-mêmes différenciées, ces présences étant en quelque sorte des incarnations de ce qu'il entend et qui procède à son immersion dans le langage, selon des choix, des orientations déjà posées. Cela, parce que, même sans requérir une conscience de ces phénomènes, la langue que nous activons n'est pas un exemplaire standard, élémentaire, elle est modelée par notre subjectivité et transmet déjà non seulement les caractéristiques de cette subjectivité, mais aussi, disons subliminalement, ce qui fait que cette subjectivité s'est développée telle qu'elle est, avec toutes ses annexes et prothèses. La langue que nous pratiquons et transmettons, par exemple, est inséparable de nos manières de vie et elle communique, entre les lignes, le pluriel de ce qui irrigue ces formes de vie, systèmes sociaux, économiques, philosophiques, religieux…

Cette entrée en matière est à mettre en relation avec, d'une part, ce que disait Ferdinand de Saussure, « le signe linguistique n'a pas de sens mais il a une "valeur", c'est-à-dire une existence et une portée différentielles, geste tout aussi iconoclaste à l'égard de la scolastique puisqu'il crée un nouveau type d'être jusqu'alors impensable : un être qui n'est pas un être, mais qui est constitué et traversé par toutes les entités de la même langue ayant le même statut »[1], et d'autre part, avec l'étude que Marielle Macé fait des styles de vie. Se donner un style de vie, en quelque sorte s'individuer, c'est effectuer une série de jugements et de choix, intuitifs ou raisonnés. Et cela s'amorce, à l'aveugle, dès les premières impressions langagières, dès les premiers contacts avec les êtres parlants et agissants qui nous entourent de leurs soins, de leurs intentions/projections sur nous, de leurs valeurs. D'emblée, être pris par la langue et ses échanges symboliques, c'est être jeté, selon les appétences éveillées par le contexte, dans quelque chose de plus vaste où se débat la « question du style de vie » que chacun-e déjà se forge dès ses premiers souffles : « Un lieu de décision sur les formes qui valent la peine, la peine que l'on s'y intéresse et que l'on s'engage à leur égard, la peine qu'on les soutienne ou qu'on les combatte. Le vocabulaire du style est un vocabulaire de la valeur, et c'est même l'un des plus inaperçus dans les échanges savants. Il indique non pas que l'on est en train de parler "simplement" des formes, mais que l'on est en train de parler des formes qui comptent, des formes auxquelles les sujets, et ceux qui les observent, peuvent tenir et se tenir. Les affaires de style ne constituent pas un domaine de savoir pacifiable sur lequel nous aurions à nous mettre d'accord, mais un terrain où s'opposent nécessairement des décisions sur la vie et sur la façon dont la pensée elle aussi y participe. »[2] C'est un processus tumultueux, l'orientation de la forme de vie qui sera la nôtre s'esquisse dès les premiers instants, en même temps que les premiers sons perçus, auxquels nous réagissons par empathie ou rejet, enclenchent le processus d'acquisition du parler, d'être parlé, d'échanger. Le sentiment d'être vivant se cristallise sur ces échanges entre extérieur et intérieur (et vice versa) qui perlent sur les fils que tisse la langue. S'il faut se garder de tout déterminisme borné, cela n'empêche que les options quant au comment vivre qui nous sont proposées, inséparables de l'usage des mots, baignent dans les styles de vie déjà affirmés par les existences avec lesquelles, du moins un certain temps, nous sommes emmêlés. C'est d'emblée une histoire de corps en formation, en apprentissage multidirectionnel avec les lieux et autres corps voisins, vivants, morts, à venir.

Ces flux amniotiques modulent la manière dont nous personnalisons la langue dans notre rapport au vivant, pour nous sentir singuliers. Catherine Malabou en parle bien, à propos de développement du cerveau et d'émergence de l'intelligence. Relier quelque part langage et intelligence n'est peut-être pas, en effet, dépourvu de sens ! Est-il possible de dissocier l'incarnation d'une langue dans le destin d'un individu de la manière dont fonctionne et se forme son cerveau ? Pour expliquer comment un cerveau se construit avec tout ce qui l'entoure, la philosophe convoque un concept de Bourdieu, la « conditionnabilité » qu'elle fait résonner avec d'autres concepts scientifiques. « L'idée d'un ancrage biologique de l'intelligence ne mène pas forcément au biologisme. En témoigne la définition bourdieusienne de l'intelligence comme "conditionnabilité", c'est-à-dire comme "capacité naturelle d'acquérir des capacités non naturelles, arbitraires". L'intelligence considérée de ce point de vue reste bien une détermination physiologique, mais celle-ci prend la forme d'une tendance à excéder le physiologique lui-même. Il s'agit de l'aptitude naturelle d'un organisme à se produire comme seconde nature, c'est-à-dire comme résultat d'une première culture de soi. Où chercher la source d'une telle aptitude sinon dans le cerveau ? La "conditionnabilité" renvoie évidemment en premier lieu à la plasticité cérébrale – potentialité de l'architecture neuronale à être façonnée par les influences du milieu, de l'habitude ou de l'éducation. Tout apprentissage est "une transformation sélective et durable du corps qui s'opère par renforcement ou affaiblissement des connexions synaptiques". Le cerveau est bien cet organe culturel, lieu d'interaction du biologique et du symbolique et possibilité originaire des "dispositions acquises". »[3] Et dans cet organe, tout ce qui nous trame dans la langue, tout ce que nous tramons avec la langue, donne consistance à ce lieu d'interaction.

Ces quelques éléments, trop brièvement abordés, tentent de rappeler l'hétérogénéité fondamentale et initiale du langage et son champ de possibles. Cela, au lieu de l'aborder comme l'imposition univoque d'un tout intègre, faisant bloc, pareil chez tout le monde (ferment du nationalisme et de son enclosure du potentiel des langues). En soulignant l'importance du socio-biotope et de ses interférences avec les organismes en quête de langue, l'intention n'est pas de faire prévaloir les facteurs de prédestination mais les conditions d'un pluriel qui peut, certes, être instrumentalisé par l'environnement (gageons actuellement que les appels à intégrer des styles de vie massivement diffusés par la publicité ont, *naturellement*, plus d'impact, dès les premiers rudiments informels de langue *maternelle* dispensés que les recommandations à pratiquer l'esprit critique). Dans ce contexte, il me semble que beaucoup continuent ou s'obstinent à confondre « langue » et Saint-Esprit, réactionnaires campés sur la supériorité de leur langue maternelle ou progressistes qui y voient exclusivement l'étendard de l'émancipation. En tout cas, il ne faut pas négliger la convergence entre la volonté de fermer les frontières aux migrants, le regain pour les cultures nationales et l'exhortation à en revenir

> « La langue que nous pratiquons et transmettons, par exemple, est inséparable de nos manières de vie et elle communique, entre les lignes, le pluriel de ce qui irrigue ces formes de vie, systèmes sociaux, économiques, philosophiques, religieux… »



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle)
2010-2015

aux fondamentaux scolaires dont l'apprentissage rigoureux de la langue originelle, pour une possession parfaite de ce qu'elle doit être, dans toutes ses règles immuables, ancestrales, intouchables. La frontière que l'on veut ériger à nouveau pour empêcher l'étranger de venir « profiter » de nos systèmes de protection sociale se dresse aussi dans ce fantasme d'une langue intacte, immuable, que l'étranger, précisément, doit apprendre, assimiler, à laquelle il doit se plier, dans laquelle on peut être certain qu'il se démènera en dominé linguistique. Toutes les richesses, les finesses, les nuances lui échapperont toujours. Le délire de la langue pure dictant une réalité unilatérale continue à courir les rues et les tribunes politiques, impunément. Un délire que l'on peut identifier dans le livre du Premier ministre français, *Des hommes qui lisent*, où se déploie une vision réductrice, rachitique de ce que l'acte de lire est censé générer. Lire impliquerait automatiquement élévation. Mais non, lire peut abîmer, aliéner, égarer, formater et l'on ne peut, en vrai homme de pouvoir, tout ramener à une seule interprétation des choses. Ce qui perce de manière flagrante dans telle déclaration d'un ministre belge, Alexander De Croo, à propos des acteurs du dialogue social : « Les syndicats sont totalement détachés de la réalité, il ne faut pas confondre ce que disent les syndicats et ce que disent les gens, ce sont deux choses différentes. » Bel exemple de langue faite pour asséner une seule réalité valable, avec un pouvoir en place qui détient l'autorité pour dire ce qu'elle doit être et qui classe les humains : les syndicalistes ne sont pas des « gens ». En arrière-plan, pour user de locutions antillaises (Glissant, Chamoiseau), le surplomb des « langues-unes », des siècles de « raideur monolingue ».

Domination ou émancipation ? Évitons de trancher trop vite, questionnons, au jour le jour. On peut être surpris ! Dans l'installation *Bête noire*, Kent Monkman, indien d'origine irlandaise, situe son personnage fétiche à cheval sur une grosse moto, le paysage peint en arrière fond est typique des grands espaces de l'Ouest sauvage. L'indien chasseur parade devant la bête qu'il a poursuivie et tuée de ses flèches, étalée au sol, raide : c'est un bovin cubiste. À la Picasso. Avec ces mots de l'artiste : « Pour moi, le cubisme et l'aplatissement de l'espace pictural par les modernistes européens sont une métaphore de la compression littérale des cultures et des populations indigènes. » Que la modernité esthétique, jugée en général de « notre » point de vue, comme porteuse de critique, puisse être perçue ailleurs comme aliénante et humiliante, voilà qui doit nous inciter à la prudence. Il n'y a pas une essence émancipatrice disponible universellement dans la maîtrise de la langue. Patrick Chamoiseau, dans *Écrire en pays dominé*, retrace le long cheminement qu'il a dû suivre pour trouver une langue à lui. La domination de la langue coloniale s'exerce sur la langue du dominé par tous les pores et de génération en génération, bien au-delà de ce qui tient lieu un peu rapidement de « décolonisation ». Il ne suffit pas de vouloir être contre, d'être déterminé à en sortir pour retrouver une parole à soi. « Entre l'imaginaire dominant et les imaginaires dominés, ce qui se passe n'est pas très simple. Une multitude de forces contraires s'activent de manière chaotique entre la soumission et la résistance à cette domination. L'imaginaire dominant n'a pas la partie belle, et l'imaginaire dominé ne se voit pas ainsi laminé en bloc. L'alchimie est variable, avec des réactions individuelles et des précipités communs. Et comme ce n'est pas simple, ni évident, nombreux sont ceux qui nient le fait d'être dominés. »[4] Apprendre, la belle affaire, mais désapprendre…

Ce récit antillais restitue bien la manière dont une langue s'empare des corps. Au passage, il pointe l'effet dominateur, colonialiste, d'auteurs français qui, pour nous, relèveraient plutôt des Lumières et d'une littérature critique. Les lieux, les histoires, les positions font varier les perceptions. À la suite d'un premier roman ressenti comme échec, il constate, du fait de l'emprise de la langue coloniale, l'inadéquation entre sa capacité de dire/écrire et la topographie de son pays, de son lieu natal. La langue inculquée comme lieu dominant de vie ne recouvre pas le lieu d'existence réel, rêvé. « Le pays natal en vision dans ma tête. Cette vision hélait mille mots, et caetera de paroles, des lots de sentiments, de tournoyants embarras. Alors, la langue intervenait en régente avec sa cour. J'avais le sentiment que la prose ne savait pas monter les escaliers en sautant les marches, qu'elle ignorait les raccourcis, les chemins-chiens et les pistes de corsaire. Elle obligeait à traverser des rocailles où l'on s'ennuie et à dresser sans vertiges de cartographiques réalités. Je pouvais me surprendre besognant sans émerveille dans ces nœuds de mon existence que la langue herculéenne ambitionnait de nettoyer. »[5]



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

> “Alors, plutôt qu'enseigner les rudiments de ce que l'on décrète la langue mère référentielle, la matrice première que d'aucuns associent à de premiers mythes fondateurs, voire à une explication unique de l'origine du monde, prévalant sur ceux d'autres cultures, pourquoi ne pas d'emblée encourager un rapport créole à la langue ouverte à ce qui dans les langues bouge, malmène les règles, adapte les tournures pour créer des échanges avec les autres langues, connues ou inconnues et faire que les imaginaires s'entrecroisent, deviennent solidaires, plutôt que solitaires et en concurrence ?”

L'École est convoquée à toutes les sauces pour réduire les inégalités sociales et culturelles et notamment, évidemment, pour enseigner la langue et donner les bases d'un usage critique de l'intelligence que permet la maîtrise linguistique. On a raison, mais pas que. Bertrand Ogilvie rappelle que l'école est inégalitaire avant tout. Sous couvert de mesurer les compétences de chacun-e, elle « invisibilise un tri social », une répartition des compétences culturelles distribuées en amont et dispensées via la langue et son milieu. Elle inculque normes et valeurs, base de « l'identité nationale » que doit cimenter la langue. « Pour le dire en un mot, l'École n'enseigne pas des savoirs mais elle apprend à ceux qui la fréquentent qui ils sont. En d'autres termes, plus développés : sous couvert d'enseignement des savoirs (qui a lieu incontestablement, qui constitue un alibi noble, inattaquable et qui est dans certains cas remarquablement efficace, mais qui n'est pas l'essentiel), elle enseigne des identités, en donnant l'impression d'offrir aux jeunes Français l'occasion de découvrir qui ils sont et ce qu'ils valent. »[6] Dans son dernier ouvrage, Catherine Malabou, elle aussi, rappelle que les « machines individualisantes » de l'école produisent « compétition, rivalité » et, au lieu de stimuler le collectif, produisent de l'inégalité. La manière dont on enseigne la langue « mère » (sous-entendu, idéologiquement, mère de toutes les langues) n'est certainement pas étrangère à cela. (Cela n'empêche pas Malabou de dire aussi que la « solution » est dans l'éducation). Alors, plutôt qu'enseigner les rudiments de ce que l'on décrète la langue mère référentielle, la matrice première que d'aucuns associent à de premiers mythes fondateurs, voire à une explication unique de l'origine du monde, prévalant sur ceux d'autres cultures, pourquoi ne pas d'emblée encourager un rapport créole à la langue ouverte à ce qui dans les langues bouge, malmène les règles, adapte les tournures pour créer des échanges avec les autres langues, connues ou inconnues, et faire que les imaginaires s'entrecroisent, deviennent solidaires, plutôt que solitaires et en concurrence ? « On pratique d'autant plus volontiers le refuge dans une langue (ferraillage de la règle, académisme ravi…) que l'on perçoit l'encerclement des autres langues, l'activée conduction des langues entre elles. La notion de “terre natale” elle-même se voyant relativisée par l'accumulation des références géographiques (les familles devenant incertaines), on gîte de plus en plus dans une langue comme dans une Patrie, une ethnie ou un clan transportable avec soi. Il nous est encore difficile de vivre la multi-trans-culturalité, le multi-trans-linguisme, et cette difficulté favorise la raideur monolingue dans une langue. Rabelais, Joyce, Faulkner, Glissant diraient : “Ma patrie, c'est langage”, langages des langues du monde en tous modèles de langue. Soudain, ils s'éveillèrent en moi : je me retrouvai dissocié des “langues-unes”, des Territoires et des drapeaux, porté vers un Écrire ouvert qui dissocie de l'Être et de ses absolus. »[7] Pourquoi ne pas opter radicalement pour des enseignements qui ouvrent vraiment l'esprit et préparent une société ouverte, solidaire, préférant l'empathie à la concurrence. Qui restera un marqueur dominant tant qu'on laissera agir des « langues-unes » soucieuses de se protéger, se refermer sur elles-mêmes, dédiées à entretenir l'intrigue de chaque roman national ! Désapprendre plutôt qu'apprendre. ■

1. Ferdinand de Saussure cité par Bertrand Ogilvie, *Le travail à mort. Au temps du capitalisme absolu*, L'Arachnéen, Paris, 2017, p. 158.
2. Marielle Macé, *Styles. Critique de nos formes de vie*, Gallimard, Paris, 2016, p. 34.
3. Catherine Malabou, *Métamorphoses de l'intelligence. Que faire de leur cerveau bleu ?*, PUF, Paris, 2017, p. 80.
4. Patrick Chamoiseau, *Écrire en pays dominé*, Folio/Gallimard, Paris, 1997, p. 295.
5. *Ibid.*, p. 86.
6. Bertrand Ogilvie, *op. cit.*, p. 122.
7. Patrick Chamoiseau, *op. cit.*, p. 293.

2

Philippe Blanchet[1]
Professeur de sociolinguistique à l'université Rennes 2

QU'EST-CE QUE LA GLOTTOPHOBIE ?

Philippe Blanchet travaille sur les discriminations dues aux langages. Il est l'inventeur du concept de glottophobie. Littéralement : peur (*phobie*) de la langue (*glotto*). Il a accepté de le présenter brièvement dans cet article.

La glottophobie : discriminations à prétexte linguistique

Il faut commencer par un constat : tous les textes juridiques internationaux de protection des droits humains et de protection contre les discriminations, dont plusieurs ratifiés et donc applicables par la France et la Belgique, considèrent les droits linguistiques comme des droits fondamentaux et l'empêchement d'utiliser sa langue/l'obligation d'en utiliser une autre pour accéder à ses droits comme une discrimination interdite et condamnée. Discriminer, c'est traiter des personnes de façon différente en s'appuyant sur un critère arbitraire, injuste, illégitime, donc parfois illégal. Je prendrai ici surtout l'exemple de la France, qui est mon principal terrain de recherche sur cette question, mais l'analyse est adaptable à la Wallonie, à la Belgique francophone ou à la Flandre néerlandophone, en des termes en partie différents toutefois vu la situation linguistique spécifique de la Belgique.

Depuis 2001, certaines discriminations sont illégales en France : une loi, modifiée trois fois (la dernière en novembre 2016), a établi 23 critères illégaux de traitement différencié. Les discriminations linguistiques n'y figurent que depuis novembre 2016 (et d'une façon qui reste ambiguë). C'est que la glottophobie est, en France, un principe politique institué et central, revendiqué et réaffirmé sans vergogne à la moindre mise en œuvre ou revendication de Droits linguistiques en faveur de personnes s'exprimant dans une autre langue que le français ou dans un français non standardisé. On a alors affaire à des propos d'une violence, d'une ignorance et d'une arrogance rares qui tomberaient sous le coup de la loi et d'une condamnation publique s'ils portaient sur les mêmes personnes en fonction de la couleur de leur peau, de leur sexe ou de leur précarité financière au lieu de leurs pratiques linguistiques. J'en rapporte de nombreux exemples dans mon livre et l'actualité en fournit presque quotidiennement[2].

En Belgique, une loi similaire date de 2007, elle a été complétée en 2014 et elle inclut l'interdiction de discrimination à prétexte linguistique mais il semble qu'elle soit mal appliquée sur ce point, si j'en crois les réclamations régulières de création d'une institution dédiée à la lutte contre la glottophobie , entendues outre-Quiévrain.

C'est pour insister sur le fait que la glottophobie, comme la xénophobie, l'homophobie ou l'islamophobie, entre autres, discrimine des personnes et non des langues (qui sont des abstractions et ne sont pas sujets du Droit), de façon arbitraire, injuste, illégitime (et illégale selon le droit international) que j'ai forgé et diffusé ce terme. Il est en effet totalement arbitraire de considérer que telle langue serait supérieure à telle autre ou telle forme linguistique meilleure que telle autre. Nos langues et nos façons de parler sont constitutives de notre humanité, de notre singularité, de notre être au monde et de nos existences collectives : les rejeter, c'est rejeter les personnes elles-mêmes en tant que sujets sociaux et humains dont les langues sont des attributs au même titre que d'autres caractéristiques, physiques, culturelles ou psychiques.

> « C'est que la glottophobie est, en France, un principe politique institué et central, revendiqué et réaffirmé sans vergogne à la moindre mise en œuvre ou revendication de Droits linguistiques en faveur de personnes s'exprimant dans une autre langue que le français ou dans un français non standardisé. »

Une idéologie linguistique qui sacralise une langue au détriment des autres

Il est frappant que l'immense majorité des décideurs politiques et juridiques ignorent totalement les textes internationaux sur ce point et ne voient même pas qu'il s'agit de manquements graves au respect des Droits humains. Une idéologie est un système totalitaire d'explication du monde qui exclut toute alternative et toute discussion. Il relève de la croyance et non de la réflexion. De nombreux chercheurs, de B. Cerquiglini à H. Walter, d'E. Charmeux à J.-M. Klinkenberg, de P. Bourdieu à L.-J. Calvet, analysent en termes de religiosité, à peine métaphoriques, le rapport au français entretenu en France depuis deux siècles et plus largement dans beaucoup de sociétés francophones. Le français est l'objet d'une adoration sans bornes (que j'appelle *glottomanie*), d'une croyance qui échappe à toute rationalité critique, d'une sacralité dont découlent de nombreux tabous (exprimés sous l'idée globale de « dialectes » ou de « patois » inférieurs à propos d'autres langues et sous le nom global de « faute » à propos de la diversité des pratiques « impures » du français – qui sont parfois rejetées hors de la langue par un « ce n'est pas français »). Dans un tweet récent, une députée disait, de façon très illustrative de cet amalgame, « respecter la France, c'est d'abord respecter sa langue ».

Car l'idéologie nationale française, construite à leur profit par les détenteurs du pouvoir étatique, a fait du français LA langue emblématique d'une certaine conception d'une identité nationale (comme communauté homogène) dans une certaine conception (ethnicisante) de cette société, et en plus elle n'a retenu qu'un certain français et rejeté les autres (d'autres pays, régionaux, banlieusards, populaires, jeunes, métissés, hors de France, etc.). Elle a posé comme modèle, comme filtre d'accès à la promotion sociale, au pouvoir politique et culturel, voire économique, le français surnormé élaboré par l'Académie française pour distinguer les dominants•e•s (aristocrates et grands bourgeois) et les dominé•e•s (le peuple, les « provinciaux », les paysans, les ouvriers, les étrangers…). Elle a ainsi instauré un deuxième niveau de discrimination : non seulement c'est la langue de certains Français qui a été imposée à d'autres Français ou francophones (et à celles et ceux qui souhaitent le devenir, voir plus bas), mais c'est aussi le français artificiellement standardisé des dominants qui est exigé pour avoir accès au capital symbolique (linguistique, culturel, éducatif, politique et donc souvent aussi économique). Les locuteurs d'autres variétés linguistiques en sont exclus, sauf à renoncer et à se soumettre. L'École a été et reste le levier le plus puissant par lequel les dominants qui tiennent le pouvoir étatique ont imposé leur langue et leur idéologie linguistique, au point d'en convaincre les victimes elles-mêmes, par un processus d'hégémonie, de mise en insécurité linguistique et d'instillation d'une haine de soi.

Langues régionales ou immigrées, parlers populaires ou plurilingues, même combat !

Toute forme de glottophobie est indigne et inadmissible. J'ai été frappé de voir à quel point la réception médiatique de grande ampleur de mon livre, tout en contribuant à faire admettre nationalement qu'il y a bien un problème, en a « spontanément » réduit la portée. La plupart des médias en ont retenu le caractère discriminatoire du rejet des « accents » régionaux ou apparentés (québécois, wallons…), voire sociaux (mais beaucoup moins), en français. Très peu ont mentionné la question des autres langues que le français, probablement parce que ça va alors trop loin dans la contestation blasphématoire de la sacralité du français national, qui n'est pas discutable même et surtout du point de vue scientifique, rationnel et éthique, qui est le mien. Affirmer que c'est une politique totalitaire, attentatoire aux Droits humains, discriminatoire et condamnable, que d'interdire aux bretonnant•e•s de s'exprimer en breton en Bretagne, ou aux Wallons en wallon en Wallonie, pour avoir accès à leurs Droits et exercer leur citoyenneté, et de leur imposer de le faire en français (et pas en français de Bretagne ou de Wallonie), ça reste difficilement audible. L'idéologie rend les gens incapables d'imaginer qu'on puisse vivre et agir ensemble, faire société, en étant plurilingues et sans employer – prétendument – une langue commune strictement normalisée. Et pourtant c'est comme ça que ça fonctionne, de façon officielle ou spontanée, presque partout dans le monde. Et que ça fonctionne bien ou en tout cas pas plus mal, avec en plus le respect de l'éthique des Droits humains. On y respecte les personnes au lieu de respecter une langue.

> « Non seulement c'est la langue de certains Français qui a été imposée à d'autres Français ou francophones, mais c'est aussi le français artificiellement standardisé des dominants qui est exigé pour avoir accès au capital symbolique. »

On l'imagine si difficilement qu'on a encore plus de mal à y inclure des langues venues d'ailleurs, apportées par des personnes dites « immigrées » (par rapport aux déjà là qui descendent toujours d'immigré•e•s plus anciennement arrivé•e•s). Par exemple, la France pose comme condition aux enfants d'apprendre d'abord le français pour avoir ensuite accès à l'éducation ou même aux classes dites « ordinaires ». C'est une discrimination interdite par la Convention des Droits de L'Enfant, ratifiée par la France et… affichée dans toutes les écoles. Il suffirait pourtant de laisser les enseignant•e•s leur parler dans une autre langue s'ils/elles le peuvent, ou leur fournir des aides, ou mettre en œuvre des modalités pédagogiques de coopération plurilingue entre les élèves. Ça se fait dans d'autres pays. Autre exemple : la France pose désormais une condition linguistique (de connaissance du français) pour l'accès à la nationalité française, alors qu'on peut être né français et ne pas être francophone (ça existe encore dans la France d'Outre-Mer ou chez des enfants d'émigrés français à l'étranger). Elle pose même un obstacle linguistique similaire aux couples mariés dont une personne n'est pas française, pour l'autoriser à vivre en France avec son conjoint : la venue, le séjour, la vie commune en France ne sont autorisés que si le conjoint étranger réussit un test de français.

La glottophobie est également exercée dans la vie quotidienne et pas seulement institutionnelle par des personnes à l'encontre d'autres personnes utilisant des formes populaires ou régionales ou non françaises de français : mon livre rapporte de nombreux témoignages de discrimination à l'éducation, à l'emploi, au logement, aux aides sociales, à l'expression publique, sous prétexte que la personne « a un accent » ou « un français bizarre » ou parle « mal » le français. On m'a même rapporté des cas de discrimination dans l'accès aux soins dans un hôpital.

Les promoteurs d'une certaine diversité linguistique ne sont, du reste, pas tous exempts de glottophobie. On voit des enseignant•e•s d'espagnol, d'italien ou d'arabe rejeter les variétés populaires et locales de ces langues parlées par des enfants issus de l'immigration au lieu de valoriser ces ressources déjà là. On voit des militant•e•s nationalistes qui se soucient juste de défendre/promouvoir leur langue, et non pas un principe éthique général de Droits et de non-discrimination linguistiques. Il arrive que des promoteurs d'une langue régionale aient la même idéologie glottophobe appliquée à une autre langue, un autre territoire, voire un autre ethnonationalisme. Il arrive que d'autres hiérarchisent les façons de parler cette langue et rejettent les parlers populaires au profit d'une norme standardisée élaborée et détenue par celles et ceux qui possèdent le capital symbolique (éducatif, culturel…) rendant possible cette domination. Il arrive que, comme pour le français, on élabore une orthographe compliquée, pédante, qui empêche les locuteurs (et surtout ceux et celles des milieux populaires) d'avoir un accès direct, simple, facile à la lecture et à l'écriture de leur propre langue.

Domination, exclusion, discrimination, glottophobie se cachent au détour de toute politique linguistique, de toute politique éducative, de toute politique tout court. Une vigilance de tous les instants, solidement ancrée dans des arguments humanistes, est absolument indispensable pour y substituer un principe d'hospitalité langagière. ■

1. Auteur de l'ouvrage *Discriminations : combattre la glottophobie*, Textuel, Paris, 2016.
2. Voir par exemple les réactions aux 3 minutes initiales en langue corse du discours d'installation de la nouvelle assemblée territoriale corse, tenues par son président – élu sur un programme le justifiant – en 2016.
3. Une ethnie est un groupe humain partageant une même langue et une même culture, et qui, parfois, se pense descendant d'ancêtres communs (d'où le mythe du « nos ancêtres les Gaulois » en France).



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle) 2010-2015

Entretien avec
Jessy Cormont
sociologue à P.H.A.R.E. pour l'Égalité, et membre du Collectif Manouchian
Propos recueillis par Morgane Degrijse, stagiaire et Hélène Hiessler, chargée de projet à Culture & Démocratie

S'ÉMANCIPER DES DOMINATIONS PAR LE LANGAGE

En 2012, le collectif Manouchian, composé des sociologues et militants Saïd Bouamama, Jessy Cormont et Yvon Fotia, publiait un *Dictionnaire des dominations de sexe, de race et de classe* aux éditions Syllepse. Un ouvrage qui se propose de mener le « combat du vocabulaire » en déconstruisant les mots, concepts et argumentaires qui accompagnent les dominations et en mettant à disposition d'autres mots clés pour renforcer les chemins de l'émancipation. Dans cet entretien, Jessy Cormont explique comment a germé l'idée de ce dictionnaire et revient notamment sur ce qui se joue dans l'effort de réappropriation de la langue.

Pourriez-vous nous présenter le collectif Manouchian et la démarche qui a mené à la publication du Dictionnaire des dominations ?

Le collectif Manouchian essaye d'être un espace de production d'analyses à destination citoyenne et militante. Constitué en 2003, il rassemble des personnes qui ont plusieurs points communs. Le premier c'est d'être tous d'origine populaire, ouvrière ou paysanne pauvre, issus des immigrations coloniales ou européennes. Le second, est d'avoir eu accès dans nos trajectoires personnelles, professionnelles et militantes, à un certain nombre de savoirs et de connaissances qui permettent d'avoir prise sur le monde social traversé par les dominations de classe, de « race », de sexe et d'âge. Le troisième est d'être sociologues et formateur•trices dans les secteurs du travail médico-social, de l'animation et de l'éducation populaire. Le quatrième est d'être militant•e•s des luttes des immigrations et des quartiers populaires.

Le collectif Manouchian est un collectif militant et bénévole, pas un collectif professionnel. Dans nos métiers, dans le contexte actuel, la liberté d'expression est parfois limitée et soumise à plusieurs niveaux de contraintes sociales (institutionnelles, économiques, politiques) qui peuvent entraver la liberté d'expression et de pensée critique. Les intellectuel•le•s, les travailleur•euse•s sociaux•les ou les animateur•trice•s en éducation populaire que nous rencontrons ne peuvent pas toujours parler librement et parfois même s'autocensurent aujourd'hui. Certains mots n'ont même plus le droit de cité alors qu'ils gardent une pertinence pour l'analyse et l'action. Certaines analyses ne peuvent se dirent sans devoir être tellement nuancées qu'elles en deviennent finalement éloignées de la réalité. Or, penser le monde tel qu'il est, avec les mots dont on a besoin pour le décrire est une nécessité.

Au départ, c'était un glossaire en ligne : pourquoi avoir voulu en faire un livre ?

Dans notre pratique d'action-recherche professionnelle, on élabore régulièrement des petits glossaires où sont abordés des enjeux théoriques dans un vocabulaire relativement accessible, ordinaire. On le fait pour répondre à des besoins très concrets dans le cadre d'un accompagnement avec un groupe, un collectif d'habitant•e•s, pour éclairer nos vies et nos pratiques. Il s'agit de garder une exigence théorique mais accessible pour faciliter d'une part l'appropriation par des non initié•e•s de mots, de concepts clés, qui permettent de déchiffrer le monde dans lequel nous vivons, et d'autres part de déconstruire de façon critique des mots qui jouent une fonction de renforcement de la domination. Au bout d'un moment on a mis ce travail sur le site « Les figures de la domination »[1].

Des personnes l'ont vu et nous ont demandé d'approfondir notre travail et de le rendre plus visible. Notamment Christine Delphy, féministe matérialiste, fondatrice du Mouvement de libération des femmes et impliquée aussi dans la lutte contre l'islamophobie. Elle a demandé aux éditions Syllepse d'y jeter un coup d'œil. Ils nous ont alors proposé d'en faire un dictionnaire en ajoutant de nouveaux mots et en renforçant l'appareillage théorique mais toujours de façon (relativement) accessible. C'est comme ça qu'est né le *Dictionnaire des dominations de sexe, de race et de classe*.

L'émergence de ce dictionnaire est aussi liée à nos propres trajectoires d'émancipation. « Je ne suis pas né avec une cuillère en argent dans la bouche », comme le disait ma grand-mère, polonaise et femme d'ouvrier mineur, ni avec un dictionnaire dans la tête. Je ne suis pas un « héritier » en termes de culture scolaire. Je ne possèdais pas les codes de la culture dominante et « légitime ». Plus jeune, il y a des réalités que je sentais dans ma chair, que je n'arrivais pas à nommer. Les mots autour de moi ne m'éclairaient pas, me noyaient, m'embrumaient, m'empêchaient d'y voir plus clair, et en plus parfois m'humiliaient. Cette lutte autour des mots pose la question de l'aliénation. C'est-à-dire qu'à un moment donné, tu es confronté au fait que tu te sens étranger à toi-même. Tu penses avec des mots qui ne sont pas les tiens, avec des référents culturels qui ne t'appartiennent pas, qui défendent des intérêts sociaux opposés aux tiens. Et quand tu t'exprimes ce n'est pas dans ta propre

langue sociale, ce n'est pas dans la langue de ton propre camp politique. La réappropriation du sens des mots est liée à un parcours de réappropriation de soi qui passe aussi par un travail de décryptage critique du langage, des mots, des concepts. « En fait, elle veut dire quoi au fond cette personne ? », « Pourquoi ce terme-là me reste en travers de la gorge ? Me violente ? » Mon cœur et mon corps le savent mais ma tête n'a pas encore compris. On se réapproprie parfois la langue dès l'instant où l'on a besoin de savoir, besoin de comprendre, besoin de ne plus subir l'oppression.

> « La langue c'est un lieu d'invention et d'élaboration de lien social qui crée du « nous » en permanence. C'est par la langue qu'on se rend compte qu'on est en train de s'approprier le monde. »

Y a-t-il selon vous des mots utilisés dans le discours de tous les jours qui perpétuent, de manière parfois inconsciente, les dominations dont vous parlez ?

Oui. Dans le Dictionnaire, certains mots sont des points d'appui des luttes d'émancipation contre la domination par le langage, contre la domination idéologique, culturelle, symbolique. Des mots qui permettent dans la pratique de lutter contre la domination. Puis il y en a d'autres qui relèvent du vocabulaire de la domination, des mots qui nous humilient, nous rabaissent, ou nous empêchent de penser clairement, de comprendre, et d'identifier les bons leviers de transformation sociale.

Un exemple : le terme « d'intégration culturelle » est un faux ami présenté comme issu de la sociologie d'Émile Durkheim, ce qui est inexact. C'est l'exemple-type d'un détournement du vocabulaire qui maintient l'injustice en donnant pourtant l'impression de servir à la résoudre et à aider les gens. Durkheim parle « d'intégration sociale » et non « d'intégration culturelle ». Il attribue la cause de la « décohésion sociale et nationale » à la hausse des inégalités qui disloquent la société et non pas à la hausse de la « diversité culturelle » (migratoire, religieuse, etc.). Hier comme aujourd'hui, c'est dans des contextes de crises économiques et sociales, de chômage, de précarité, de pauvreté mais aussi de discriminations racistes et sexistes que le tissu social s'abime. Ensuite, pour Durkheim « l'intégration sociale » désigne la capacité d'une société à protéger l'ensemble de ses membres, offrir une place à chacun•e et à tou•te•s, à forger un sentiment d'appartenance commune à tous ses membres. Pour lui, les mécanismes créateurs, de solidarité, de « lien social », de « cohésion sociale et nationale » relèvent du niveau structurel, pas du niveau individuel ou « communautaire ». Blâmer les individus n'a pas de sens chez Durkheim. Enfin, penser en termes « d'intégration culturelle » consiste à sur-responsabiliser des populations dominées (qui ont souvent un faible pouvoir d'influence du fonctionnement social global) tout en dé-responsabilisant ceux et celles qui ont le plus de pouvoir d'influencer le niveau systémique : les classes dominantes.

Vous mentionnez la critique par Nicole-Claude Mathieu de la thèse de Bourdieu sur la *domination symbolique*, qu'elle accuse de sous-estimer la dimension matérielle de la domination et de sa fonction sociale, c'est-à-dire l'appropriation. Dans la mesure où la domination dans/par le langage est une forme de domination symbolique, son analyse doit-elle faire l'objet de la même vigilance ?

La domination a plusieurs jambes. Une réalité idéelle (idéologique, culturelle, langagière, symbolique) et une réalité matérielle. Il y a une vieille contradiction dans la lutte ouvrière, féministe, anticoloniale depuis deux siècles. Si on ne s'attaque qu'à l'amélioration des conditions matérielles d'existence, on sous-estime à quel point la domination nous tient aussi par la culture, par la violence symbolique, par l'aliénation et la colonisation culturelle. En sous-estimant cette aliénation, on ne crée pas les conditions d'une lutte pour la libération car il reste une chaîne au pied qui n'a pas été brisée.

Quand Nicole-Claude Mathieu s'en prend à Bourdieu, elle ne dit pas du tout que son concept de domination symbolique ou de violence symbolique n'existe pas. Elle le critique, à juste titre, quand il dit que « l'essentiel de la domination » se maintient grâce à la violence symbolique qui fait que les dominé•e•s « consentent » à la domination. Nicole-Claude Mathieu a raison, la domination se maintient d'abord grâce à la violence matérielle (physique, économique, légale, alimentaire, militaire, policière, etc.). Elle a raison de dire que les dominé•e•s sont « forcé•e•s » à céder, à se soumettre, à baisser les bras davantage qu'ils ou elles ne « consentent » à leur domination. Le concept de violence symbolique est un outil précieux. Mais la domination étant à la fois idéelle et matérielle, la lutte pour l'émancipation doit être idéelle et matérielle. Un dictionnaire seul ne changera donc pas le monde sans luttes sociales changeant les conditions matérielles d'existence.

La langue c'est un lieu d'invention et d'élaboration des chemins de la libération comme des chemins du maintient de l'oppression. C'est aussi par la langue qu'on se rend compte qu'on est en train de se réapproprier le monde. Il faut aussi qu'on récupère de l'audace, qu'on sorte des formes de rationalité petites bourgeoises et bourgeoises, très occidentales, de notre pensée qui sont d'une froideur incroyable. On a peur de nos émotions, on a peur de dire « je t'aime », on a peur d'exprimer nos colères. Le rapport aux émotions est ambigu et contenu, comme un corset social qui verrouille notre pensée, notre cœur et notre parole. Il faut oser parler des questions d'amour, de colères, d'espoir, remettre aussi de la chaleur populaire et de la poésie dans le langage. Les choses bougent ces dernières années. C'est bon signe. ■

Une version longue de cet entretien est disponible en ligne à l'adresse : http://www.cultureetdemocratie.be/journal-pdf/Journal46/La_suite.pdf

1. http://lesfiguresdeladomination.org/

Témoignages de Massimo Bortolini, Christelle Brüll, Amélie Charcosset, Laurence Kahn, Mohamed Moussaoui, Laurence Vielle et Vincent Tholomé,
recueillis par Valérie Vanhoutvinck, artiste, cinéaste, enseignante et membre de l'AG de Culture & Démocratie.

ATELIER D'ÉCRITURE – PONT VERS LA LANGUE, L'ÉCRIT, SOI ET LE MONDE ?

S'interrogeant sur l'ensemble langue, promesses et dominations, il semblait pertinent de s'attarder un peu sur les pratiques d'ateliers d'écriture en recrudescence cette dernière décennie tant d'un point de vue de « l'offre » de plus en plus variée que de la fréquentation grandissante. Qu'il soit à visée littéraire, culturelle, ludique, relationnelle, scolaire, professionnelle, socio-éducative… et quel que soit le lieu, le cadre, le contexte, la société, la période dans lequel il se tient, l'atelier d'écriture se définit par celui qui le pense puis le conduit, son animateur ou animatrice. 7 d'entre elles et eux, invités à écrire à partir de 7 questions, ont saisi le fil. Leurs lignes racontent la diversité des intentions, des pratiques, et la pertinence qu'elles et ils semblent accorder aux dispositifs d'ateliers, pour tenter de réduire les gouffres qui séparent les chanceux ayants-droit au langage, du reste du monde.

Quelle idée-envie-besoin-circonstance centrale à votre entrée en « animation d'atelier d'écriture » ?

« Je ne sais pas. On est très vite venu à moi pour me demander d'animer des ateliers d'écriture. J'ai toujours eu, depuis plus de 25 ans, une grande appréhension avant de commencer un atelier : l'impression de n'avoir rien à transmettre. Je pars de ma démarche, et je la partage. La démarche évolue, les ateliers évoluent. Mouvement. J'aime être en présence d'autres. Faire jaillir l'écriture, de façon spontanée, en désamorçant la "tête". Une liste de courses est déjà une écriture. Recopier ce que quelqu'un dit, c'est une écriture. » – **Laurence V**.

« Il y a eu la découverte de *La petite fabrique d'écriture* de Alain Duchesne et Thierry Leguay, dans les années 1980, et après en avoir exploré les nombreuses possibilités, la volonté de dire et de montrer à qui voulait mais pensait que cela ne lui était pas permis, qu'il est possible d'écrire à partir de pas grand-chose. Je me suis rapidement tourné vers des personnes pour qui l'écriture était synonyme de fautes d'ortographe, d'exclusion, de marqueur social, pour qu'elles se réapproprient cet outil de communication et de la pensée. » – **Massimo**

Proposer un espace de jeu, d'exploration qui soit dégagé de toute obligation de résultat à obtenir. » – **Laurence K**.

« Un besoin de partager ce que l'écriture procure en termes d'émancipation. Rencontrer des publics différents avec des regards élargis sur des sujets de tous les jours. Mais par-dessus tout échanger autour de l'écrit par l'oralité et l'entente cordiale entre participant·e·s. » – **Mohamed**

« L'idée de prendre "le bien à la racine" : avant dans une autre vie, j'aurais voulu travailler dans l'édition. Puis je me suis aperçue que ce n'était pas tant le texte finalisé qui m'importait mais plutôt le processus et la rencontre avec la personne qui l'avait écrit. Les ateliers, c'est mieux pour ça ! » – **Amélie**

« Envie très égoïste d'apprendre moi-même des choses sur l'écriture tout en faisant écrire des gens, des adultes au départ. Envie de leur donner ce que, personnellement, je n'avais pas reçu. » – **Vincent**

Vos intentions, vos espérances, votre état à la veille de l'animation d'un atelier ?

« Mes espérances sont bien souvent les mêmes : pouvoir faire concorder plaisir d'écrire et une forme d'écriture revendicatrice. » – **Mohamed**

« Toujours du stress et un soupçon plus ou moins grand de sentiment d'illégitimité qui disparaît en général à la troisième minute de l'atelier… Et à la fois, une grande excitation à l'idée d'expérimenter ensemble, de tester de nouvelles propositions, de voir la petite magie de l'atelier s'accomplir, d'embarquer les gens dans une forme de voyage, de faire découvrir des textes aimés » – **Amélie**

« Pas de grandes intentions ni de grandes attentes : j'espère juste qu'on arrivera, les participants et moi, à trouver un terrain d'entente, qu'on arrivera, ensemble, à créer une ambiance plus ou moins propice à l'écriture, rien d'autre. Avant, j'étais comme un petit professeur en écriture, espérant faire "bouger les lignes", espérant "faire sortir les participants de leur zone de confort". Avec le recul, je considère que ce positionnement-là ne me convient pas du tout : les participants viennent avec ce qu'ils sont, avec ce qu'ils ont envie de faire, avec leur expérience de lecteur et d'auteur. Mon rôle est juste de leur proposer des outils, des pistes, pour, s'ils le souhaitent, élargir leur palette. Rien d'autre. Mon état à la veille d'une animation ? Je croise les doigts pour que tout se passe bien, sans avoir oublié, par exemple, la moitié du matos à la maison. » – **Vincent**

« Un peu d'anxiété, toujours, par rapport à cette position de "transmetteur" l'impression que c'est le "nous" qu'on va vivre le temps de l'atelier qui va être la force de cette transmission. Lâcher prise, le plus possible, et être dans le présent de cette rencontre. » – **Laurence V**.

« Le titre de mon atelier donne-t-il envie ? Résume-t-il bien mon intention ? Le type d'atelier est-il clairement défini ? La thématique est-elle suffisamment claire ? Comment vais-je aborder le cadre déontologique ? Mes propositions d'écriture vont-elles dans le sens de mon intention ? Les ai-je déjà testées ? Me les suis-je appropriées ? Ai-je des consignes larges et précises ? Individuelles et collectives ? Variées ? Adaptées aux différentes perceptions et sensibilités ? L'espace-temps est-il adéquat pour chaque consigne ? Mes supports sont-ils ludiques et multidisciplinaires ? Est-ce que je n'oublie pas le corps en mouvement ? Pourrais-je amener mon instrument de musique ? L'enchaînement entre mes consignes est-il bien progressif et bien pensé pour atteindre mes intentions ? Ai-je des consignes sous le coude pour m'adapter à ce qui se montrera dans le réel ? Si les participants sont réticents à cette consigne, comment puis-je la modifier ? Comment énoncer mieux ma proposition pour qu'elle suscite une meilleure compréhension ? Cette proposition n'est-elle pas trop compliquée ? Cette consigne ne va-t-elle pas m'emmener dans une mauvaise direction ? Vais-je faire des retours sur tous les textes ? Si je propose une lecture publique, les participants ne vont-ils pas croire qu'il faut absolument un résultat ? Si je leur propose d'imprimer leur texte, ne vont-ils pas se focaliser sur l'orthographe ? Ai-je bien tout mon matériel ? Ai-je pris assez de livres et de citations ? L'écriture est-elle toujours travaillée pour elle-même dans chacune de mes propositions ? Y aura-t-il désir ? Y aura-t-il plaisir ? Y aura-t-il apprentissage ? Si oui, de quel ordre ? Me suis-je positionnée comme une animatrice ? Ai-je bien "géré" ce trop-plein d'enthousiasme ? Ce trop-plein d'émotion ? Quelle consigne serait à revoir ? Que vais-je recevoir ? Que pourrais-je faire différemment ? » – **Christelle**

Quel regard sur la rencontre avec de nouveaux participants ou un groupe inconnu ?

« Il y a l'envie d'entendre des histoires, des mots que je ne connais pas. Et il y a l'envie que tout le monde trouve sa place, ou une place. Ça n'arrivera peut-être pas lors de l'atelier proprement dit, mais je pense qu'écrire devient possible quand on trouve un endroit où le faire, c'est quelque chose que j'essaie de transmettre : trouvez le bon endroit, la bonne heure, la bonne position/posture. » – **Massimo**

« Toujours un inconnu. L'envie que le "nous" ait lieu. Qu'une confiance pour écrire, dire (ça va ensemble) soit là, advienne. » – **Laurence V**.

« Travaillant beaucoup avec des publics "éloignés de l'écriture", il y a toujours ce défi : est-ce qu'on va réussir à s'embarquer ensemble, est-ce qu'iels vont accrocher, s'accrocher ? Est-ce que je vais réussir à leur faire mettre de côté l'idée que l'écriture, c'est (seulement) difficile, ennuyeux, et pas pour elleux ? Bref, est-ce que ça va marcher ? Je suis curieuse, donc, des gens ; attentive à ce qui sort, interrogations et regards inquiets ; à l'écoute de ce qui surgit, textes et émois. Une attente pleine de gratitude aussi, qu'iels se prêtent au jeu. » – **Amélie**

« L'espoir que le cadre proposé suscitera l'envie de se lancer. » – **Laurence K**.

« Je n'attends rien des participants, qu'ils soient "nouveaux", "inconnus" ou "très connus". J'espère juste que nous passerons du bon temps ensemble, sans prise de tête. Je fais tout, dans mes propositions, pour que nous arrivions ensemble à lever les blocages, si blocages il y a. Pour le reste, savoir si ce qui va s'écrire sera "bon" ou "mauvais", ça m'est parfaitement égal. » – **Vincent**

Quelle expérience propose à vos yeux l'atelier d'écriture ?

« Participer à un atelier, c'est l'opportunité de découvrir sa voix, en tout cas une autre facette de sa voix, de ce qu'on peut dire, parvenir à exprimer. C'est aussi l'apprentissage de la lenteur, de la patience, de l'écoute de soi et des autres. » – **Massimo**

« La découverte d'être tous porteurs d'une écriture singulière. On peut tous voyager au pays des mots, écrire, dire, et donc, être acteur d'un certain réel. On a tous une force en nous pour bouleverser le langage, le renverser, le remettre en jeu. » – **Laurence V**.

« Une expérience de vie. Chaque rencontre est unique et presqu'inoubliable. Les ateliers d'écriture ont ce don de nourrir l'expérience de chacun aussi bien dans l'écriture individuelle que dans le partage collectif. » – **Mohamed**

« Une expérience du "tou•te•s humain•e•s" : tou•te·•s ont des mots au fond d'eux•elles, ont un imaginaire qui ne demande qu'à émerger, et l'atelier propose cette cohabitation des imaginaires, l'émerveillement devant le fait que des personnes assises au même endroit, dans un même laps de temps très court, et à partir d'une même proposition de départ, puissent créer des choses aussi différentes. Partage comme maître-mot de l'atelier. » – **Amélie**

« Écriture heureuse possible. Expérimentation heureuse de nouvelles pistes, c'est-à-dire de pistes auxquelles, par soi-même, on n'avait pas pensé (ou très peu). Plaisir de partager ses écrits dans un contexte rassurant, avec le moins possible de jugement. » – **Vincent**

« La possibilité de se déplacer par rapport à la manière habituelle de voir l'acte d'écrire. » – **Laurence K**.

Quelques mots sur ce que vous évoque l'ensemble « langue , promesses et dominations » et l'articulation éventuelle avec l'atelier d'écriture ?

« Écrire, c'est s'emparer d'une langue et engendrer des traces attestant cette audace. Des doutes sur son droit d'accomplir un tel geste peuvent entraver celui-ci. L'atelier d'écriture tel que je le conçois propose, dans un cadre collectif, de se jouer des obstacles pour soutenir le désir. » – **Laurence K**.

« La démocratie, c'est, peut-être, le libre exercice de la parole, le libre droit, à tout un chacun, de prendre la parole, de ne pas donner sa voix à quelqu'un, de ne pas laisser quelqu'un dire à notre place. S'il y a un lien entre "démocratie" et "écriture", il est, peut-être, là : de même qu'en démocratie personne ne peut parler à notre place, peut-être qu'en écriture, personne ne peut écrire à notre place. Peut-être, alors, est-il important que, nous, auteurs, "gens de lettres" comme on dit, arrêtions d'écrire à la place des gens, arrêtions d'avoir des avis sur tout ou n'importe quoi, donnions, à notre façon, modestement, à tous ceux, toutes celles qui le désirent, la possibilité d'écrire, la possibilité de mettre en forme, en textes, poèmes, théâtre, fictions, etc., les mots qu'ils/elles ont sur le cœur, les sensations, sentiments, colères, etc., qui les traversent. Voilà. Ce serait cela : partager nos outils avec ceux et celles qui le désirent. Après, ce qu'ils/elles en font, cela ne nous regarde pas. Que chacun, chacune, se débrouille, en quelque sorte, dans la joie et le doute. » – **Vincent**



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

« J'ai fait ce rêve étrange ("et pénétrant") l'autre nuit, (c'est vrai), on parlait avec d'autres de la réalité. Quelqu'un me disait "il y a autant de réalités que d'individus qui la parlent". Je me disais moi, dans mon intérieur, que oui, c'était vrai, mais que pour le moment, sur la question de la réalité, je n'avais en réponse qu'une langue silencieuse, comme sous une pierre tombale, une langue tombale oui. Un silence de pierre dans la chair de ma langue. Je ressentais intimement le danger de toute parole qui parlait de la réalité. La conscience aiguë de la langue qui dès qu'elle se prononce, dès qu'elle se met en mouvement, domine la vie, le présent. Langue et domination, effroyable barbarie de ceux qui dominent l'humanité en abusant du langage, en traçant les frontières avec les mots. Je pense au titre du petit livre rouge de Ferlinghetti aux éditions maelstrÖm, indispensable pour moi, un compagnon essentiel du voyage sur la terre, *Poésie, art de l'insurrection*, cette langue dans la poésie qui cavale qui bouleverse le langage la grammaire le sens qui renverse nos visages qui les met à l'envers. Sans discours. Une langue agissante qui nous rend vivants. Sans domination. Quelque chose comme ça. Sans pouvoir. Juste la créativité magnifiquement humaine de notre capacité langagière. Un acte d'amour. » – **Laurence V**.

« J'alterne entre deux métiers, enseignante de français pour les étrangers et animatrice d'ateliers d'écriture. J'ai l'impression que le premier propose des outils pour parler, se faire comprendre, "s'intégrer", et le deuxième cherche à convaincre chacun·e qu'iel a quelque chose à dire… et qu'il y a quelqu'un pour l'entendre. Alors langue et domination, oui, ça parle évidemment. Toujours garder en tête cette volonté : comment ne pas reproduire ce qu'on cherche à endiguer ? » – **Amélie** ■

Massimo Bortoloni est né à l'aube du 12 août 1961, à Etterbeek. Il a grandi à Molenbeek-Saint-Jean, mais a depuis toujours été supporter du Sporting Club d'Anderlecht. Plutôt rouge que blanc. Plutôt polar que romance. Plutôt nouvelle que roman. Il anime des ateliers quand on le lui demande et quand ça lui chante.

Christelle Brüll, née à Visé en 1981, est comédienne, musicienne, audiodescriptrice, coordinatrice, animatrice, formatrice, masseuse, yogi, danseuse presque confirmée et bien d'autres choses encore.

Amélie Charcosset, née à Lyon en 1988, est enseignante de français langue étrangère et animatrice d'ateliers d'écriture à Bruxelles et en partance pour ailleurs. Elle fait écrire, en vrac, des migrants sur des œuvres d'art, des ouvriers sur des souvenirs d'usine, des citadins sur leur rapport aux arbres, des adolescents sur leurs désirs et leurs colères. Elle écrit elle-même, ce qui lui permet d'avoir l'impression de vivre plusieurs vies.

Laurence Kahn est née en 1972 dans la ville de l'Atomium. Atomes crochus avec le théâtre et l'improvisation qui est devenue le cœur palpitant de son travail. Autrice, elle anime des ateliers d'écriture depuis 2001.

Mohamed Moussaoui, né à Charleroi en 1974, est ingénieur informaticien, psychologue du travail, animateur, formateur, coordinateur et écrivain public principalement dans la région du centre. Il anime des ateliers d'écriture depuis plus de 12 ans en milieu associatif, prioritairement à l'Espace Citoyen Porte Ouest à Marchienne-au-Pont ainsi qu'à la prison de Jamioulx.

Vincent Tholomé, né à Namur en 1965, est auteur/performeur. En tant qu'auteur, on lui doit une quinzaine de livres mêlant poésie, fiction et langues orales. Comme performeur, on a pu le voir, un peu partout dans le monde en solo ou duo (France, Belgique, Hongrie, Allemagne, Québec ou encore USA). Il conçoit et anime des ateliers d'écriture depuis presque 30 ans.

Laurence Vielle, née à Bruxelles en 1968, est une actrice, metteur en scène, poète et écrivaine belge. Elle est « Poète National » belge (2016-2018). Parmi les différents prix récompensant son travail, elle a reçu en 2016 le prix Scam de la consécration littéraire et le Grand Prix International du Disque et DVD de l'Académie Charles Cros pour son livre-CD *OUF* paru aux éditions MaelstrÖm en 2015. Elle écrit aussi pour la scène, la radio, toujours pour l'oreille. Elle anime des ateliers d'écriture depuis 25 ans.



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

José Morais
Professeur émérite de l'Université Libre de Bruxelles (ULB), professeur invité du Centre de recherches en Cognition et Neurosciences (CRCN, ULB)

DÉMOCRATIE ET LITTÉRATIE : ce qu'elles sont, et ce qui les lie

Littératie et démocratie sont à première vue des concepts peu reliés entre eux : l'un désigne une capacité à lire le monde et l'autre un système politique. Dans cet article José Morais, après avoir défini les deux termes, montre en quoi ils sont étroitement attachés. Actuellement en crise, la démocratie ne pourra se régénérer que lorsque cette capacité à lire le monde sera plus largement partagée.

Les concepts de démocratie et de littératie

Les *concepts* ne sont ni vrais ni faux ; ils sont des produits mentaux qui dépendent de notre histoire culturelle.

Démocratie, d'après son étymologie, est le pouvoir du peuple. Mais, qu'est-il, le peuple ? Dans l'ancienne Athènes, le peuple n'était que 10% de sa population, à savoir les mâles majeurs de la cité, libres et en règle par rapport à leurs devoirs militaires. Si les systèmes politiques modernes qu'on appelle démocratie ne sont pas aussi limitatifs, ils incorporent toutefois des procédures qui restreignent l'accès aux débats, aux décisions et au droit de se porter candidat aux fonctions de représentation ou de pouvoir politique.

Une autre restriction majeure est celle qui résulte de deux autres pouvoirs, celui de la richesse matérielle et celui de la culture et de l'information, dont la possession est très inégale et assure la domination d'une minorité. Si la liberté est la capacité de se déterminer en pleine connaissance des faits et des enjeux, alors nous ne sommes pas également libres, beaucoup ne sont même pas libres du tout, et l'apparente égalité « un individu = un vote » n'est dans l'histoire politique des sociétés, depuis toujours ou presque, qu'une cruelle et hypocrite fiction.

Pour toutes ces raisons, démocratie cessa d'être le pouvoir du peuple, au sens de la totalité des membres de la communauté, pour devenir le nom d'un système de désignation des gouvernants fondé sur des « élections » soi-disant « libres » mais en réalité biaissées (sauf, et encore pas toujours, au moment du vote et du scrutin), et qui, par la suite, les affranchit de tout contrôle populaire pour une longue période. Cette démocratie est actuellement mise en question par une grande partie du peuple, ce qui se manifeste par des taux très élevés d'abstention et de vote nul ou blanc, et elle est de plus en plus présentée par ses défenseurs comme étant la cible d'une conjonction entre les « autocrates » et les « libertaires ».

Le concept de littératie[1], désigné en français par ce mot traduit de l'anglais « literacy » qui n'est apparu que vers la fin du XIX[e] siècle, est en train de s'imposer dans le monde. Son contenu varie largement. Il va de la simple aptitude à lire et écrire (quel que soit le système d'écriture) à la connaissance, la pensée et l'expression lettrées, soit de manière générale, soit dans des domaines spécifiques (par exemple littératie littéraire, scientifique, de la santé, etc.)[2].

C'est le concept général que j'essaie de promouvoir, et ce pour une raison très importante : le langage écrit ayant modulé profondément le langage oral, la parole interne et la cognition, voire aussi la vie affective de chacun(e), son sens de la personnalité et sa relation avec la société, la littératie c'est beaucoup plus que lire et écrire, c'est ce qui en chacun de nous résulte d'une telle influence. Ce qui implique que, tout en étant un concept général, elle se manifeste de manière différenciée. Ainsi, de nos jours, même les illettrés, c'est-à-dire ceux qui n'ont jamais appris à lire et à écrire et donc ne pratiquent pas ces activités, subissent l'influence du monde lettré. Un illettré contemporain est largement différent d'un illettré d'avant l'invention de l'écriture, ne fût-ce que parce qu'il comprend et utilise des connaissances qui n'auraient pas pu être acquises sans l'écriture.

> « La littératie contribue à l'augmentation de la connaissance, laquelle à son tour contribue à la liberté. »

Aucune société actuelle n'est totalement lettrée, étant donné que partout il y a des êtres humains qui – au-delà de la condition de « pré-lettré », c'est-à-dire tant que l'âge habituel de l'acquisition de la lecture et de l'écriture n'est pas dépassé – sont incapables de lire et écrire de manière habile. Celles ou ceux qui utilisent ces capacités pour acquérir de l'information via la lecture et la transmettre via l'écriture sont des *lettrés productifs*. Productifs,

respectivement, pour eux-mêmes et pour les autres. Dans la perspective de la société, ils sont aussi des *lettrés reproductifs*, car ils reproduisent la société lettrée. C'est notamment le cas des lettrés reproductifs appelés « professeurs » qui forment les pré-lettrés, semi-lettrés et adultes illettrés à la lecture et à l'écriture.

Il est dans la nature humaine de raisonner, critiquer, chercher, créer. Cependant, même ces capacités sont influencées par la littératie et doivent être stimulées dans le contexte d'activités lettrées. Ainsi, ceux qui en ont l'opportunité utilisent leur capacité de littératie pour soit analyser et évaluer l'information de manière critique et argumentée – ce sont les *lettrés critiques et argumentatifs* –, soit créer de nouvelles informations – ce sont les *lettrés créatifs*. Bien entendu, rien n'empêche qu'ils soient à la fois de l'une et l'autre sorte. La fonction des professeurs ne devrait pas être seulement de reproduire la littératie productive chez leurs élèves mais aussi de contribuer à développer leurs capacités de littératie critique/argumentative et créative. Malheureusement, afin de garantir l'inégalité culturelle, les systèmes éducationnels ont été bâtis de manière à ce que cela ne concerne qu'une proportion assez réduite de la population étudiante.

Littératie et démocratie (au sens étymologique, cf. ci-dessus) sont, à première vue, des concepts peu reliés entre eux, le premier étant une capacité, le second un système politique. Et pourtant leur liaison se révèle dès qu'on pense à la capacité qui sous-tend la démocratie, à savoir la liberté, d'où il découle que la démocratie soit à la fois « pouvoir du peuple » et « société libre ». La liberté n'est pas une capacité de choix arbitraire : être libre, ou plutôt le devenir, c'est se déterminer autant que possible par la *connaissance de la nécessité*, celle-ci comprenant l'impossible et l'inévitable. La littératie contribue à l'augmentation de la connaissance, laquelle à son tour contribue à la liberté.

Dans la mesure où littératie et liberté sont des capacités, nous pouvons nous les représenter aussi comme des valeurs. La littératie pourrait être à la fois illimitée et indivisible, parce qu'elle peut augmenter sans cesse sans devoir être divisée entre les humains. Et le fait que *ma* littératie augmente ne diminue en rien la littératie des autres. Tout le *Discours de la Méthode*, à l'origine de la rationalité moderne, est pensé en termes de « je », ignorant les autres, plus exactement le « nous, Sapiens ».

La liberté, elle, peut être universelle, pour autant qu'elle ne soit pas monopolisée, autrement dit en permettant l'accès de tous à la connaissance de la nécessité afin que, dans l'ensemble des décisions à retombée collective, cette connaissance et le pouvoir qui en découle ne favorise certains (en pratique, une minorité) en défavorisant tous les autres. Le concept de liberté qui a prévalu avec l'indépendance des États-Unis d'Amérique et la Révolution française ne se réfère qu'à une « liberté de groupe dominant », les autres étant soumis au système imposé par celui-ci en tant qu'esclave, salarié, chômeur, mendiant ou indigent.

La réalité actuelle de la démocratie et de la littératie – et comment éveiller l'une et stimuler l'autre ?

La démocratie, la nôtre hélas, que j'appelle pseudo-démocratie, est maintenue par deux types de contrôle : l'institutionnel, qui comprend à la fois l'organisation politique de l'État et les forces répressives (armée, police, système judiciaire et pénitentiaire) ; et le contrôle mental : via les media, dont les plus influents sont dans les mains de la classe dominante et qui orientent la « bonne manière de penser » du peuple, et via les politiques d'éducation qui, étant discriminantes, cherchent à reproduire, en haut de la société, l'excellence (une « excellence » pourtant de plus en plus technologique et de moins en moins humaniste) et, en bas, l'opinion et la croyance à la place de la pensée critique, et, surtout la sous-littératie.

> « La littératie est un outil de démocratie, d'échange avec l'autre, de confrontation au divers et au semblable, de partage de la raison et du rêve, et de production du commun. »

La sous-littératie est mise en évidence régulièrement par les études scientifiques (par exemple, dans la région parisienne le taux des retards précoces dans l'apprentissage de la lecture est 8 fois plus grand chez les enfants des familles de statut socio-économique bas) et par les rapports PISA de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE). Ceux-ci portent sur de grands échantillons d'adolescents scolarisés de 15 ans. En 2015, en ce qui concerne la compréhension en lecture et en moyenne pour les pays de l'OCDE (pays développés), 20% de ces élèves lisent en-dessous du niveau 2, considéré totalement insuffisant pour progresser dans les études, et seulement 8% atteignent les niveaux 5 ou 6 (très bon ou excellent).

L'évolution de la littératie en France reflète sans doute l'augmentation des inégalités. Ceux en-dessous du niveau 2 étaient 15% en 2000, 20% en 2009, et 22% en 2015 ; et ceux au-dessus du niveau 4 étaient, respectivement, 9%, 13,5% et 15,5%. Ainsi, les extrêmes, qui en 2000 regroupaient 24% des élèves, en regroupent maintenant 37,5%. Parallèlement, les statistiques économiques montrent que, dans le monde, à la fois le nombre de millionnaires et le nombre de gens en-dessous du seuil de pauvreté augmentent fortement. Et la pseudo-démocratie, elle-même, devient de plus en plus pseudo.

Comment stimuler la littératie, en particulier la critique, à tous les niveaux de la société, et comment éveiller la démocratie ? Chacune étant sous l'influence de l'autre, seul un combat sur les deux fronts peut être efficace. Ce combat dual passe par un autre combat, celui – selon le mot utilisé par certains philosophes – de l'intentionnalité collective, autrement dit de l'intention et de l'action conjointes de groupes et communautés, orientées vers un but commun. Culture et démocratie, littératie et démocratie, sont des appels qui expriment ce type d'intentionnalité que, dès lors, j'appelle démocratique[3]. La discussion et l'action collectives, en dehors des carcans imposés par la pseudo-démocratie avec sa création constante de sous-littératie, sont la seule manière de faire fragmenter, affaiblir et enfin fulminer la pseudo-démocratie et son avatar, la sous-littératie.

La littératie est un outil de démocratie, d'échange avec l'autre, de confrontation au divers et au semblable, de partage de la raison et du rêve, et de production du commun. Elle est aussi et restera, en particulier la littératie créative, une forme intime, profonde et exquise d'expression et vécu d'émotions et affects, d'expérience du beau et du sublime, d'invention d'identités et communautés auxquelles on accorde une chance d'exister, ne fût-ce que dans l'imagination, et qui contribuent ainsi au développement de l'intentionnalité démocratique. ■

1. Je n'utilise pas « alphabétisation » car celle-ci concerne exclusivement le niveau de base de l'apprentissage de la lecture et de l'écriture dans le système alphabétique, qui n'est dominant qu'en Occident.
2. José Morais, *Lire, écrire et être libre. De l'alphabétisation à la démocratie*, Odile Jacob, Paris, 2016.
3. José Morais, *Literacy and democracy. Language, Cognition & Neuroscience* (sous presse).

© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle) 2010-2015



6

Nadine Plateau
Administratrice de SOPHIA, réseau bicommunautaire des études de genre
Membre de l'AG de Culture & Démocratie

POLYGLO(U)SSONS

L'écriture inclusive s'est récemment retrouvée sur le devant de la scène en raison du refus du Premier ministre français, soutenu par l'Académie française, de la pratiquer dans les textes de loi. Ceux qui la défendent se battent pour une reconnaissance – enfin ! – de l'égalité des genres dans notre outil de communication le plus commun. Ils supportent plus largement une conception non figée de la langue, vivante.

« Mettons-nous assis », répète à chaque cours ma prof de gym tout en s'adressant à un public exclusivement composé de femmes. Faut-il que la primauté du masculin soit à ce point ancrée dans la langue française pour que cette enseignante la respecte alors même qu'elle n'est pas d'application ! Ce déni de la présence réelle des femmes et leur invisibilité dans la langue s'inscrivent au plus profond de notre conscience. En apprenant à parler, nous avons toutes et tous intégré des « évidences » dont le fait que le féminin est dérivé du masculin et qu'il est le genre marqué, par opposition au masculin non marqué donc neutre et apte à désigner les deux sexes. Nous avons toutes et tous accepté comme « naturelles » l'occultation des femmes dans le discours ainsi que l'absence de dénominations féminines qui attestent de leur contribution à la vie en société. La violence symbolique contenue dans la langue est telle qu'il est difficile pour les femmes de s'y faire exister et même de s'y penser à l'égal des hommes. Je n'ai jamais oublié que, lors d'un exercice sur le conditionnel en anglais, une de mes élèves de 5e, a complété la phrase « si j'avais vécu au XVIIIe siècle… » avec les mots « j'aurais été un homme célèbre ». Comme si cette jeune fille ne pouvait penser la célébrité pour une femme, comme s'il lui fallait pour cela changer de sexe ! La prégnance dans la langue de l'expression stéréotypée « grand homme » – qui n'a rien à voir avec la taille contrairement à grande femme – l'a contrainte à censurer spontanément son expression, à en quelque sorte mutiler sa représentation d'elle-même. Dès le berceau, nous avons ingéré et, en ce qui me concerne, de plus en plus mal digéré l'infériorité de notre sexe inscrite dans la langue française depuis que Vaugelas a décrété le masculin « le genre le plus noble ».

Nous savons grâce aux travaux des historiennes et historiens que, depuis la création de l'Académie française en 1635, des hommes instruits en position de pouvoir se sont efforcés de fixer la langue, de l'unifier au prix de la diversité, de la purifier des expressions locales, de la séparer définitivement de la langue du peuple en se référant au bon usage de l'élite, c'est-à-dire de la cour et des savants. Ainsi à propos de l'accord des participes passés, Éliane Viennot considère que « leur sophistication participe des stratagèmes pour faire de la langue (notamment écrite) un outil de distinction entre les gens cultivés et les autres, surtout celle qui concerne la conjugaison des participes avec l'auxiliaire avoir, introduite au début du XVIe siècle et perfectionnée par la suite […] ». Ce travail sur la langue – acharné car nombreuses furent les résistances –, a été de pair avec ce qu'elle considère comme une véritable entreprise de masculinisation de la langue. Cette spécialiste de l'Ancien Régime a montré que la progression de la domination masculine du XVe au XIXe se vérifie dans la langue comme dans les autres champs du social. La valorisation du masculin et son corollaire, l'infériorisation du féminin, s'expriment de multiples manières dans l'établissement de règles comme la plus connue qui remplace l'accord de proximité en vigueur jusque-là (on accordait le mot avec le substantif le plus proche auquel il se rapportait) par le fameux « le masculin l'emporte ». Parallèlement disparaissaient certains noms de métier et de fonction au féminin car ils n'étaient pas considérés dans la nature des femmes. Le mot autrice par exemple se maintint jusqu'à ce que les efforts répétés de grammairiens au XVIIe le condamnassent (vive la grammaire !) pour incorrection. Ce harcèlement grammatical et lexical, fondamentalement idéologique, s'est accompagné d'une évolution dissymétrique des dénominations masculines et féminines. Les premières eurent tendance à évoluer favorablement alors que les secondes sont devenues péjoratives. À titre d'exemple, le mot « gars » qui signifiait mercenaire à l'origine, désigna par la suite un enfant de sexe masculin alors que le mot « garce » employé pour parler d'une fille a fini par prendre le sens de prostituée.

© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle)
2010-2015



> « Ce déni de la présence réelle des femmes et leur invisibilité dans la langue s'inscrivent au plus profond de notre conscience. »

À la suite des féministes qui dénoncent les règles et usages obsolètes du français depuis les années 1970, certaines institutions et associations ont décidé d'adapter la langue pour attester de la présence des femmes dans l'activité de la société. Dès 1993, un décret de la Communauté française prescrivait la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre et depuis, de plus en plus de personnes s'efforcent de changer leurs pratiques langagières orales et écrites en recourant à un langage dit inclusif, c'est-à-dire qui affiche les marques du féminin quand les deux sexes sont concernés. On « pléonastiquera » comme le recommande Éliane Viennot (celles et ceux ; citoyens et citoyennes) ou on utilisera le point médian, le tiret (les élèves sont invité•e•s, invité•e•s) ou encore on posera l'universalité mixte et réversible (si tu es un garçon, le masculin l'emporte et si tu es une fille, c'est le féminin). Bref, il nous faudra inventer, risquer peut-être (« il fait belle » ou « elle fait beau ») et en tous les cas écrire autrement.

De telles interventions sur la langue n'ont pas seulement le mérite de faire prendre conscience au grand public de la surreprésentation masculine et de l'infériorisation des femmes dans le domaine linguistique. En réalité, tout agir contre le sexisme de la langue contribue à rendre toujours plus visible et moins acceptable l'hégémonie masculine. C'est pourquoi le décret, bien qu'inégalement appliqué, de même que la revendication actuelle de langage inclusif, loin d'être des questions futiles, constituent des pratiques plus subversives qu'il n'y paraît. Je vois dans cette insistance tactique sur le féminin une étape : il faut d'abord que le matériel linguistique prenne acte de la présence des agentes féminines et de leur représentation et, comme l'écrit Eliane Viennot, « l'indifférence viendra plus tard ».

L'enjeu d'un travail sur le langage va bien au-delà de la correction de règles et de pratiques désuètes et discriminatoires puisqu'il s'agit pour les femmes de le saisir pour se libérer du carcan dans lequel une culture dominée par le regard masculin les avait enfermées. Il s'agit pour les femmes de se l'approprier pour se dire et dire le monde, en s'adressant à toutes et à tous dans le domaine public dont elles ont si longtemps été exclues. Celles qui avaient au cours des siècles été l'objet de définitions et d'assignations sont devenues sujets de la langue. Elles revendiquent désormais de contribuer à égalité avec les hommes à l'élaboration de la culture qui informe nos perceptions et nos désirs. Ce n'est pas un hasard si la question de la langue, au sens de la production du symbolique, est à l'origine et au cœur des *Cahiers du Grif* des années 1970. Artistes, écrivaines, journalistes s'y expriment mais aussi des femmes anonymes qui pour la première fois prennent la plume, bousculant la langue de leurs singularités. « Polyglo(u)ssons » titrait joyeusement Françoise Collin dans le numéro « Parlez-vous français(e) ? » Elle y développait la question de la langue de résistance, de liberté, celle qui fait passer la vie avant les signes, celle que les femmes peuvent développer contre la langue dominante, de maîtrise et de pouvoir, ce code débarrassé de toute complexité. On leur a arraché la langue, écrit Françoise Collin : « Alors avec ce moignon, faisant du bruit, des gestes, tout près du corps elles se parlent une langue courte et saignante, une langue vive. Elles gloussent, elles glossent. Elles glossent si fort qu'il leur repousse toutes sortes de langues. Elles polyglossent. »

Dans un registre proche, puisqu'il s'agit des langues européennes menacées par le *globish (global English)*, Barbara Cassin, directrice de l'ouvrage collectif *Vocabulaire européen des philosophies*, rejette aussi bien le diktat d'une langue dominante dans laquelle se feraient désormais les échanges que celui du nationalisme ou du culturalisme qui enferment la langue dans une nature ou une identité. Pour elle, « chaque langue, loin d'être un simple outil de communication, est un filet différent jeté sur le monde, qui ramène d'autres poissons, dessine un autre monde » et c'est cette richesse que le multilinguisme doit cultiver. Quand elle plaide pour que l'on développe une pensée de la différence linguistique et pour que l'on politise la langue en y introduisant de la pluralité et de la diversité, cette philosophe renoue avec la conviction féministe que le langage constitue un lieu de résistance et d'innovation. L'enjeu, qu'il s'agisse de démasculiniser la langue ou d'en maintenir les singularités, c'est bien d'introduire de la pluralité là où il n'y a que du même. ■

7

PARLEZ-VOUS POLICIER ? Les langages de la police : entre novlangue managériale, outrage et familiarité

Mathieu Beys[1]
Juriste licencié en Histoire

« En voyant ces braves pandores
Être à deux doigts de succomber
Moi, j'bichais car je les adore
Sous la forme de macchabées
De la mansarde où je réside
J'excitais les farouches bras
Des mégères gendarmicides
En criant : "Hip, hip, hip, hourra !" »

Georges Brassens, *Hécatombe*, 1953

« D'accord, Bamboula,
ça ne doit pas se dire...
Mais ça reste encore
à peu près convenable. »

Luc Poignant, porte-parole du syndicat
Unité police SGP-FO, 9 février 2017

Parlez-vous policier ? Vous auriez bien de la peine. Abstraction faite du multilinguisme de la Belgique, il n'existe évidemment pas un langage policier. On distinguera ici, sommairement et en toute subjectivité, quelques niveaux de langages utilisés par la police (ou ses « clients ») en fonction des interlocuteurs et des contextes. Ceci nous permettra de confirmer que, plus on s'élève dans la hiérarchie, plus le degré de censure, de mise en forme et d'euphémisation augmente[2].

Premier niveau (ou niveau zéro) : la rue et les interventions à chaud du point de vue policier

Les interventions policières se déroulent parfois dans un contexte de tension propice aux excès de langage, tant de la part des fonctionnaires que des personnes à qui ils s'adressent. En principe, les policiers doivent garder leur calme et traiter leurs « clients » avec respect sans répondre aux éventuelles provocations. À la question fréquemment posée : « Un policier peut-il me frapper uniquement parce que j'ai insulté sa mère ? », le droit répond par la négative[3]. En pratique, des dérapages sont fréquemment observés. Beaucoup se plaignent d'un tutoiement très mal perçu, même s'il n'est pas nécessairement une marque de mépris, surtout lorsqu'il est exprimé par des fonctionnaires néerlandophones[4].

Entre eux, certains policiers sont capables de surmonter les obstacles linguistiques, comme en témoigne le succès, auprès de certains fonctionnaires, de l'usage du mot-valise « boukak » formé par les termes français « bougnoule » et néerlandais « makak ». Malheureusement, les insultes racistes émanant des forces de l'ordre ne semblent pas vraiment passées de mode. Près d'un tiers des témoignages reçus par l'Observatoire des violences policières de la Ligue des droits de l'Homme (Obspol), font état de discrimination sur base de la couleur de peau des victimes, surtout des insultes[5]. Dans un récent rapport concernant la police d'Anvers, le Comité P[6] confirme cette triste réalité. Pour certains inspecteurs anversois, leurs collègues d'origine étrangère sont des « singes basanés » ou des « macaques », qui retrouvent parfois malencontreusement de l'urine dans leurs bouteilles d'eau[7]... Le Comité P note qu'à Anvers, ces comportements racistes ne font « pratiquement pas l'objet de réaction ou d'intervention de la part des dirigeants directs », avec la conséquence que « les atteintes ne sont quasiment plus rapportées ». Selon le Comité P, « l'importante pression de groupe interne décrite et le "code du silence" concernant les atteintes sont le résultat d'une culture policière »[8]. Il arrive aussi que certains policiers « se lâchent » sur les réseaux sociaux par des messages racistes ou discriminatoires. La justice belge se montre parfois très tolérante. Récemment, un policier a été poursuivi parce qu'il avait comparé des Africains à des singes sur son profil facebook où il était reconnaissable en uniforme mais a été acquitté aussi bien par le tribunal correctionnel que par la Cour d'appel qui ont considéré qu'il ne s'agissait pas d'appel à la haine punissable[9].

Les insultes policières sont donc peu sanctionnées : difficiles à prouver, elles suscitent rarement l'intérêt des tribunaux, même quand elles accompagnent des violences graves. Dans le Code pénal, le racisme et d'autres discriminations constituent un facteur aggravant des violences. Lorsqu'une personne se plaint de violences racistes d'un policier (ou de n'importe quel quidam), les autorités ont l'obligation d'enquêter sérieusement sur les éventuelles motivations racistes ou discriminatoires. Pour avoir négligé ceci, la Belgique a été condamnée par la Cour européenne des droits de l'homme en 2009[10]. Huit ans plus tard, l'État belge a versé 15.000 euros à un plaignant pour éviter une nouvelle condamnation. Selon cette victime de trois semaines d'incapacité de travail suite à des coups reçus dans une camionnette de police, un policier lui aurait lancé : « Crie que tu es un sale macaque ! » alors qu'un collègue aurait ajouté : « La prochaine fois on vous mettra un CD de musique nazie pour mieux vous frapper. »[11]

En face du premier niveau (ou niveau zéro) : l'outrage ou la criminalisation du manque de respect de l'uniforme

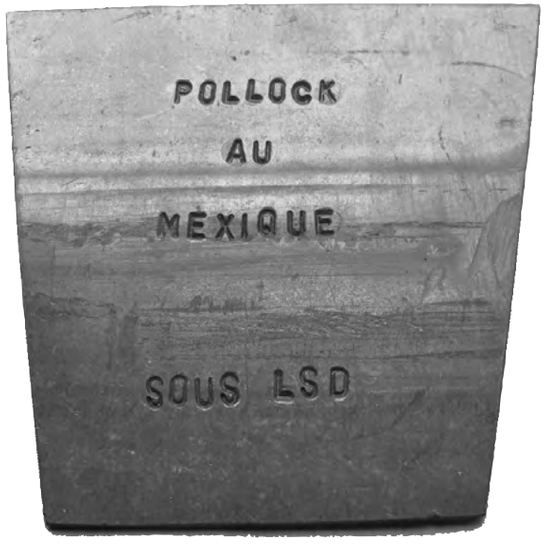
La quasi-impunité à l'égard des insultes émanant des forces de l'ordre contraste fortement avec les poursuites à l'encontre de citoyens pour des propos tenus concernant des policiers, qui bénéficient d'une protection spécifique par le délit d'outrage, prévu par les article 275 et 276 du Code pénal. Selon ces dispositions, outrager « par faits, paroles, gestes ou menaces » un policier est puni de huit jours à un mois de prison et d'une amende de 26 à 200 euros (à multiplier par 8 en 2017). Il est plus onéreux d'outrager un officier « en service actif, dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de [ses] fonctions » qu'un simple agent : quinze jours à trois mois de prison et 50 à 300 euros d'amende (même tarif que pour un juge ou un député). Le policier qui se sent outragé procédera souvent lui-même au constat de l'infraction dont il se dit la victime. Même si ce constat n'a juridiquement pas plus de poids que la version du protagoniste lambda devant un tribunal[12], les juges et procureurs ont souvent tendance à le considérer comme plus convaincant que les dénégations du suspect. Un simple geste (doigt d'honneur) suffit donc parfois pour être condamné et se retrouver avec un casier judiciaire.

En pratique, le sort du citoyen impoli dépendra du sens de l'honneur et de l'humour du policier et de la capacité de la justice à s'occuper de ce type d'affaires. Certains discours sur le manque de moyens de la justice, laisseraient penser que procureurs et juges ont d'autres priorités. Or, certaines affaires le démentent cruellement[13]. En 2004, un tribunal correctionnel de Bruxelles, arrondissement parmi les plus surchargés, a dû se pencher sur le cas d'un activiste poursuivi pour avoir utilisé le mot « flics » en présence de policiers dans une manifestation. Acquitté. À Mons, une mère de famille appelle son fils au téléphone : « Reviens à la maison, les poulets sont là », devant deux policiers venus pour l'auditionner. Elle se retrouve devant le tribunal correctionnel qui l'acquitte de cet outrage. Devant tant de laxisme, le procureur du Roi, censé représenter les intérêts de la société, interjette appel. Les juges montois notent que « l'utilisation du vocable argotique poulets pour désigner des agents de police n'est pas, en soi, injurieuse. [...] Ce surnom trouve son origine en France, en 1871, lorsqu'à la suite d'une réforme des services de police par arrêté du 7 septembre 1870, à l'occasion de laquelle les *sergents de ville* devinrent les *gardiens de la paix publique* et troquèrent leurs bicornes contre des képis, le préfet de Paris mit à la disposition de la préfecture de police, la caserne de la Cité, bâtie sur l'emplacement de l'ancien marché aux volailles de la ville ». Charmante leçon d'histoire pour confirmer l'acquittement mais combien a coûté au contribuable de 2006 cette tentative procédurière de sauver l'honneur de fonctionnaires si susceptibles ?

> « L'outrage demeure une arme redoutable qui peut être utilisée en toute subjectivité pour criminaliser des propos ou des mouvements dissidents. »

Quelques années plus tôt, c'est un syndicaliste des Forges de Clabecq qui était poursuivi pour avoir crié au cours d'une assemblée : « Si les forces de l'ordre sont là pour nous empêcher de faire une action, là ça va barder ! » Des dégradations avaient ensuite été commises par des manifestants notamment sur des véhicules des forces de l'ordre et le parquet considérait que Roberto Dorazio, avait, par son discours tenu en public, « provoqué directement à commettre » ces délits[14]. Selon les juges qui examinent l'affaire en 2002, l'expression « ça va barder »doit être examinée dans le contexte d'un combat syndical et peut se comprendre, non pas comme un appel fait aux travailleurs de recourir au vandalisme et à la violence envers les forces de l'ordre mais bien comme l'annonce d'une mobilisation syndicale renforcée au cas où la manifestation ne pourrait être menée à bien, avec multiplication, en ce cas, d'autres actions syndicales d'envergure ». Un acquittement salutaire pour les libertés syndicales et plus généralement pour la liberté d'expression.

© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015



La fin heureuse de ces exemples, clôturés par des acquittements, ne doit pas occulter le potentiel liberticide du maintien dans le Code pénal du délit d'outrage. En France, un tribunal n'a pas hésité à condamner à 40 heures de travail d'intérêt général un homme de 27 ans qui avait outragé des policiers en chantant *Hécatombe* de Georges Brassens à la fenêtre de son appartement[16]… L'outrage demeure une arme redoutable qui peut être utilisée en toute subjectivité pour criminaliser des propos ou des mouvements dissidents. Cette infraction est aussi mobilisée pour criminaliser les citoyens qui osent poser des questions sur les raisons d'une intervention, voire pour légitimer des abus. Convoqué par sa hiérarchie suite à une plainte contre son intervention discutable dans une école, un policier a vite rédigé un PV d'outrage antidaté pour charger artificiellement le plaignant. La découverte de ce stratagème a valu à ce policier une condamnation à 6 mois de prison avec sursis[17]. Pour combien d'autres passés sous le radar ?

De fait, les policiers sont fréquemment injuriés. La sanction – judiciaire ou administrative – est-elle la meilleure solution pour favoriser un apaisement des relations citoyens-police ? Ce n'est pas l'avis d'un inspecteur de police et militant syndical rencontré récemment au cours d'une formation. À force d'entendre des invectives du style « Je baise ta mère, la p… », ce policier, qui a de la bouteille, choisit de réagir résolument par l'humour. Sa réplique ? « T'es bien courageux. Ma mère, c'est un boudin ! » Une technique de désescalade exemplaire, qui a fait ses preuves mais qui n'est, malheureusement, pas enseignée à l'école de police.

Deuxième niveau : la ruse des procès-verbaux d'audition ou la parole trahie

Depuis 1998, toute personne auditionnée par la police a un droit très précieux : celui d'exiger que « toutes les questions qui lui sont posées et les réponses qu'elle donne soient actées dans les termes utilisés », selon la formule de l'article 47bis du Code d'instruction criminelle. En pratique, ce droit n'est presque jamais appliqué. Officiellement, parce que les policiers préfèrent résumer les propos et rendre le compte-rendu plus lisible pour le magistrat, plutôt que de noter mot à mot ce qu'on a réellement déclaré, ce qui prendrait beaucoup plus de temps. En réalité, c'est souvent une habile manière de passer sous silence les questions posées de manière agressive, suggestive ou orientée et parfois, de travestir – consciemment ou non – les propos tenus par la personne interrogée.

Un dialogue entre policier et suspect du genre :
« Carlos, tu vas accepter qu'on vienne vérifier chez toi si tu n'as rien à te reprocher par rapport à ce GSM volé et à ce cannabis.

— Je suis obligé de signer pour vous laisser entrer chez moi ?

— Non, tu peux refuser. Mais si tu refuses, on sera obligé d'aller demander un mandat de perquisition à un juge d'instruction. Avec ce qu'il y a dans ton dossier, on va avoir le mandat dans l'heure. Mais si on doit faire ça, ton affaire deviendra beaucoup plus grave pour toi. Si tu coopères, le magistrat en tiendra compte… » ; pourra être résumé dans un document par : « Sur interpellation, je consens à une visite domiciliaire de consentement à mon domicile situé … »

Ce type de propos est justement tenu dans des situations où les policiers savent qu'avec les éléments du dossier, ils ne parviendront pas à convaincre un juge d'instruction de les autoriser à perquisitionner un domicile… Sont donc passés à la trappe la ruse mensongère concernant la certitude d'obtenir ledit mandat, et le prétendu avantage du suspect s'il coopère à l'enquête.

Troisième niveau : novlangue managériale et euphémismes

Les normes et circulaires applicables à la police sont truffées de références aux droits fondamentaux qu'elles limitent (et parfois violent). Ces mêmes textes occultent ou édulcorent leurs effets potentiellement liberticides à travers l'usage fréquent d'euphémismes, souvent inspirés de la culture managériale. Ainsi, la notion de « maintien de l'ordre », qui fait notamment penser à l'utilisation de matraques, chevaux de frises et d'autopompes dans les manifestations fait place au concept de « gestion négociée de l'espace public », où le rôle de la police consiste à garantir la liberté d'expression tout en ménageant les droits des autres usagers de l'espace public[18].

Ne dites plus…	… dites
maintien de l'ordre	gestion négociée de l'espace public
fichage policier	gestion de l'information policière
contrôles au faciès ou profilage ethnique	sélectivité policière

Les euphémismes se retrouvent aussi dans les recommandations des organes de contrôle de la police qu'il faut souvent lire entre les lignes pour en saisir toute la portée. Par exemple, face à la situation de racisme à la police d'Anvers décrite plus haut, le Comité P recommande notamment « que les professeurs screenent leurs cours et exercices par rapport à l'utilisation (inconsciente) de préjugés et stéréotypes et soient à la fois ouverts à la discussion sur la problématique »[19]. Si on veut appeler un chat un chat, on peut donc en déduire que des préjugés racistes sont véhiculés même à l'école de police par certains professeurs (bien sûr, uniquement de façon « inconsciente » …) et que tous ne sont pas ouverts à la discussion sur la diversité (puisqu'on se sent obligé de le recommander explicitement). Sur la formation des policiers en général, un syndicaliste maison dénonçait en 2012 le manque de professionnalisme sans langue de bois : « Certaines personnes qui, selon nous, ne sont plus aptes à travailler dans leur zone de police deviennent formateurs, et cela est plutôt interpellant. »[20]

En guise de conclusion, un quatrième niveau : le langage utopiste de la loi

Il est temps de clôturer cette petite sélection en faisant un petit tour par le niveau supérieur. Finalement, à quoi sert la police ? La loi répond-elle à cette question fondamentale ? Selon l'article 123 de la loi du 7 décembre 1998 sur la police intégrée : « Les fonctionnaires de police contribuent en tout temps et en toutes circonstances à la protection des citoyens et à l'assistance que ces derniers sont en droit d'attendre ainsi que, lorsque les circonstances l'exigent, au respect de la loi et au maintien de l'ordre public. Ils respectent et s'attachent à faire respecter les droits de l'homme et les libertés fondamentales. »

Qui ose encore prétendre que le législateur manque d'une vision utopiste de la société (et de la police) ? ■

1. Auteur de *Quels droits face à la police ?*, Couleur livres, Bruxelles, 2014. www.quelsdroitsfacealapolice.be
2. Sur ce constat qui n'est pas propre au milieu policier, voir Pierre Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Seuil, Paris, 2001.
3. Mathieu Beys, *Quels droits face à la police ?*, *op.cit.*, question n° 102, p. 131.
4. « Un *tu* utilisé en contexte formel — qui pourrait paraître incorrect ou délibérément impoli pour des francophones natifs — sera "excusé" lorsque prononcé par un locuteur néerlandophone » parce qu'en néerlandais, le tutoiement est « plus généralisé et plus rapide que pour la plupart des francophones ». https://fr.wikipedia.org/wiki/Tutoiement_et_vouvoiement
5. Obspol, Rapport 2016. *État des lieux des violences policières en Belgique*, p. 11-12. www.obspol.be
6. Le Comité permanent de contrôle des services de police est un organe de contrôle et d'enquête dépendant de la Chambre des représentants.
7. Comité P, *Rapport annuel 2015*, p. 44. www.comitep.be
8. *Ibid.*
9. Jugement du tribunal correctionnel de Gand du 26 janvier 2016 (http://unia.be/fr/jurisprudence-alternatives/jurisprudence/tribunal-correctionnel-gand-28-janvier-2016), confirmé par la Cour d'appel de Gand, 10 janvier 2017, (http://unia.be/fr/jurisprudence-alternatives/jurisprudence/cour-dappel-gand-10-janvier-2017).
10. CEDH, Turan Çakir c. Belgique, 10 mars 2009. https://hudoc.echr.coe.int/
11. CEDH, 27 juin 2017, *Khaled Boutaffala c. Belgique*, n° 48 302/15. http://hudoc.echr.coe.int/eng?i=001-175966 Témoignage issu du rapport d'activité d'Obspol 2017, à paraître.
12. Mathieu Beys, *Quels droits face à la police ?*, *op.cit.*, question n° 7, p. 45.
13. Pour les références des affaires qui suivent, voir Mathieu Beys, *Quels droits face à la police ?*, *op. cit.*, question n° 9, p. 47.
14. Les poursuites se basaient non pas sur l'outrage mais sur l'article 66 alinéa 4 du Code pénal.
15. Mathieu Beys, *Quels droits face à la police ?*, *op.cit.*, question n° 35, p. 73.
16. https://www.ouest-france.fr/culture/musiques/condamne-pour-avoir-chante-du-brassens-429016
17. Comité P, *Rapport annuel 2011*, p. 79.
18. Voir notamment la circulaire ministérielle OOP 41 du 31 mars 2014 concernant l'opérationnalisation du cadre de référence CP 4 relatif à la gestion négociée de l'espace public relativement aux événements touchant à l'ordre public.
19. Comité P, *Rapport annuel 2015*, p. 47.
20. Jean-Claude Hennuy, « École de police : la CGSP dénonce un taux d'échec élevé lors de l'examen Oral », RTBF, 3 octobre 2012. https://www.rtbf.be/info/regions/detail_ecole-de-police-la-cgsp-denonce-un-taux-d-echec-eleve-lors-de-l-examen-oral?id=7849205



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle)
2010-2015

8

Baptiste De Reymaeker
Coordinateur de Culture & Démocratie

ON APPELLE CELA LA PRISON

Qu'est-ce que parler veut dire en prison ? Comment, au moment de la naissance de la prison moderne (milieu du XIXe siècle), la question de la langue a-t-elle été posée par les théoriciens et législateurs ? Cet article propose un bref historique qui permettra de situer dans une certaine généalogie les enjeux mobilisés par Collect Call, un projet de récolte de paroles de détenus et de gardiens autour des mots « art » et « culture », réalisé par Valérie Vanhoutvinck et Bibiana Vila Gimenez.

D'Alexis de Tocqueville (1805-1859) nous connaissons surtout l'ouvrage *De la démocratie en Amérique*, paru en 1835. Deux ans auparavant, il publiait, avec son ami Gustave de Beaumont, son premier livre, resté méconnu : *Le système pénitentiaire aux États-Unis et de son application en France*. C'est plus généralement « la dimension carcérale d'Alexis de Tocqueville » qui « continue d'être sous-estimée dans son œuvre et dans son activité », remarque Michelle Perrot[1].

Au début de sa carrière de magistrat, influencé par un cousin député, Tocqueville va très vite s'intéresser aux questions pénales. Ainsi, parmi ses divers centres d'intérêt, Tocqueville a l'Amérique et la prison. Et c'est grâce à cette dernière qu'il traversera l'Atlantique. En effet, toujours en compagnie de Beaumont, il rédigera un mémoire pour demander à son gouvernement une mission spéciale d'observation des politiques pénitentiaires américaines. L'argumentaire déployé « flatte l'idéologie dominante » et s'appuie sur « une angoisse de classe »[2]. Il est efficace. Le 6 février 1831, ils obtiennent « une mise en congé de 18 mois et la mission officielle qu'ils réclament »[3]. « Ils s'acquittent très scrupuleusement de leur tâche en visitant de nombreuses prisons [...], en s'entretenant avec des personnages venant d'horizons très divers (directeurs de prison, gardiens, médecins, aumôniers, détenus, hommes de loi, personnalités politiques) et en se documentant consciencieusement sur le système pénitentiaire américain. »[4]

En octobre 1832, le rapport de la mission est rendu au gouvernement. Il est publié dans la foulée. Devenu député, la question pénitentiaire est sa spécialité parlementaire. C'est une question très vive à l'époque (1830-1840) et Tocqueville souhaite devenir « un acteur des controverses qui marquent son époque ». Fort du succès de *De la Démocratie en Amérique*, il écrit : « Un point pratique est excellent à placer au milieu d'une réputation théorique. Ne nous jetons pas en avant, quand il s'agit des prisons ; mais ne nous mettons pas non plus en arrière. »[5] À deux reprises, en 1840 et 1843, il sera désigné rapporteur d'une commission élue pour examiner une loi de refonte totale du système d'emprisonnement.

Pour Tocqueville, la prison doit protéger la société du crime et du désordre. La mission première est bien défensive. Elle est ensuite punitive. Enfin corrective. « Le premier objet de la peine n'est pas de réformer le condamné, mais bien de donner dans la société un exemple utile et moral. »[6] Il s'oppose aux philanthropes, dont Charles Lucas, Inspecteur général des prisons du Royaume, qui soutiennent que l'objectif de la prison doit être de corriger le détenu en vue de sa remise en liberté et misent sur un – *hypothétique*, ironiserait Tocqueville – salut du détenu.

La privation de la liberté n'est pas une peine suffisante. La vie en prison doit être rude. C'est à cette seule condition, affirment en chœur Beaumont et Tocqueville, qu'une régénération morale des détenus sera possible. Ils constatent, déjà en 1830, que le système pénitentiaire français est défaillant, « vicieux ». Entre 1828 et 1841, le nombre de récidivistes a triplé. « La peine qui devait corriger le coupable n'a d'autre effet que de le corrompre, et le crime trouve un auxiliaire dans le châtiment institué pour le détruire. [...] Aucune institution sociale ne prévient des délits, et la seule qui existe pour les réprimer en augmente le nombre. »[7] S'appropriant une critique entendue depuis 1815, c'est bien le cercle carcéral qu'ils dénoncent[8].

Ce cercle, vicieux, est rendu possible, selon eux, tout d'abord par le fait que les prisonniers ne sont pas triés : que des condamnés côtoient des prévenus ; que des voleurs côtoient des tueurs, des tueurs des fous, des fous des rebelles. Ensuite parce qu'organisé par les industriels, le travail est aliénant : « Ce n'est pas l'esprit, l'âme, les facultés intellectuelles, les sentiments généreux, qui sont mis à l'entreprise ; c'est le corps, c'est le travail des mains ; voilà ce qui a été adjugé à un industriel. Il n'a pas la mission de faire des détenus des hommes vertueux et de bons citoyens ; il lui faut des ouvriers ; ce sont pour lui des machines. En sortant de ses mains, ce sont des êtres dégradés et avilis. »[9] Avilissement qui se manifeste par exemple par l'usage inconsidéré de la paie : « Les condamnés pouvant utiliser leurs "revenus" pour se procurer des vivres, organisent tous les dimanches des banquets démesurés : "Qu'on se figure plusieurs centaines d'hommes dont presque tous avaient les stigmates de la corruption et du vice imprimés sur la face, occupés gaiement à manger et à boire, dans l'oubli grossier de leur position et de leur ignominie". »[10]

Autres facteurs vicieux identifiés par les deux députés : le peu d'instruction et d'éducation et l'inefficacité des punitions (l'opinion publique s'opposant aux peines corporelles). Mais c'est surtout la possibilité qu'ont les détenus de communiquer, de converser qui est mise en avant pour expliquer la faillite du système carcéral français. « La communication de ces hommes entre eux rend impossible leur réforme morale, et devient même pour eux la cause inévitable d'une affreuse corruption. »[11]

Pour casser ce cercle, Tocqueville promeut l'isolement cellulaire. Il a pu observer aux États-Unis deux modèles qui le pratiquent : le système d'Auburn et le système de Philadelphie. Dans le premier, « les détenus vivent en commun, mais en silence, dans les réfectoires, les ateliers, à l'école, à la chapelle, puis passent la nuit dans des cellules individuelles ». Dans le second, chaque prisonnier est isolé dans une cellule où il vit et travaille. Grâce au silence, les prisonniers ne peuvent se contaminer. À la limite les seules paroles autorisées sont pour le personnel pénitencier, soumises à la hiérarchie, à la verticalité[12].

Dans le système d'Auburn, le silence est imposé ; dans celui de Philadelphie la séparation est physique. Dans les deux cas, le prisonnier est « jeté dans la solitude si bien qu'il réfléchit. Placé seul en présence de son crime, il apprend à le haïr : et si son âme n'est pas encore blasée sur le mal, c'est dans l'isolement que le remords viendra l'assaillir »[13]. Michel Foucault commente : « Ce n'est donc pas un respect extérieur pour la loi ou la seule crainte de la punition qui va agir sur le détenu, mais bien le travail même de la conscience. »[14]

Tocqueville défend, intellectuellement et politiquement, comme député, le système de Philadelphie. Dans le système d'Auburn, si « les détenus ne peuvent se parler, ils se voient du moins tous les jours, ils se connaissent, et, sortis de prison, ils se retrouvent dans le sein de la société libre ». Il faut rendre impossible toute socialisation négative afin de prévenir le crime. Seul l'isolement physique permet d'empêcher la formation de sociétés de criminels au sein des prisons. Il leur retire le bénéfice de l'association et les réduit à « être seuls contre tous les honnêtes gens unis pour défendre l'ordre »[15].

Élu, Tocqueville représentait au parlement un courant de l'opinion publique. D'autres personnalités partageaient ses vues. Ainsi Louis Mathurin Moreau-Christophe, juriste, écrit-il à la même époque : « S'il y a quelque chose de vrai au monde, c'est ce fait incontestable, que la démoralisation actuelle du régime de nos prisons provient, avant tout, des exemples et des enseignements qu'y puisent les détenus, conversant librement ensemble, s'inoculant respectivement leurs mauvaises pensées, et convenant mutuellement entre eux des signes de reconnaissance qui les feront s'entraider un jour pour de nouveaux méfaits. Compagnons du crime qui se sont appris comment on se venge d'une société assez imprudente pour fournir elle-même aux individus qu'elle condamne les moyens de comploter à l'aise. »[16]

Ce qui les effraie c'est que par la langue, la prison devienne un espace de solidarité. Ce qui les effraie c'est cette langue elle-même, ce « verbe devenu forçat », cet argot qui « institue la rupture avec la société au sein d'un espace qui se veut pourtant réaffirmation des lois sociales »[17]. Moreau-Christophe, encore : « Ce qui lie les prisonniers entre eux, c'est, indépendamment de la communauté d'intérêt, la communauté de leur langage. Le langage est l'un des plus puissants éléments d'association unitaire. Parler la même langue, ce n'est pas seulement se servir des mêmes mots, produire les mêmes sons, c'est percevoir les choses sous un point de vue commun, c'est se mouvoir dans le même ordre d'intérêt et d'idées [...] Aussi l'argot est-il l'un des obstacles les plus sérieux à la moralisation des condamnés. »[18] Ce qui rend l'argot inadmissible en prison c'est qu'il est un organe de résistance, qu'il recrée au sein de l'espace carcéral un contre-pouvoir.

> « Toute parole, en prison, est argot en puissance. L'usage qu'en font les prisonniers reflète leurs conditions. La prison changeant des perceptions aussi fondamentales que celles de l'espace et du temps, inévitablement « modifie la langue dans le but de l'adapter, de la rendre adéquate à cette situation limite ». »

Toute parole, en prison, est argot en puissance. L'usage qu'en font les prisonniers reflète leurs conditions. La prison changeant des perceptions aussi fondamentales que celles de l'espace et du temps, inévitablement, « modifie la langue dans le but de l'adapter, de la rendre adéquate à cette situation limite »[19] .

La prison provoque la parole, souvent sous forme de récits. La chercheuse Marion Ardourel Croisy remarque que l'idée que « l'espace clos est un espace propice à la narration n'est pas nouvelle.

Elle s'inscrit dans une longue tradition littéraire qui, depuis le *Décaméron**, montre comment l'enfermement contraint favorise le déploiement de la parole ». Et cela insupporte les partisans de l'isolement des détenus, car ces récits, en prison, se substituent aux histoires à visée didactique et moralisante. « Voyez avec quelle avidité, avec quel recueillement sinistre les prisonniers prêtent l'oreille au récit que leur fait celui d'entre eux qui s'est illustré par le plus de forfaits. » La bouche du détenu est à leurs yeux une « porte dangereuse dont il faut assurer la garde pour ne pas la voir céder à l'intempérance »[21].

En 1844, une loi stipulant que « les inculpés, prévenus et accusés, seront séparés les uns les autres pendant le jour et la nuit » est votée, malgré le coût de sa mise en œuvre. Elle sera mise au placard durant le Second Empire. On revint alors à privilégier la déportation comme châtiment. L'esprit de cette loi resurgira en 1875 sous le nom de loi Bérenger. Elle généralise l'emprisonnement cellulaire dans les prisons départementales, prévoit un isolement total en cellule pour les prévenus et les condamnés à moins d'un an d'emprisonnement et stipule que les détenus sont astreints au silence et au port d'une cagoule pendant leurs déplacements à l'extérieur de leur cellule[22]. Elle ne sera pas appliquée, faute de moyens[23].

Si un strict isolement cellulaire n'a jamais été d'application par la force de la loi, il semble toutefois que dans certaines prisons le système Auburn fut testé, si du moins on en croit le témoignage de Jules et Edmond de Goncourt qui, vers 1860, visitent la maison centrale pour femmes de Clermont-sur-Oise. Cette prison est régie par la loi du silence continu. Edmond de Goncourt dénonce cette pratique dans son roman *La Fille d'Élisa* : « Le silence continu ! Élisa eut bien à souffrir à l'effet de se faire à la dure règle. C'est tellement contre nature pour une créature humaine de se déshabituer à la parole. La parole ! Mais n'est-elle pas une expression spontanée, une émission irréfléchie, le cri involontaire, pour ainsi dire, des mouvements de l'être ? La parole ! N'est-ce pas la manifestation d'une existence d'homme ou de femme tout aussi bien que le battement d'un pouls ? et comment un être vivant, à moins d'avoir la bouche cadenassée, ne parlerait-il pas aux êtres vivants au milieu desquels il vit, dans le contact des promenades, dans le voisinage des occupations, dans l'interrogation des regards mêlés, dans le coudoiement des corps par les ateliers étroits, dans cette communauté côte à côte de toute la journée, dans ce qui fait naître enfin et produit partout ailleurs la parole ! »[24]

Ce que tient à montrer ce roman c'est « le processus de désagrégation de l'individu, de son corps, de son esprit, du Moi privé de la pensée, même embryonnaire, et de la parole, c'est-à-dire ce qui différencie l'être humain de la parole »[25].

Pour Marion Ardourel Croisy, au-delà du débat sur l'isolement cellulaire, ce mutisme forcé, condamné par Goncourt, est le symbole général du sort fait à une « population qui, parce que marginalisée, ne peut que rarement témoigner des conditions de vie carcérale. Le langage semble privé de sa dimension performative : ce qui se dit dans les prisons ne trouve pas à se réaliser et n'a aucune efficience en dehors de la prison elle-même, cette dernière mettant ainsi à mal la dimension communautaire et sociale du langage »[26].

À la fin de la Seconde Guerre mondiale, la politique pénitentiaire change définitivement d'orientation : la prison doit permettre la réinsertion sociale des condamnés. La réforme Amor place l'amendement et le reclassement social du condamné au centre de la peine privative de liberté. Le traitement infligé au détenu doit être humain, exempt de vexations et tendre principalement à son instruction générale et professionnelle. Les travaux forcés sont abolis[27].

Est-ce que pour autant la prison a changé de nature ? Dans ses travaux sur la naissance de la prison, Michel Foucault constate que les réformes pénitentiaires instaurées entre 1830 et 1847 n'ont en rien modifié les dysfonctionnements de la prison. C'est la réponse finalement faite de donner un statut anthropologique au cercle carcéral (vicieux), celle de créer une véritable science des criminels qui fut déterminante dans la manière de mettre fin aux critiques du cercle carcéral et aux tentatives concrètes de le briser qui en découlèrent. Des effets dénoncés et critiqués, au bout du compte sont pris en charge comme données fondamentales pour une analyse scientifique de la criminalité.

La prison, après la Déclaration universelle des droits humains, n'aurait pas changé par rapport à celle qui naît au milieu XIX^e siècle. Les pratiques carcérales légitimées par le discours scientifique que sont la surveillance, la discipline/l'isolement, le travail, le redressement se maintiennent, sous d'autres habits. La surveillance s'affine. L'isolement s'est euphémisé, il est devenu autonomie. Le redressement est réinsertion par le travail et la culture. Le pouvoir disciplinaire poursuit sa mue néo-managériale.

Si la parole semble être libre en prison, si les détenus ont obtenu, en théorie, leurs droits à la liberté d'association et d'expression, si les téléviseurs crachent dans toutes les cellules, peut-on continuer à condamner le mutisme des prisonniers, l'isolement de la prison par rapport au dehors et s'affoler des effets d'une telle situation sur la santé sociale et mentale des détenus ? Oui, car les paroles des prisonniers restent des paroles contrôlées, surveillées. L'espace prison « biaise parfois jusqu'à la destruction, les conditions normales de la communication, pouvant conduire à une véritable pathologie du langage »[28].

Récemment, Valérie Vanhoutvinck et Bibiana Vila Gimenez, membres de l'association Culture & Démocratie, ont conçu, mené et tenté un travail fort intéressant autour des paroles des détenus et du personnel pénitentiaire.

Culture & Démocratie organise régulièrement des journées de rencontre autour des pratiques artistiques et culturelles en prison. Après la réussite de la dernière édition[29], il a semblé nécessaire d'interroger le dispositif même. Comment celui-ci reproduisait, en dépit des efforts, l'exclusion des détenus. Comment il affirmait qu'on avait très peu besoin d'eux pour parler d'eux.

L'association a voulu, pour concevoir une prochaine action éventuelle, partir d'un dialogue avec les détenus, les surveillants, les intervenants, les directeurs. *C'est quoi l'art ? C'est quoi la culture ? C'est quoi la culture en prison ?* Il fallait tous les entendre, réunir leur propos en un même lieu, provoquer une sorte de concert où les paroles des uns et des autres s'entrechoquent, résonnent, dissonent. C'est ce à quoi se sont affairées les deux artistes. Elles ont créé un site internet sur lequel ces paroles sont compilées : Collect Call[30].

L'enjeu maintenant est d'écouter et de répondre de la manière la plus juste possible, c'est-à-dire celle qui reconnaît, dans les paroles récoltées et entendues, leur performativité, leur influence sur l'extérieur. Parvenir à saisir ce qu'elles nous disent. Peut-être ceci : « Invente donc ta langue si tu peux ou veux entendre la mienne, invente si tu peux ou veux la donner à entendre, ma langue, comme la tienne. »[31] ■

1. Citée par Éric Keslassy, dans « Tocqueville et l'économie pénitentiaire », *in Revue d'Histoire des sciences Humaines* n°23, 2010/2, p. 175-202.
2. *Ibid.*, p. 180.
3. *Ibid.*, p. 184.
4. *Ibid.*, p. 184.
5. Tocqueville, cité par Éric Keslassy, dans *art. cit.*, p. 192.
6. *Ibid.*, p. 179.
7. *Ibid.*, p.182.
8. Michel Foucault, *Histoire des systèmes de pensée. Cours au collège de France*, p. 257. https://www.college-de-france.fr/media/michel-foucault/UPL4141398377262692190_AN_73_foucault.pdf
9. Tocqueville, cité par Éric Keslassy, dans *art. cit.*, p. 181.
10. *Ibid.*, p. 181.
11. *Ibid*, p. 185.
12. Michel Foucault, cité par Marion Ardourel Croisy, dans « Parler en prison au XIX^e siècle : la parole enfermée, un enjeu de pouvoir », actes du V^e Congrès de la SERD sur *Le XIX^e siècle et ses langues*, 24-26 janvier 2012, Paris, p. 16. https://f.hypotheses.org/wp-content/blogs.dir/3676/files/2017/02/Langues-Ardourel.pdf
13. Tocqueville, cité par Éric Keslassy, dans *art. cit.*, p. 185.
14. Michel Foucault, *Surveiller et punir*, Gallimard, Paris, 1975, p. 276-277.
15. Tocqueville, cité par Éric Keslassy, dans *art. cit.*, p. 195.
16. Louis Mathurin Moreau-Christophe, cité par Marion Ardourel Croisy, dans *art. cit.*, p. 9.
17. Marion Ardourel Croisy, dans *art. cit.*
18. *Ibid*
19. *Ibid*, p. 7.
20. *Ibid*, p. 9.
21. David Le Breton, cité par Marion Ardourel Croisy, dans art. cit., p. 15.
22. Source : http://prisons.free.fr/histoire%20des%20prisons.htm
23. Jean-Lucien Sanchez, « Les lois Bérenger (lois du 14 août 1885 et du 26 mars 1891) » *in Criminocorpus* [En ligne], Histoire de la criminologie, 3. Criminologie et droit pénal, janvier 2005 : https://criminocorpus.revues.org/132
24. Edmond de Goncourt, cité par Marion Ardourel Croisy, dans *art. cit.*, p. 15.
25. Colette Becker, citée dans *art. cit.*, p. 14.
26. *Ibid*, p. 1.
27. Source : http://prisons.free.fr/histoire%20des%20prisons.htm
28. Marion Ardourel Croisy, dans *art. cit.*, p. 4.
29. http://www.cultureetdemocratie.be/chantiers/culture-prison/image-et-prison
30. https://collectcall.weebly.com/
31. Jacques Derrida, cité par Marc Crépon, « Ce qu'on demande aux langues (autour du Monolinguisme de l'autre) » *in Raisons politiques* n°2, 2001/2, p. 36.

© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015



9

Marc Chambeau
Institut Cardijn, membre du bureau du Comité de Vigilance en Travail Social

DES PAROLES SECRÈTES À L'EXPRESSION COLLECTIVE

La loi organisant la levée du secret professionnel pour les travailleurs sociaux est passée. En pratique inapplicable, elle instaure toutefois un climat de suspicion et fragilise le principal outil de ces travailleurs : la parole. Marc Chambeau nous explique ici la manière dont le travailleur social œuvre à faire émerger des multiples paroles secrètes et individuelles qu'il reçoit une expression collective porteuse de changement. Mettre à mal le caractère secret de la parole individuelle c'est déstabiliser la base sur laquelle se construit cette voix commune. C'est de façon plus générale la dimension collective du travail social qui est niée, se limitant à une relation d'aide individuelle…

Se taire. Dire. Soutenir les expressions. Participer à la construction d'une parole argumentée. Désobéir et ne pas dire.

Tout ce qui est dans ma tête est dans ma tête. Et m'appartient. À moi. Rien qu'à moi. Mes projets les plus concrets que je sortirai en temps utile comme mes rêves les plus fous que je garderai peut-être toujours pour moi. Mes sentiments, comme mes fantasmes, mes obsessions, mes perversités. Ce que je pense d'elle ou de lui. En bien ou en mal. Mes petites déviances, mes gros actes délinquants, mes petits mensonges, mes tricheries. Mes idées politiques. Pour qui je vote. Mes fraudes scolaires, sociales, fiscales. Mes difficultés, mes problèmes. Mes petits jardins secrets. Et parce que nous sommes en démocratie, personne ne pourra m'obliger à sortir de ma tête ce qui s'y trouve. Ni la police, ni la justice. Parce que le droit au silence existe. Et pas seulement pour la présidente d'une institution publique d'une grande ville d'un tout petit pays.

Mais, parce que nous faisons société, nous échangeons, nous partageons, nous dialoguons. Certaines choses qui sont dans ma tête se font « paroles ». Je dis des choses. En conscience. Ou moins. Dans mes réseaux sociaux. Réels ou virtuels. Certaines choses qui sont dans ma tête, je les dis. Ou je les écris. Dès que la parole sort de ma bouche, dès que mon doigt pousse sur la touche et envoie, dès que l'enveloppe glisse dans la boîte, elle n'est plus à moi cette parole. Elle ne m'appartient plus. Je ne la contrôle plus.

Le plus souvent, ce que je dis, ce que j'écris, ce sont des banalités largement partageables. Ce partage n'aura que peu de conséquences sur ma vie. Parfois, les paroles que je dis ou que j'écris m'impliqueront davantage. M'engageront. Et il me faudra l'assumer. La vie en société, c'est ça le plus souvent. Oser affirmer des avis, des idées, des opinions et savoir que derrière cela, il y aura le débat et qu'il faudra défendre ce qui est dit ou écrit.

Il y a aussi les paroles qui me concernent plus intimement. Que je ne sortirai de ma tête qu'en conscience. Le plus souvent. Et s'il y a inconscience, elle me coûtera. Parce que le dévoilement découvrira des choses que j'aurais souhaité garder. Le plus souvent, cela sera donc en conscience. Je dirai des choses de moi à des personnes à qui je peux le dire. À qui je pense pouvoir le dire. Des gens de confiance. À qui je fais confiance. Mon père, ma mère. Ma compagne ou mon compagnon. Ma meilleure amie. Mon meilleur ami. Mon frère, ma sœur. Une prof, un religieux, un chef scout, une entraîneuse de sports. Des gens avec lesquels je pense pouvoir partager des éléments qui se trouvent dans ma tête, qui n'appartiennent qu'à moi. Si je les partage avec eux, alors que par ailleurs, j'ai le ressenti qu'ils sont à moi et que les dévoiler pourrait parfois les dénaturer, parfois me faire du tort, c'est parce que mon niveau de confiance est tel que je suis convaincu que cela n'arrivera pas. Que ce qui est en moi et que je partage ne me causera pas de mal.



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

Parfois même, et c'est une raison fondamentale de ce partage, c'est parce que je pense, au contraire, qu'il me fera du bien ce partage. Qu'il me soulagera. Qu'il me donnera un élan nouveau. Mais tout cela n'est pas certain. L'avenir le confirmera. Ou pas. Ce qui est par contre certain, c'est que, quand je mets une parole sur quelque chose qui m'appartient, ce quelque chose ne m'appartient plus. Ou, du moins, il n'appartient plus à moi seul.

Parfois, je ressens le besoin de partager ce que j'ai dans la tête. Mais malgré la confiance que j'ai en ces gens-là, ce n'est pas avec eux que j'ai envie de partager. Parce que je ne pense pas que ce partage me sera utile. Parce que ce partage pourrait leur faire du mal à eux aussi. Parce que ce que j'ai à partager est tellement intime que, même avec ces personnes dont je me sens très proche, il y a une barrière qui existe. Qui persiste.

Plus prosaïquement, il peut arriver que pour obtenir certains services, certains avantages qui me sont nécessaires pour vivre, pour survivre, pour permettre à ma famille de rester digne, je doive aussi me dévoiler. Parce que je sais que sans ce dévoilement, des portes se fermeront. Celles qui sont fondamentales à la poursuite d'un chemin décent et respectable. Alors je choisis. De dévoiler pour m'ouvrir ces portes. Ou de ne pas dévoiler. Parfois, parce que je pense que le dévoilement de ce que je pourrais dire m'est plus indigne encore que l'indignité de la demande d'un service. Parce que l'indignité de la demande ne serait pas compensée, dans mon esprit, par la dignité que je pourrais obtenir au travers de ce service, de cet avantage. Parce que l'institution à laquelle je devrais ou pourrais m'adresser ne me semble pas digne de la confiance minimale. Parce qu'elle a déjà prouvé, à moi ou à mes proches, qu'elle n'était pas digne de la confiance que je pourrais lui apporter. Les paradoxes des paroles à dire, ou pas, pour trouver la dignité. Pour rester digne. Et pourtant…

Et pourtant… Quand la société démocratique s'est construite, elle a trouvé pertinent de proposer qu'une série de professions puissent recevoir les paroles d'individus, pour les sortir de leurs difficultés, pour les aider à résoudre des problèmes, pour les guider vers un mieux-être. Avec les garanties liées à ces professions que les paroles reçues ne seraient pas dévoilées à d'autres. C'est ce qu'on a appelé le secret professionnel (parfois médical). Pourquoi pourrais-je faire confiance à ces professionnels de l'intime, ces professionnels du psycho-social, du paramédical ou du médical, alors que je ne les connais pas ? Deux éléments essentiels entrent en compte. Le premier, c'est le temps de construire la relation. D'apprendre à connaître l'autre. De sentir que la confiance peut exister, si je pense qu'avec cette personne, le partage de ce que j'ai dans la tête pourra m'être utile. Le second, c'est la garantie absolue que ce dévoilement de ce que, jusqu'à présent, je gardais pour moi seul, ne sera dévoilé à personne d'autre. Parce que j'ai une conviction que ce que je dis, que ce que j'explique, que ce que je raconte au professionnel, s'il est partagé avec d'autres, il pourra me causer beaucoup de mal, me fermer les portes à ce que je voudrais être.

Les travailleurs sociaux sont parmi ces professionnels qui reçoivent des paroles dont ils ne peuvent rien faire, si ce n'est en collaboration et au service de la personne qui dit. Quand le travailleur social reçoit la parole d'un ayant-droit, c'est le plus souvent parce que derrière, il y a une demande. Une attente. Quelque fois claire et précise. D'autres fois indéfinie. Clairement indéfinie. Il faudra, pour que le travailleur social fasse bien son métier, pour que la demande ou l'attente de l'ayant-droit soit plus qu'entendue, plus qu'écoutée, comprise, que les deux protagonistes de la relation apprennent à parler la même langue. Le langage du professionnel est… professionnel. Sentencieux, jargonnant, conceptuel… Heureusement parfois (souvent !) aussi compréhensible ou au moins sensible à la volonté d'être compris. Le langage de l'ayant-droit est bien souvent plus quotidien, plus concret, plus terre à terre. Malheureusement parfois jargonnant par mimétisme au langage des travailleurs sociaux qu'il rencontre très (trop) souvent. C'est la rencontre de vocabulaires différents, de constructions de phrases différentes, de couleurs de mots dysharmoniques. Il faudra, et c'est le travail à réaliser des deux côtés, rechercher l'harmonie. Suffisamment d'harmonie pour que le dialogue se développe sur des bases suffisamment communes. Avec la vigilance impérieuse pour le travailleur social de ne pas se satisfaire d'un ayant-droit qui adapterait son langage pour correspondre aux attentes du professionnel. Celui-ci doit se souvenir, en permanence, que ce sont les attentes de l'ayant-droit qui sont importantes et constituent le fondement de la relation.

> **« Le langage de l'ayant-droit est bien souvent plus quotidien, plus concret, plus terre à terre. Malheureusement parfois jargonnant par mimétisme au langage des travailleurs sociaux qu'il rencontre très (trop) souvent. C'est la rencontre de vocabulaires différents, de constructions de phrases différentes, de couleurs de mots dysharmoniques. »**

Le travail social, c'est répondre aux attentes et demandes de la population qui vient vers lui. Sachant que dans bien des situations, il n'y aura pas de réponse possible et réaliste aux demandes. Le travail social, quand il ne sait pas répondre aux demandes peut cependant aider les ayants-droits à rester debout. À se remettre debout. À se mettre debout. Notamment, en les soutenant dans les prises de paroles qui expriment leurs réalités. Ou

qui expriment tout autre chose. L'important dans le travail étant de favoriser l'expression. Même parfois, d'autoriser l'expression à des gens qui pensaient, peut-être, être démunis de ce droit. S'il y a le droit au silence, il y a aussi le droit à la parole. Le droit de dire. Le droit de se lever et de dire. Le « dire », c'est parfois de l'expression orale, brute ou patiemment construite. C'est parfois de l'écriture. D'une chanson, d'un poème, d'un texte, d'une pièce de théâtre. Le « dire », c'est parfois aussi le dessin, la peinture, la photo, la vidéo… L'important n'est pas tant le média, mais le sentiment que la personne aura de prendre une place. Sa place. Une belle place. L'idéal, c'est que le travailleur social puisse contribuer à ces expressions dans l'espace public. Pas dans l'espace public des précarisés mais dans l'espace public. Celui de tous. Avec par exemple des partenaires culturels.

Le travail social, c'est aussi collecter des informations fournies par les ayants-droits. Les collecter et les collectiviser en fonction de leurs similitudes. C'est l'expertise du travail social sur une diversité de thématiques. Une expertise construite à partir de demandes formulées par ces ayants-droits, lors de leurs rencontres et de leurs échanges avec les professionnels, demandes qui se font aussi témoignages de réalités vécues. L'expertise du travail social, c'est la collecte des paroles reçues, c'est leur collectivisation pour en faire une parole artificiellement (ou pas) commune, et c'est leur communication. Une communication vers d'autres professionnels du social (l'équipe, l'institution, les professionnels au sens large), vers des scientifiques qui sauront en faire un matériel de recherche utile aux propositions de solutions novatrices, vers le politique qui pourrait prendre des décisions et agir en conséquence.

L'expert travailleur social produit une parole artificiellement collective, parce que c'est lui (éventuellement avec ses pairs) qui produit la dimension collective de la parole. Or, si cette parole est une somme de témoignages individuels qui, mis ensemble, constituent une peinture de la réalité qui prend sens, il n'en reste pas moins que l'ayant-droit est l'acteur essentiel et manquant de la constitution de cette parole collective. La vraie dimension fondamentale du travail social est sans doute d'associer des paroles individuelles et secrètes et de révéler une parole collective prise par les ayants-droits eux-mêmes. Car, si l'on doit reconnaître une certaine expertise aux professionnels qui entendent les paroles de ceux qui vivent la pauvreté, des jeunes qui suivent le chemin tracé d'un parcours institutionnel, d'un gamin qui vit l'enseignement spécialisé comme une relégation, d'un candidat réfugié dont on ne croit pas l'histoire de sa vie, la véritable expertise, la véritable et fondamentale compréhension des situations vécues, ce sont ceux qu'on appelle parfois « les experts du vécu » qui la possèdent.

Le rôle du travailleur social n'en reste pas moins essentiel, mais méthodologiquement axé vers la production adéquate et bien ciblée d'une parole collective qui soutienne le changement. Cela consistera, par exemple, en l'encouragement aux témoignages, parce qu'utiles pour l'ayant-droit lui-même, mais aussi pour bien d'autres ayants-droits. À l'animation de groupes où la parole s'échange, se confronte et trouve une première dimension collective. À un travail d'accompagnement où la parole brute, fondamentale parce qu'issue du vécu quotidien, se transforme en une parole plus structurée, plus argumentée. Et que, de cette structure, naissent des propositions de solutions issues du réel et non d'un travail de chambre trop souvent déconnecté.

Enfin, le groupe devra faire l'effort de traduire ce qui est dit, dans une langue compréhensible et acceptable par ceux à qui la communication est adressée. C'est une étape délicate, parce qu'elle reconnaît la différence de culture, notamment au niveau du langage entre une classe de décideurs dominante et une classe des ayants-droits que l'on risque de considérer plus frustes. Le jeu (ludique !) pourrait alors consister à organiser cette communication d'une façon qui permettra aux ayants-droits de faire comprendre aux receveurs de la communication, qu'ils ne sont pas dupes de cette condescendance, et même sans doute qu'ils sont capables d'en rire…

L'actualité médiatisée du travail social aujourd'hui, c'est la décision du gouvernement d'organiser la levée du secret professionnel dans des situations qu'il veut faire croire relativement exceptionnelles, mais qui risquent de ne bientôt plus l'être. Cette décision politique s'inscrit dans l'air du temps[1]. Depuis 1991, il y a cette vague qui, pas à pas, construit cette société polissée, dans laquelle il sera de plus en plus délicat de se retrouver à la marge, que cela soit de façon volontaire ou subie. Alors que la plupart des travailleurs sociaux visent le bien-être des gens qu'ils rencontrent, et soutiennent dès lors la vie en marge quand la population la souhaite. Alors qu'ils œuvrent à d'autres moments et en d'autres lieux à la sortie d'une marge subie. Ce que la pensée unique (un concept loin d'être dépassé) leur impose, c'est l'encadrement, la surveillance et la délation. Voire même aujourd'hui une délation sur base de faits qui seraient supposés et non-vérifiés. Le tout pour une sécurisation d'une partie de la société, à l'exclusion de ceux qui, fondamentalement, manquent le plus de cette sécurité, les pauvres, les précarisés et les exclus. ■

1. Marc Chambeau, « Travail social : la menace est au niveau 4 » in *Démocratie* n°1, janvier 2017.

Mélanie Godin,
Directrice des Midis de la poésie[1]

LA POÉSIE, UN ESPACE DE LIBERTÉ LANGAGIÈRE

Les Midis de la Poésie existent depuis plus de 70 ans. On dit que c'est une institution qui compte dans le paysage culturel bruxellois. Une association sans but lucratif œuvrant pour que la poésie existe, envers et pour tous. La poésie, c'est un combat, une lutte, une résistance au quotidien. Aux Midis, nous organisons des rencontres avec peu de moyens. Depuis plusieurs années, nous essayons de mettre en place des projets, en parallèle de la programmation principale, pour que les gens, sensibles ou non à la poésie, aient un espace où dire et vivre un moment de poésie. Nous souhaitons prendre notre distance avec le monde conceptuel souvent au cœur de la poésie contemporaine pour nous raccrocher au monde réel, nous adresser à tout le monde et faire en sorte que la poésie ne soit plus réservée à une partie privilégiée de la population. Dans ce sens, nous avons mis en place des ateliers créatifs transdisciplinaires, les « petits goûters de la poésie ». Ceux-ci ont lieu le samedi après-midi et la poésie est le fil rouge qui relie des binômes d'artistes (comédiens, créateurs sonores, danseurs, illustrateurs, auteurs, etc.) avec les participants, de tout âge et de toute origine, pour partager et expérimenter ensemble un moment de poésie active et citoyenne. Nous proposons aussi, depuis 2017, des ateliers de poésie connectée, ateliers de sensibilisation à la poésie de 2 heures dans les classes du secondaire à Bruxelles et en Wallonie. Grâce à un subside spécifique et exceptionnel, nous pouvons donner gratuitement 20 ateliers de sensibilisation à la poésie pour renforcer le plan lecture initié en Fédération Wallonie-Bruxelles. Ce projet pilote d'action dans les écoles et dans les associations (maisons de quartier, centre culturels, etc.) est temporaire et limité dans le temps.

> « La poésie, qui est sans doute un animal préhistorique est aussi une espèce en voie d'apparition. Elle n'a pas de difficulté à se connecter à d'autres mondes possibles pour elle. »

Nous ne savons pas encore si nous aurons les moyens de le reconduire l'année prochaine, mais ce qui est sûr, c'est qu'il y a une demande réelle que notre institution sorte de ses murs et aille à la rencontre des gens pour parler, écrire et échanger sur la poésie. Ce qui se passe à chaque rencontre est à la fois fort et unique. C'est de la poésie connectée à la vraie vie. Les échanges, les paroles dites et écrites sont retranscrites sur de petites fiches de différentes couleurs. Ensuite, ces petites fiches sont photographiées et postées très simplement sur les réseaux sociaux. Ce chemin de la rencontre physique, d'une discussion sur le rôle de la poésie aujourd'hui, de l'écriture manuscrite au partage de quelques phrases écrites à voix haute fait complètement sens, tant pour les participants que pour ceux qui animent les ateliers. Un livre papier sera réalisé à la fin des rencontres pour garder une trace de ces fragments poétiques uniques.

Dans ce qui suit, je vous propose de lire deux voix qui s'entremêlent : celle de Aliette Griz, l'animatrice des ateliers de poésie connectée et celle de Victoire de Changy, chargée de communication aux Midis de la Poésie et écrivaine, témoin et regard extérieur d'un atelier dans une classe de 6e secondaire. J'espère, par cette approche, vous faire vivre au plus près un atelier de poésie et vous faire ressentir ce qu'il produit. Ce moment où la personne, jeune ou moins jeune, s'autorise à écrire de la poésie en réalisant qu'elle a la légitimité pour le faire. Ce moment de partage et d'intimité que la littérature et les mots rendent encore possible. Ce moment où la vie a du sens, grâce à l'écriture et à la poésie. Ce moment de poésie concrète et ce combat pour que la poésie soit partout, et pour tou-s-tes.

Témoignages d'Aliette Griz & Victoire de Changy

Il leur faut sept minutes et trente-neuf secondes pour définir ce que peut vouloir dire, pour eux, du haut d'eux, la poésie. J'entends toutes ces voix qui répètent le même mot, ces voix qui tâtonnent, les rares bien établies et toutes les autres perchées entre le grave et l'aigu. Ils rient beaucoup, baissant la tête comme si, ce faisant, ils pouvaient cacher l'hilarité derrière les autres rangées. Ils communiquent entre eux en écrivant au marqueur sur la tranche interne de leurs classeurs.

Depuis six mois, je donne des ateliers de poésie connectée aux élèves des écoles du secondaire à Bruxelles. Je leur parle de poésie et de connexion, deux choses qu'ils ne lient pas forcément, mais qui ont un rapport. La poésie, c'est une voix qui lie, aussi. Quelque chose qui s'impose, en tout cas. Et qui ne disparaît jamais. La poésie, qui est sans doute un animal préhistorique est aussi une espèce en voie d'apparition. Elle n'a pas de difficulté à se connecter à d'autres mondes possibles pour elle.

« Parfois, je voudrais sauver la terre, parfois je voudrais la voir brûler. »[2]

Le projet est tourné vers l'école, mais sans visée académique. Je n'ai pas de formation d'enseignante, j'y vais avec l'idée de leur montrer quelque chose qui est proche d'eux mais qu'ils ne voient pas forcément. Quelque chose qu'on cherche ensemble. On peut prendre du temps pour écrire de la poésie. Certains me disent qu'ils ont déjà écrit des poèmes. D'autres écrivent des blogs. Ce n'est pas si éloigné. Mais pendant deux heures, on entend poésie au sens de prise de parole. On ne hiérarchise pas ce qui se dit. C'est un risque à prendre, de les mettre à égalité devant les mots, de ne pas les juger. On est des poètes égalitaires qui se fondent sur la toile à coups de #, avec l'humilité qu'il faut pour ça.

« Le sourire est une arme, je suis calibré, je ne lis pas de bouquin. »

Dans la bande, il y en a une qui avoue : j'écris. Je voudrais écrire. Je voudrais être écrivain. Pour se justifier, elle baisse les yeux, elle dit : c'est parce que papa fait ci, et maman ça. Je suis dedans depuis toute petite. Celle-ci sera la seule qui, plus tard, signera son poème.

Je voudrais que les élèves se sentent emportés dans un mouvement qui est là, pas loin d'eux dans la ville et qu'ils peuvent contribuer à générer. La Belgique est un pays très poétique. Elle est contradictoire, elle regorge de projets plus ou moins officiels qui s'ignorent les uns les autres, en tombant sur elle comme des gouttes d'une pluie toujours renouvelée. La poésie est une activité qui ne perd pas une miette de ce qui l'entoure. Les poètes, dans la Grèce antique, avaient le rôle de transmettre, par la parole et le chant, les histoires des Dieux. C'est cette vocation ambulante qui m'intéresse, avec l'idée que ce sont les élèves et leurs mots qui remplaceront la parole des Dieux.

« Mon esprit sur une autre planète, mon corps est le seul à répondre présent. »

La poésie engagée, elle mobilise la communauté. Elle a cette particularité d'appuyer. Parfois dans le dos, pour l'élan, parfois là où ça fait mal. Il y a celle qui pleure quand on parle de mère. Pas pour la sienne, de mère, mais par empathie pour l'autre, particulièrement pour sa voisine de droite, qui a perdu sa mère la semaine dernière.

Parler de poésie à l'école sera ainsi la possibilité de donner une mission aux élèves. J'aime l'idée qu'eux aussi soient des poètes à la seconde, à la minute ou à l'heure. La poésie connectée n'a pas peur de l'anonymat des fiches, des mots griffonnés. Chaque tentative permet de lancer quelques coups de pieds au conformisme et lui présenter un visage toujours jeune et ironique. Les élèves rencontrés pendant les ateliers de poésie connectée font œuvre collective. Parce que nous sommes tous des maillons pas toujours liés d'une unité pas vraiment définie.

Ce qui mobilise ? La peur, la violence de l'actualité. Les élèves s'appliquent en écrivant leurs acrostiches, soufflent sur leurs fiches colorées pour que l'encre sèche plus vite. Sur le tableau, on peut lire : quatre fois le mot ATTENTAT, trois fois le mot TERRORISME. Un seul PAPA, une seule FAMILLE. Il y en a deux qui, dans la classe, ont choisi d'écrire à la verticale le mot INSOMNIE. L'idée me surprend : à notre époque, même encore enfant, on ne dort plus comme un enfant. On demande : qui, parmi vous, ne dort pas très bien ? Dix mains se lèvent. Tous se regardent. Cohésion dans les petites douleurs individuelles, soudain. Ils se reconnaissent, ils ne sont plus seuls.

« Ceci n'est pas un atelier d'écriture, c'est une prise d'otages. » ■

1. www.midisdelapoesie.be
2. Toutes les citations sont tirées des ateliers.



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

Laurent Bouchain
Metteur en scène et dramaturge
Administrateur de Culture & Démocratie

UN POÈTE ÇA SENT DES PIEDS[1], N'EST-CE PAS LÉO ?

« Que font-ils ? Qui sont-ils ?
Ces gens qu'on tient en laisse
Dans les ports au shopping
Au bordel à la messe ? »

Léo Ferré, *Words… words… words*

8h30, nous sommes vendredi et Dieu seul sait que je suis las ! Cela fait deux bonnes heures que je suis coincé dans mon destin, à balayer du regard ces voitures qui n'avancent plus. Encore un xième bouchon sur cette autoroute saturée à en être malade et qui vomit son surplus de mouvements par des soubresauts d'immobilisme.

Un camion est en panne, sur le flanc, à quelques kilomètres d'ici, dit-on. Quelques enjambées mécaniques, quelques minutes en temps normal, tout au plus. Mais pour l'heure, les centimètres sont chèrement gagnés ! Alors, pour plonger le temps dans l'acceptable, la radio est de mise. On ne peut rien faire d'autre que cela, la posture de l'aveugle qui regarde mais ne voit rien, l'attitude du sourd qui entend mais n'écoute plus et ne pense plus et se remplit du vide porté par des voix outrancières et banales, empruntées par une pseudo bonne humeur préfabriquée et qui martèlent à encrasser l'air conditionné, les bienfaits d'un consumérisme méprisant.

Le temps m'étrangle, le temps me comprime, le temps me désosse.

La pluie s'invite au bal, elle dégouline en tragédie symbolique. La radio me saoule avec ses pubs, ses mots désertés, ses idées dépeuplées. Je la coupe, je branche mon téléphone aux enceintes de la voiture à l'arrêt et je laisse aller mon doigt sur les mille albums enregistrés que celui-ci contient. Et au hasard du réflexe, je décoche celui qu'Aragon décrivait comme étant l'artiste qui « […] rend à la poésie un service dont on calcule mal encore la portée, en mettant à la disposition du nouveau lecteur, un lecteur d'oreille, la poésie doublée de la magie musicale. […] Il faudra récrire l'histoire littéraire un peu différemment à cause de Léo Ferré »[2].

Comme c'est bon d'entendre Ferré quand on en a ras le trottoir des inerties du monde et des inepties de ces voix FM-nomades. Et quand Léo se lance dans ses logorrhées rugissantes, quand il nous parle d'un temps où la morale, celle des autres, était la maîtresse de la censure, celle qui régnait en conscience sur nos âmes et nos semblables, l'oppression se dilate et la courte-haleine se guérit presque par magie. Car nous la reprenons la route avec Ferré – même si c'est celle de l'imaginaire – à pleins poumons, nous amenant vers cette « vraie galaxie de l'amour instantané ». (*Le chien*)

Et quand Ferré s'élance, faut se pousser et se laisser faire, se laisser déborder. Ça, la pluie, elle l'a compris. C'est peut-être pour cela qu'elle a tenté d'intensifier ses ardeurs, qu'elle a frappé encore plus fort sur mon corbillard de métal à l'arrêt. Ferré venait de déclarer la guerre, celle de la mélancolie : « La mélancolie / C'est voir dans la pluie / Le sourir' du vent / Et dans l'éclaircie / La gueul' du printemps / C'est dans les soucis / Voir qu'la fleur des champs. » (*La mélancolie*) et la pluie cherchait à le faire plier.

Au moment où tout était en lutte et fracas, Ferré a porté le coup de grâce en dégainant ces fleurs de sensualités puisées dans l'inavouable (du dévotement), l'inacceptable (du bourgeoisement), l'irresponsable (du proutproutement). Et cela s'enchaîne et s'empile, les images et le verbe nous parlent de la menstruation, de la poésie et de l'amour : « Pour la Légion d'Honneur qui sort de ta matrice » (*Requiem*) ou encore « Je t'apprendrai le verbe "aimer" / Qui se décline doucement / Loin des jaloux et des tourments / Comme le jour qui va baissant / Comme le jour qui va baissant / Tu as le col d'un enfant cygne / Et moi j'ai des mains de velours / Et quand tu marchais dans la cour / Tu t'apprenais à me faire signe / Comme si tu avais eu vingt ans » (*Petite*), le *knock-out* est annoncé et le silence s'apprête à baisser le rideau.

Bon Dieu, comme les temps ont changé ! Les menstrues ferréennes se censurent toutes seules dans nos libidos contrôlées. Et que dire de sa relation fantasmée dans *Petite* ? Même si en phare clairvoyant, il nous lance en fin de texte, un « Quand sous ta robe il n'y aura plus / Le Code pénal » ou quand il écrit encore dans sa préface à *Poètes… vos papiers !* : « N'oubliez jamais que ce qu'il y a d'encombrant dans la morale, c'est que c'est toujours la morale des autres », que faire, que dire ? Condamner ou justifier ?

Merde, c'est quoi ce bordel ? C'est quoi ces pensées qui s'invitent à dîner à la table de ma basse-morale ? Qu'est-ce qui a changé en si peu de temps ? À qui avons-nous laissé le terrain de la pensée et du verbe ? Qui sont ces cagoulards

de mots, ces hypocrites du sens et du pouvoir ? Shakespeare serait-il devenu aussi un terroriste ? (*Words… words… words*)

« J'ai bu du Waterman et j'ai bouffé Littré / Et je repousse du goulot de la syntaxe / À faire se pâmer les précieux à l'arrêt. » (*Poètes… vos papiers !*)

Certains diront que Ferré, cet « immense provocateur – qui provoque à l'amour et à la révolution » (*Le chien*), a toujours été condamné par toutes celles et tous ceux qui ne se reconnaissaient pas dans la marge et la solitude. Effectivement, certains articles d'époque nous le confirment. Comme cette campagne de calomnie portée par Jean Edern-Hallier qui invitait le public à le recevoir « à coup de pavés dans la gueule ! »[3] ou comme en Algérie en 1975 où Ferré défendait physiquement son droit de chanter devant des jeunes Algériens montés sur scène, tentant de l'empêcher de continuer son *Il n'y a plus rien* juste après qu'il venait de lancer « Moi, je suis un bâtard. Nous sommes tous des bâtards. »

> « Sommes-nous si mal avec nos pulsions *castropoétiques* que certains mots ont la morsure de la honte ? Que s'est-il passé pour que nous soyons devenus tous, bien malgré nous, des experts en moralisation outrancière ? »

D'autres s'excuseront de ne voir en Ferré que l'anarchiste redouté et redoutable, qui de bravade en audace, enflamme leurs valeurs et les principes régissant leur existence. Mais faut-il rappeler l'extraordinaire biographie de Robert Belleret[4] dans laquelle il précise que « […] Ferré l'instinctif se méfiait, jusqu'au rejet, de l'anarchisme qui remettait sur le tapis des doctrines incompatibles avec l'insoumission foncière de celui qui refuse singulièrement les coups de pied dans le cul. Il préférait se référer tout simplement à la définition du dictionnaire […] : négation de toute autorité d'où qu'elle vienne »[5]. D'ailleurs, Léo Ferré ne disait pas autre chose dans *Basta* : « Le drapeau noir, c'est encore un drapeau. »

Peut-être que Ferré embourbé dans son dedans, dans sa solitude, pouvait se permettre un *presque* tout : « Une solitude peuplée, voilà le sens de notre condition sociale. Une solitude peuplée d'images. Voilà pourquoi les hommes n'aiment guère quitter la ville. Il faut beaucoup d'abnégation pour vivre ailleurs que dans le cercle. Les sages qui y parviennent sont rayés des listes. On n'aime guère les marginaux. […] Les idoles laides sont plus rentables dans ce commerce misérable parce qu'elles répondent mieux aux demandes du voyeur commun qui se retrouve plus facilement dans un Aznavour que près d'une Garbo. Au fait, sans voyeur, pas d'idoles. […]. » (*Les idoles n'existent pas*) Aurait-il pu chanter aussi librement, être ce baroudeur, ce *poète voyant aux sens déréglés*[6], aujourd'hui, dans notre contemporanéité lissée ? Je me demande quelles auraient pu être les résonances de tout cela ? Sommes-nous si mal avec nos pulsions *castropoétiques* que certains mots ont la morsure de la honte ? Que s'est-il passé pour que nous soyons devenus tous, bien malgré nous, des experts en moralisation outrancière ?

Faut-il « déconstitutionnaliser le foutre » (*Les idoles n'existent pas*) tellement que nous nous sommes perdus dans les tréfonds de notre humanité psychologique avec notre signifiant, notre signifié et notre symbolique ? Et nos affects qui dévorent notre réel à s'en faire exploser notre humanité ! C'est là-dedans que nous nous sommes égarés, dans ce déni d'humanité au profit d'un nouveau monde, d'un nouveau *homo materialus* ou *homo consommus*.

Nous nous sommes noyés *dans ce paradis perdu où Dieu se touche (Métamec)* et survivons comme nous le pouvons dans l'attente d'un réveil salutaire ! « Je me réveillerai, et les lois et les mœurs auront changé, – grâce à son pouvoir magique, – le monde, en restant le même, me laissera à mes désirs, joies, nonchalances. »[7] En attendant, on se blottit dans l'entretoise de l'entre-soi, on s'enferme dans l'iPod-prison, de peur d'avouer au vendu de la bienséance nos crimes auditifs.

La pluie a cessé, les 9 heures sont passées, les voitures redémarrent, l'autoroute respire en poison, le monde se remet en branle et la journée est à peine commencée. Je ne démarre pas tout de suite, je me fais klaxonner… et je m'en moque. Mon magnétophone qui se souvient de « cette voix qui s'est tue »[8] n'a pas fini de m'adoucir alors je laisse faire… « J'étais celui que tu attends / J'étais celui qui t'aimait tant / Depuis longtemps / Ô si longtemps / S'il t'arriva de m'oublier / Tu sais que moi, je n'oublierai jamais… / Car notre amour est plus fort que l'amour. » (*Notre amour*)

Bon Dieu, que c'est beau… ■

1. Léo Ferré, *Le chien*.
2. Louis Aragon, « Léo Ferré et la mise en chanson », préface au disque *Les Chansons d'Aragon*, Barclay, 1961.
3. Cité dans Jean-Claude Leroy, « Léo Ferré, "Mon Dieu, qu'il était con !" suivi de Madeleine pour mémoire » [en ligne], in *Mediapart*, 1er août 2013. https://blogs.mediapart.fr/jean-claude-leroy/blog/010813/leo-ferre-mon-dieu-qu-il-etait-con-suivi-de-madeleine-pour-memoire
4. Robert Belleret, *Léo Ferré, Une vie d'artiste*, Actes Sud, Arles, 2003.
5. *Ibid.*, p. 428.
6. Cf. Arthur Rimbaud, *Lettre à Georges Izambard du 13 mai 1871*.
7. Arthur Rimbaud, *Une saison en enfer*, Alliance typographique, Bruxelles, 1873.
8. Louis Aragon, préface au disque *Les Chansons d'Aragon*, *op. cit.*

LA LITTÉRATIE À L'HEURE DES MACHINES D'ÉCRITURE NUMÉRIQUES : question de démocratie

Salomé Frémineur
Doctorante en philosophie à l'Université Libre de Bruxelles

> La démocratie repose sur un rapport au langage qui n'est exempt ni de technique, ni de pouvoir – c'est dans ces coordonnées que s'inscrit la question de la littératie. Le numérique implique de la poser à nouveaux frais, en mobilisant tant les domaines de l'éducation que du logiciel libre.

Démocratie et littératie, une vieille histoire

En définissant l'humain comme animal politique et doué de langage, Aristote grave dans le marbre de la philosophie la dimension langagière de la citoyenneté[1]. Le citoyen de la démocratie athénienne se caractérise par le fait qu'il délibère et participe à la décision sur l'agora, à égalité avec ses concitoyens (mâles et libres, comme il ne faut pas l'oublier) : cette image imprègne nos conceptions de la démocratie. La maîtrise de la langue s'inscrit comme le critère d'effectivité de la citoyenneté, instituant la cité et l'assemblée souveraine des citoyens dans un mouvement dont il est utile de rappeler qu'il écarte dans le même temps les étrangers, définis comme « barbares », c'est-à-dire ceux qui ne parlent pas grec, qui ne partagent pas le langage[2].

Dans une société trop étendue pour que les citoyens puissent se réunir dans l'agora, la souveraineté du peuple s'exerce par l'intermédiaire de représentants – processus dont on entrevoit la dimension linguistique en considérant à quel point l'expression « représenter le peuple » n'a pas de caractère d'évidence : de quelle(s) voix parle ce peuple ? Comment le faire parler dès lors qu'il ne s'agit plus d'une parole en présence sur l'agora ? Les médiations deviennent alors primordiales : schématiquement, c'est l'écriture qui a permis de communiquer et d'administrer des territoires plus étendus ; toujours aussi schématiquement, les médias contemporains jouent un rôle dans l'organisation d'un espace public, pour reprendre le vocabulaire de Habermas. Ils participent au dépassement des micro-sphères sociales dans la tenue d'un débat et de l'exercice des conflictualités, condition à la *représentation* de *quelque chose comme* un peuple, notamment par le vote[3].

Ce passage à la représentation s'accompagne d'un autre glissement du sens de la démocratie, qu'on aperçoit déjà lorsqu'en 1819 Benjamin Constant oppose la liberté des anciens, comme participation à la vie de la cité, à la liberté des modernes[4], celle de ne pas être contraint : la démocratie repose également sur les droits dont disposent ses citoyens. Il est intéressant de noter que les deux éléments, de la participation et des droits, dont les théories modernes de la démocratie décrivent la mise en tension, se rejoignent ici en ce que leur effectivité repose sur la littératie, comme la maîtrise du langage et des médiations (notamment documentales) qui lui sont associées. On peut à ce stade en distinguer trois aspects : celui des droits, dont l'effectivité repose sur un appareil administratif et juridique[5] ; celui des conditions de la réception médiatique ; et celui de la participation à la vie politique.

« *Code is law* »

Avec ce qu'on a pris l'habitude d'appeler « le numérique » pour désigner un ensemble de technologies et les transformations sociales qui sont liées à leur développement, la question de la littératie comme maîtrise du langage et de ses médiations se trouve posée à nouveaux frais. La portée de ces changements a le mérite de rendre plus visible l'organisation médiatique des communications humaines dans sa dimension politique. En particulier, le développement d'Internet a d'abord été analysé comme une opportunité sur le plan démocratique : le réseau devait permettre d'échanger des points de vue, de construire des savoirs collectivement, il était un espace utopique d'égalité où s'effaçaient les dominations à l'œuvre dans la vie non virtuelle. En effet, par rapport aux médias traditionnels, des journaux à la télévision de masse, Internet permet à chacun d'être récepteur autant qu'émetteur ; de lire ou d'écouter, mais aussi d'écrire : on promettait un bel avenir à Internet comme lieu de production et d'échange, donc de développement de la littératie dans les différents aspects qu'on a évoqués.

Ces attentes sont aujourd'hui loin d'être comblées[6]. Si l'on peut pointer la naïveté politique à l'œuvre dans la foi en un espace qui s'auto-organiserait spontanément sans reproduire de mécanismes de domination, on peut aussi

simplement rappeler la mise en garde que Lawrence Lessig a formulée en 2000, c'est-à-dire en pleine utopie, avant l'explosion des GAFA – Google, Apple, Facebook, Amazon, auxquels on peut ajouter Microsoft, autrement dit les géants qui dominent largement le Web et orientent les usages du numérique. Lessig écrit alors – de manière tellement prémonitoire que cela paraît trivial – que sur Internet, « *code is law* », le code est la loi[7]. C'est-à-dire que la toile ne serait pas le paradis de la libre-expression qu'on annonçait, mais que l'accès à la parole est en fait régulé par un opérateur non pas étatique ou juridique mais par le code informatique. On retiendra ici le fait qu'avec la médiatisation de l'expression, l'espace public se trouve structuré de manière toujours plus pénétrante par des opérateurs privés. Ce sont ces opérations qui sont décrites de manière contemporaine par les notions d'économie de l'attention[8], de capitalisme linguistique[9] ou encore de gouvernementalité algorithmique[10]. Ces analyses mettent en avant le rôle de l'infrastructure numérique dans la structuration de nos expériences individuelles et collectives et du politique lui-même, rôle dont la caractéristique serait l'opacité. Ce qui nous effraye est d'être gouverné par quelque chose qui n'est l'objet ni d'un conflit, ni d'une délibération publique ; bref, qui échappe au langage. C'est en quelque sorte lui qu'il s'agirait de retrouver (ou de libérer). Mais sous quelle forme ?

Le code pour tous et toutes : nouvelle frontière ?

Avec le numérique, on est en effet témoins d'une forme d'adhérence entre le langage et la médiation technique qui le sous-tend, jusque dans ses premières couches matérielles. On l'a vu, le rapport au langage comme élément de la démocratie ne va pas de soi ; pour se former comme tel, le langage prend un rôle institutionnel qui va de pair avec ses accès spécifiques, depuis la première forme de délibération sur l'agora. C'est bien là que s'enracine la nécessité de la littératie comme connaissance spécifique qui comprend la documentalité* du langage, son caractère technique ; c'est là qu'elle dépasse la connaissance orale de la langue et l'alphabétisation.

Toutefois, les connaissances nécessaires à la compréhension et à la manipulation du langage en contexte médiatique n'impliquent forcément pas d'atteindre le niveau le plus matériel de la médiation ; c'est-à-dire qu'on peut être « lettré » sans être typographe ou imprimeur, disposer des ressources nécessaires à déchiffrer les informations qui nous parviennent par un biais télévisé sans maîtriser la technique des câbles coaxiaux. Avec le numérique, on assiste au brouillement radical de la frontière qui, si fragile fût-elle, assurait une délimitation strictement langagière de la littératie. Les machines de communication sont devenues des machines d'écriture et les déterminations sont enracinées dans les couches profondes du codage technique – *code is law*.

Et si, dans ce contexte, la littératie devait devenir la connaissance technique ? Connaître non seulement la programmation mais plus généralement le fonctionnement d'un ordinateur, d'un téléphone permettrait de s'affranchir de l'emprise des GAFA, en organisant des réseaux sociaux libres, en hébergeant ses propres données, en surveillant ses traces numériques, etc. C'est l'argument du logiciel *libre*, soutenu par la communauté dite du Libre, organisée autour de *hackerspaces*, de *Linux User Groups* , et d'instances virtuelles, qui représentent en quelque sorte les héritiers des pionniers du Net, promoteurs du *do it yourself* et d'une idée du réseau comme vecteur de liberté. Dans cette optique, notre aliénation par rapport aux opérateurs numériques paraît pouvoir être dépassée par l'acquisition d'une connaissance technique qui nous permettrait de regagner le rapport au langage sur lequel repose la démocratie.

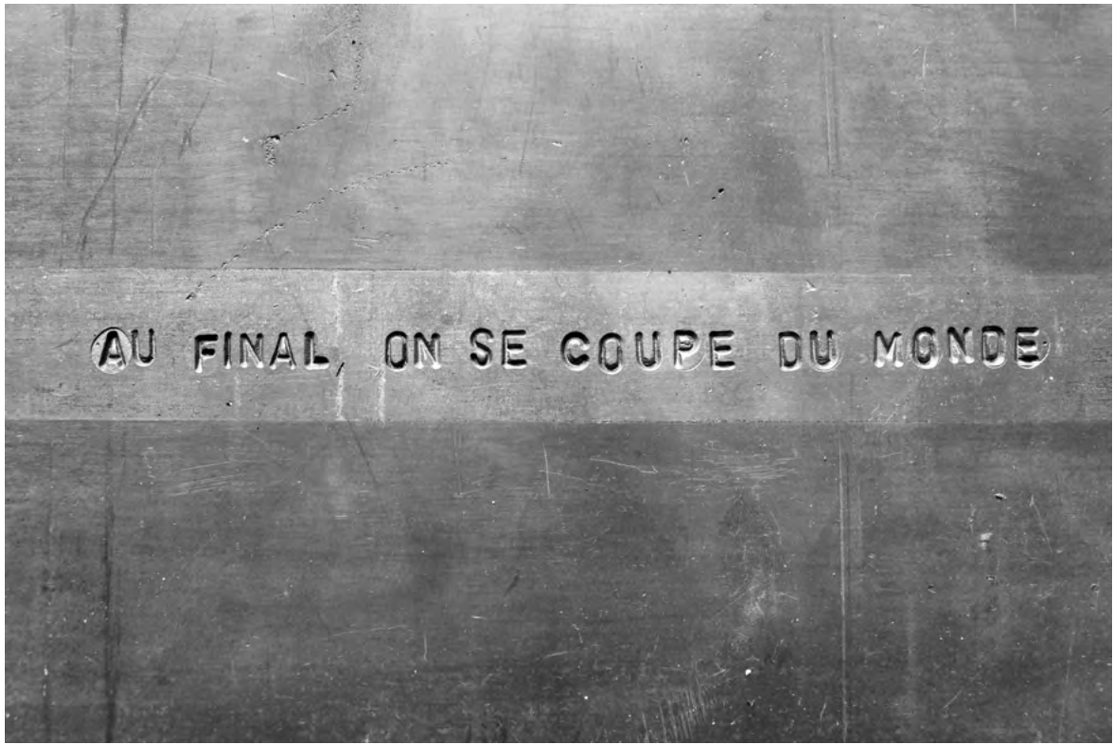
« Avec le numérique, on assiste au brouillement radical de la frontière qui, si fragile fût-elle, assurait une délimitation strictement langagière de la littératie. Les machines de communication sont devenues des machines d'écriture et les déterminations sont enracinées dans les couches profondes du codage technique – *code is law*. »

Pointons ici quelques éléments qui me paraissent importants pour envisager cette nouvelle littératie à l'échelle d'une société – réflexion qui implique tant le Libre que les mondes de l'éducation et de la culture. Notons d'abord que le développement de cette « littératie technique » ne passe pas forcément par l'apprentissage par chacun d'un ou de plusieurs langages informatiques de programmation, apprentissage qui s'effectuerait à l'école, au même titre que celui du français, des langues étrangères et des mathématiques – hypothèse qui apparaît peut-être la plus évidente. On peut ici faire appel à la catégorie du langage pour rappeler que, au même titre que la maîtrise de la langue ne garantit pas (même si elle aide) la maîtrise de la documentalité qui lui est afférente (ce qui n'est qu'une façon de dire qu'un professeur de français n'est pas automatiquement un juriste ni un politologue capable d'analyser les discours dominants), le fait d'être capable de programmer ne permet pas forcément de s'émanciper de l'influence des GAFA, ni de voir clair dans les mécanismes à l'œuvre dans le numérique.

Ensuite, et c'est le point aveugle de l'idéologie majoritaire du Libre, encore très attachée à une notion de sujet politique individuel, un des défis semble précisément celui de penser une société démocratique où chacun et chacune n'aurait pas la même compétence technique, pas la même connaissance du fonctionnement d'une machine ou des langages de programmation – de la même façon que chacun n'est pas juriste. La question de la littératie doit, à ce titre, se poser collectivement, sans nier les inégalités face à la maîtrise technique. Très concrètement, c'est aussi à cette condition qu'on pourra l'envisager dès à présent et pas dans un futur utopique. Puisque le modèle que l'on suit ici est celui du langage, rappelons le fait qu'il n'est pas de rapport immédiat, non déterminé au langage qui structure la démocratie ; au contraire, et c'est ce sur quoi on a insisté en abordant la démocratie directe de l'agora puis le passage à la représentation, le langage incarne toujours ce qui permet l'effectuation du processus politique démocratique (dont on pourrait insister sur le caractère toujours inachevé) en se structurant comme médiation. Il prend acte et signe l'impossibilité de l'expression immédiate de quelque chose comme une volonté collective. Le langage se trouve dès lors toujours pris dans des processus de capture, il est le lieu d'exclusions dans le même temps qu'il construit. Il ne peut en être autrement du numérique. ■

1. Aristote, *Politique*, livre I, chapitre 2.
2. Le mouvement par lequel la cité grecque se constitue comme espace politique en désignant son extérieur comme non politique est analysé par Hannah Arendt dans *Qu'est-ce que la politique ?*, Seuil, Paris, 1995. Du même mouvement procède la limitation des femmes au domaine du foyer, de l'*oikos*, de l'économique, également défini comme l'autre du politique. Voir aussi Barbara Cassin, *Éloge de la traduction*, Fayard, Paris, 2016, pour une réflexion sur le lien entre universel, langage et rapport à la langue de l'autre.
3. On insistera toutefois sur le fait que ce système ne coule pas de source – la question du peuple et de sa représentation est au cœur d'un large pan de la philosophie politique. Concrètement, on voit bien les différences entre un système électoral majoritaire, où « le peuple » se voit représenté par un seul groupe politique ou un seul homme, le système proportionnel, ou encore ce qu'on appelle la « démocratie sociale » qui met face à face les représentants (syndicaux) des travailleurs et travailleuses et le patronat. On peut également mentionner la question du tirage au sort, pour laquelle on peut notamment se reporter à David Van Reybrouck, *Contre les élections*, Actes Sud, Arles, 2014.
4. Benjamin Constant, « De la liberté des anciens comparée à celle des modernes », texte disponible sur http://www.panarchy.org/constant/liberte.1819.html
5. Ce qui correspondrait à la définition de la littératie donnée par l'OCDE : « L'aptitude à comprendre et à utiliser l'information écrite dans la vie courante, à la maison, au travail et dans la collectivité en vue d'atteindre des buts personnels et d'étendre ses connaissances et ses capacités. » Voir : https://www.oecd.org/fr/education/innovation-education/39438013.pdf Nous n'en faisons ici qu'un des trois aspects de la littératie sur laquelle repose la démocratie.
6. Sans que cela nie les expériences collectives dont Internet a été et est toujours le théâtre ; simplement, cela ne s'est pas traduit par un bond démocratique au niveau social.
7. Texte disponible en français sur : https://framablog.org/2010/05/22/code-is-law-lessig/
8. Voir Yves Citton, *Pour une écologie du numérique*, Seuil, Paris, 2014.
9. Voir Frédéric Kaplan, « Quand les mots valent de l'or », in *Le Monde diplomatique*, novembre 2011, p. 28.
10. Voir Antoinette Rouvroy et Thomas Berns, « Gouvernementalité algorithmique et perspectives d'émancipation. Le disparate comme condition d'émancipation par la relation ? », in *Réseaux*, n° 177, La Découverte, Paris, 2013, p. 163-196.
11. Mais aussi de *fab labs* ou de *repair cafés*, pour l'aspect plus matériel de l'activité.

© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015



Michel Kesteman
Président FDSS (Fédération des services sociaux)

HUIS CLOS : DE QUOI L'HÔPITAL EST-IL LE CADRE ?

Entrer
Je ne vous cacherai pas que je suis entré à l'hôpital par toutes ses portes : par les urgences avec mes enfants comme proche, par l'entrée dite principale comme patient pour les consultations et comme visiteur, par l'entrée de service en tant que directeur et intervenant. Je puis donc me demander : Est-ce qu'on va y entendre ce que je dis, ce que je ressens, ce que je cherche, ce dont j'ai peur ? Est-ce que les patients comprennent ce qu'on leur veut, pourquoi on les oriente et les désoriente ? Est-ce que des personnes à intérêts divergents ne risquent pas de se battre entre elles ? Est-ce que les travailleurs et les docteurs vont pouvoir y vivre, y survivre et y gagner leur vie ? Pourquoi est-ce parfois la foire d'empoigne, source de maladies nosocomiales*, plutôt que de guérison ? Est-ce si difficile de comprendre ou de se faire comprendre ? Est-ce une maison de fous, de sous, de soins, pour nous ?

S'asseoir
Je me suis donc assis dans la salle d'attente en attendant que l'équipe ait bu son café (cappucino, au lait, décaféiné selon les goûts), ait réapparu en blouse (blanche, verte, orange selon les métiers et les goûts). J'ai observé et noté ce que je voyais. Et puis, j'ai perçu que des communications se croisaient déjà sur les murs et par des écrans de couleur, d'orientation, de désignation d'itinéraires dans la clinique, de conditions préalables d'attente, de régime, d'inscription. Si vous courez, on vous freine. Si vous traînez, on vous pousse. Et le cas échéant, après examen, on vous met dans une ambulance pour un hôpital voisin partenaire : est-ce si grave, plus grave qu'imaginé, ou simplement un protocole stratégique entre hôpitaux spécialisés ?

Noter
Le patient Wittgenstein[1], moi, philosophe, j'ai noté dans mon carnet : « Ce qui n'a pas de nom n'existe pas. Vous êtes qui ? Vous avez vos papiers ? Vous avez quoi ? » Ce qui ne s'identifie pas bien se vit quand même. Parfois quelqu'un s'effondre, saigne ou crie. Tout communique tout le temps, mais les mots disent parfois autre chose de ceux qui les emploient ou à ceux qui les entendent, ou encore à ceux qui les ont mal compris dans leur demi-sommeil de patient inquiet. D'autres parlent sans dire et s'enfoncent dans le mal à dire qui amplifie les maladies : comment dire l'incertain, l'improbable, la démaîtrise, le hasard et la nécessité ? Peut-on dire, sans augmenter l'angoisse, que le médecin n'est pas encore là, ou déjà occupé par une intervention grave qui pourrait l'occuper longtemps ? Soigner n'est pas gérer, mais c'est s'organiser. La vie tue absolument. La souffrance peut rendre fou. La folie peut être la seule issue pour s'en sortir, se dire à soi et aux autres qu'on a perdu ses repères et sa confiance. Le business de la santé produit ses victimes et ses clients. Un médecin peut en cacher un autre. Un homme nu passe. Une femme voilée l'arrête. « Au suivant ! »



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle)
2010-2015

L'anthropologue Morin a commencé à dessiner un graphique complexe : l'hôpital du patient A et celui du patient B, de l'infirmière C et de l'infirmière D, du docteur Machin et du docteur Knock sont-ils le même ? Il y a plusieurs façons de l'habiter, de l'envisager, d'y résister ou de le rendre supportable. Il faut d'abord accepter que mon hôpital n'est pas là que pour moi, et qu'il y vient autant de gens qu'à la gare centrale, à toute heure, pour toutes sortes de bonnes raisons. L'émergence d'un sens viendra de la capacité des Je et des Tu que nous sommes à faire Nous ou à se croiser sans se marcher sur les pieds, en veillant à ce que la majorité se sente mieux en étant passée par là : parce qu'ils vont mieux, parce qu'on leur a fait quelque chose qui fait du bien, parce qu'on a bien posé son acte de diagnostic, soigné l'anamnèse* où on dépose son sac de nœuds, ou pris soin d'une personne et de son corps.

> « En clinique, on parle avec son corps ou avec les soins de ce que les mots ne peuvent dire, et on voit dans le mal à communiquer qu'on traite à l'hôpital ce qu'on n'a pas su se dire dans la glace. »

Comprendre
Comprendre (ou pas) dépend de sa propre capacité d'être au clair : Où je vais aujourd'hui et pourquoi ? Cela dépend aussi de la capacité à rencontrer à armes égales (ou inégales) celui qui vient dans son état provisoirement perturbé par la maladie, par le cadre de l'hôpital ou par le porte-à-faux de la relation soignant-soigné. Ma dentiste est plus sympa que sa fraise ; mon chirurgien ne risque-t-il pas de déraper comme sa voiture de sport à l'entrée de l'hôpital ?

Je ne vais donc pas compter le nombre des communications comme madame Proximus, mais essayer de comprendre ce qui se passe et pourquoi, ce qui influence la manière de bien ou mal faire, de bien ou mal vivre. Quel est le jeu de quilles dans lequel je suis entré, et comment ne pas les renverser en dépit du bon sens ? Comment être à la fois celui qui peut dire et celui qui sait entendre, et à travers cela s'ajuste au jeu des autres en interaction ? Le footballeur Pelé joue en équipe et monte sur le terrain occupé par ses collègues et ses adversaires. Tout interagit mais pas toujours de manière cohérente. Quand les choses s'organisent, on finit par trouver ses marques[2].

Soigner
La mode est au soin, dirait Castelbajac[3]. Les blouses parlent. Avec leur couleur, on entre dans le rôle comme l'habit qui fait le moine, les règles d'hygiène et d'identification qui font que le patient sait qui est qui. Accepter le jeu, c'est entrer dans un face-à-face ou un côté à côte singulier où il s'agit d'être compliant/obéissant au supposé compétent. Qu'il soit débutant ou usé par la fonction, la médecine de la blouse et du stéthoscope fait ses preuves avant même « l'*evidence based medicine* » des congrès académiques. Suivez les guides qui pratiquent les « *guidelines* » imposés par la profession dans le cadre des « itinéraires de soins ». L'hôpital est un huis clos où l'on circule entre les étages, soumis aux regards techniques, nucléaires ou des analyses en profondeur. Vous devriez être vu, revu, inventorié, analysé, virtuellement découpé sur scanner et affiché sur scope ou en radio avant de repartir avec un truc en plus ou en moins, à faire ou à surveiller.

Pourtant accepter n'est pas forcément comprendre et le moment de doute n'est pas absent au cœur de la nuit et de son attente, dans l'incertitude sur l'efficacité définitive, et pas seulement symptomatique des actes posés. Que dire des contradictions des personnes et des effets induits par le cumul des traitements médicamenteux ? Tout n'est pas cohérent. Cela ressemble aux essais et erreurs, au chaos plus qu'à une langue bien maîtrisée. Qui a raison ? Qui peut savoir ? Qui saura dire avec aplomb plus qu'une demi-vérité ? Le patient impatient de guérir et de savoir est un questionneur infatigable sur tout ce qui est en train de lui arriver (ou non).

Décoder
J'aurais dû demander un cours d'initiation au langage hospitalier, au jargon soignant. J'aurais dû chercher un décodeur des chiffres et des lettres sur mes protocoles d'analyses pour aider mon médecin obligé de remplir les tableaux récapitulatifs des actes posés et pilules prescrites. Je commence à me dire que l'interprétation des rêves et des mimiques m'en dirait davantage, que l'ouïe perçoit parfois la plainte, que la vue détecte la fuite, que des postures en disent long sur les vérités refoulées et que des regards absents remplacent la confrontation difficile au vital menacé et au social délité.

Tu ne parles pas donc tu dis. Tu parles mal et tu précises ainsi. La vie est un théâtre où l'on va côté cour ou côté jardin, où l'on progresse, régresse en perdant ses repères, ou professe. L'allégresse est de mise en maternité. La tendresse en soins palliatifs. La hardiesse en salle d'opérations. La confesse en psychiatrie. Les compresses stériles et le droit à n'être plus ou moins ou autrement à tous les étages. En clinique, on parle avec son corps ou avec les soins de ce que les mots ne peuvent dire, et on voit dans le mal à communiquer qu'on traite à l'hôpital ce qu'on n'a pas su se dire dans la glace, chez soi ou entre proches de peur d'être entamé ou de faire du mal à soi et à d'autres que soi, proches si proches, trop proches pour être indifférents.

Jacques Salomé[4] parle parfois par dessins. Il m'a fait découvrir que « 40% de la posologie sont donnés pour l'angoisse et le désir de guérir du médecin ». Dans le langage des mots, des regards, des gestes, des postures corporelles, des pratiques

institutionnelles, on ouvre sans cesse le livre des questions, un livre de réponses toutes faites, un tissage de sens et de non-sens proposés, imposés, suggérés ou défaits.

Peut-il en être autrement ?

> « Mais parler un langage commun ou se mettre à l'abri dans un langage hors du commun, c'est choisir d'éviter ou non les interactions prématurées, les réactions difficiles à gérer ou d'inviter au jeu de l'alliance des soignants et soignés, des malades et citoyens, des vivants concernés par leur vie, leur mort, leur matériel génétique, leurs capacités de reprendre le cours d'une existence presque normale. »

Communiquer

En travaillant sur le pouvoir du langage (quelle que soit la langue véhiculaire), on doit s'interroger sur les abus de langage qui faussent les rapports au sens et sur la capacité d'avoir un langage juste, adéquat, véridique, prudent en espérant qu'on parvienne à s'en sortir. Bien vite, on échappera au diktat des statistiques de performances (combien d'opérations sans effets secondaires) et des publications spécialisées facilitant le classement PISA interuniversitaire et le « *bench-marking* » (comparaison) interhospitalier. On risque plutôt d'observer qu'il est question de rapports de force à préserver entre institutions concurrentes devant le financement de la sécurité sociale, les banques qui les préfinancent et les clients qui les valident. Puis entre groupes sociaux médicaux et paramédicaux, entre secteurs et spécialités (ORL ou médecine interne, endoscopie ou chirurgie sanglante), soignants et soignés, proches et témoins, aidants proches et fournisseurs.

Avec qui ?

La triade des institutions, le trio des cadres institutionnels, le triangle des bénéficiaires clients se positionnent comme autant d'interprètes d'un scénario à voix multiples, répondants d'un examen à choix multiples, fantassins d'un combat à issue incertaine. En fait, dans ce jeu pluriel, concurrentiel et systémique, on peut tour à tour se voir dans le rôle du sauvé/sauveur, du persécuteur ou de la victime, comme chez monsieur Karpman[5]. On se positionne en assisté assistant ou dépendant, en client, en pair, en matière à exercice ou en objet d'expérimentation, en tant qu'humain alité ou humain en surplomb. Voilà qui commence à expliquer qu'on ne tienne pas tous ni toujours le même langage, même quand on semble parler de la même chose à notre corps défendant.

À quel niveau ?

Une analyse plus fine nous amènerait à analyser les niveaux de langage. Austin[6] constatait que « dire, c'est faire » et que « ne pas dire, c'est faire aussi mais autrement ou autre chose ». Mais parler un langage commun ou se mettre à l'abri dans un langage hors du commun, c'est choisir d'éviter ou non les interactions prématurées, les réactions difficiles à gérer ou d'inviter au jeu de l'alliance des soignants et soignés, des malades et citoyens, des vivants concernés par leur vie, leur mort, leur matériel génétique, leurs capacités de reprendre le cours d'une existence presque normale. Parler ensemble, c'est se souvenir que la santé est notre capacité à nous adapter à ce qui change en nous et autour de nous, d'atteindre un relatif équilibre sans cesse menacé et sans cesse retrouvé dans un processus dont nul n'est à l'abri et auquel tous nous pouvons être associés un jour d'un côté de la table, de la blouse ou du langage ou d'un autre.

En attendant, je cherche quelle surcharge mécanique de l'interligne tibio-astragalien a pu me prendre, avec le risque d'aller mal ou de me sentir mal à force de le lire sans comprendre, sans voir que le docteur n'en sait peut-être pas plus que son diagnostic. Les schémas chinois d'acupuncture, les milligrammes d'homéopathie, les huiles essentielles et les états d'hypnose sont-ils moins ésotériques ? Ils indiquent en tout cas que le huis clos ménage des sorties, que le corps est armé pour réagir et que le droit des patients inclut l'exigence d'un langage clair sur ce qui est clair. On peut sortir gagnant et parlant de la grande muette.

À qui le dites- vous ? ■

1. Wittgenstein (18898-1951) est un philosophe autrichien qui apporta des contributions décisives en philosophie du langage notamment, ayant inventé le concept de jeu de langage.
2. Le lecteur passionné peut se plonger dans la *Théorie systémique des communications* d'Alex Mucchieli, Armand Colin, 2003, dans les *Minuscules aperçus sur la difficulté de soigner* de Jacques Salomé, Albin Michel, 2004, ou avec Marc Desmet, *Vivre la gestion hospitalière*, coll. Soins et spiritualités, 2015 pour voir si on peut décliner *Cure* (intervenir), *Care* (prendre soin), *Control* (manager), *Community* (le vivre ensemble des acteurs présents) et même le *Cellar / Cave* (techniques) dans une perspective qui inclue le plus faible, seul compétent de son corps dans le huis clos, ou le jeu mis en place par les professionnels de la chose. Ou même Michel Kesteman, « Chronique d'une maladie à temps plein », *in Perspective soignante* n°23, septembre 2005.
3. Castelbajac est un créateur de mode français.
4. Jacques Salomé est un psychosociologue français, spécialiste des relations humaines.
5. Karpman est l'inventeur, en 1968, du « triangle dramatrique » ou triangle de Karpman, figure d'analyse transactionnelle qui met en évidence un scénario relationnel typique entre victime, persécuteur et sauveur.
6. John Langshaw Austin est un philosophe anglais (1911 1960), appartenant à la philosophie analytique et représentant majeur de la philosophie du langage ordinaire.

Bernard Massuir[1]
Comédien, chanteur, metteur en scène, auteur, compositeur et professeur de voix

UNE LANGUE SANS MOTS OU LE GESTE DE LA VOIX

« Vous êtes artiste ?
— Oui, je suis acteur et chanteur.
— Ah ! Vous chantez, quel style de chansons ?
— Des chansons sans paroles.
— Ah ? (pause) Comment ça sans paroles ?
— Oui, sans texte, sans mots, juste de la voix.
— Ah oui. (re-pause-plus-longue) Kof kof… hum… euh… comme doubidoubida (tout sourire).
— Oui, c'est ça.
— Ah et… tout seul ?
— Oui souvent.
— Ah et vos spectacles durent combien de temps ?
— Oh… Une heure, une heure et quart parfois plus si l'ambiance est chaleureuse.
— Ah ! Et vous jouez où ?
— Je joue où l'on m'invite. Ici et à l'étranger. Comme il n'y a pas de paroles, je peux me produire un peu partout dans le monde… À Vienne, à Lisbonne, cela fonctionne de la même manière.
— Ah, oui… ah, c'est bien ça. »

J'ai conversé et converse encore de la sorte avec tant de personnes qui n'ont pas eu l'occasion de me découvrir sur scène. Qu'ils soient spectateurs potentiels ou organisateurs, fonctionnaires-fonctionnant, ou encore artistes. Je croise à chaque fois des regards interrogateurs, j'entends des modulations de voix souvent teintées de curiosité parfois de doute et la conversation se termine assez régulièrement sur un : « Ah, ben, hé hé, je suis curieux de voir ça… kof kof… excusez-moi, au plaisir ! J'irai voir les dates de spectacles sur votre site internet. C'est comment encore votre nom ? »

Je pourrais semer plus encore le trouble en répondant à leur première question par un humoristique : « Oui et je suis professeur de voix dans une école de mime. »

Assez drôle, non ? Mais c'est pourtant une vérité vraie. Je suis d'accord, qualifier l'école internationale de théâtre Lassaâd à Bruxelles d'école de mime est très réducteur. Disons que l'école est une école de théâtre où le mouvement est un langage (nous y voilà) et le langage du corps (nous y revoilà) au centre de la pédagogie[2].

La conversation fictionnelle qui commence cet article reflète la réalité et vous dévoile l'impasse dans laquelle je me trouve lorsque je dois expliquer mes productions artistiques et dans laquelle j'entraîne mes collaborateurs qui ont la tâche délicate et ardue de parler de mes spectacles (et les vendre s'il échoit) à des opérateurs culturels qui ne les ont pas vus.

Nous pourrions continuer en glissant les mots qui suivent dans la bouche de ces derniers ou alors sur un ton plus journalistique :

« Bernard Massuir, on ne peut mettre votre art en boîte ou dans une case : c'est une force ou une faiblesse ? De nos jours, on aime étiqueter, cataloguer. Pas facile avec vous. On a scandé la transversalité et on veut bouger les lignes. Avez-vous parlé à l'oreille des ministres ? Seriez-vous dans l'air du temps ? Dites-nous, Bernard Massuir, que faites-vous ?
— Je chante, donc je suis. Je suis du verbe suivre comme suivre des chemins de traverse à la recherche de mon être, vous me suivez ? Je chante donc je suis : je suis du verbe être comme être ou ne pas être (en scène). »

Affaire à suivre.

Allez, je développe.

Pour être en scène, on se doit de dire quelque chose.

Et dire, communiquer quelque chose nécessite un langage.

Quel langage permet de communiquer au spectateur ?

Dans mes spectacles, il n'en est pas qu'un, ils sont multiples : sonore, visuel et théâtral. Mais comment s'articulent-ils pour parler, communiquer à l'auditeur/spectateur ?

Du point de vue sonore, d'abord il y a de la voix, sans texte donc, de l'art vocal dénué de mots, mais pas, je l'espère, dénué de sens. C'est un langage qui use de la voix certes, un langage articulé, mais qui n'a pas le sens dicté par des phrases permettant d'énoncer une idée. Un langage lyrique, chanté, murmuré, expiré, rythmé, inspiré, susurré parfois doucement crié. C'est la voix comme un instrument de musique, instrument primal, primordial. La voix tellement intime — il y a autant de voix que d'humains sur terre — qui en vibrant s'en va colorer l'espace de son timbre sombre ou lumineux. Cette voix qui au fil du flux du temps tisse la trame d'une musique. Cette voix qui compose une langue prébabélienne et qui stimule l'imaginaire personnel de chaque auditeur — il y a autant d'ouïes que d'humains sur terre.

Laissez-moi vous narrer cette anecdote : un soir, après un spectacle en France, un très vieil homme marche tout lentement à ma rencontre. Il a le regard vif. Ses yeux brillent et il se présente d'une voix chevrotante : « Je suis originaire d'Algérie et suis venu ici quand j'avais 20 ans. Je ne suis jamais retourné

dans mon village, mais ce soir, pendant une de vos chansons, j'y étais. » Son émotion est palpable et il me la communique : ce moment est immarcescible* pour moi. Il avait voyagé jusqu'à son village d'enfance durant *Sing Hé*, un titre de mon spectacle *La Voix est libre*.

> « Du point de vue sonore, d'abord il y a de la voix, sans texte donc, de l'art vocal dénué de mots, mais pas, je l'espère, dénué de sens. C'est un langage qui use de la voix certes, un langage articulé, mais qui n'a pas le sens dicté par des phrases permettant d'énoncer une idée. Un langage lyrique, chanté, murmuré, expiré, rythmé, inspiré, susurré parfois doucement crié. »

Voyager : voilà souvent un mot que j'entends après un spectacle : vous nous faites voyager. Comme si cette langue affranchie des mots invitait le spectateur à partir, à lâcher prise, à embarquer vers une destination onirique. Comme si de ma voix je titillais l'imaginaire – il y a autant d'imaginaires que d'êtres humains sur terre – comme si mon langage permettait à l'auditeur de se créer son décor dessiné par son vécu, sa culture, son éducation, son expérience. J'aurais tendance à évoquer ici l'impressionnisme qui nous fait découvrir des moments fugitifs, éphémères et nous entraîne à l'écart des choses stables. Tout est mouvement, la voix aussi, y compris dans son sens le plus physique du terme : à dire vrai, il ne s'agit que d'un peu d'air qui se meut. La voix en mouvement : le geste de la voix.

Du point de vue visuel, le langage entre en scène en même temps que le corps. Corps disponible, délié, en déséquilibre permanent, tendu à souhait par cet état de jeu éveillé, caisse de résonnance déraisonnable, car est-il vraiment raisonnable de se jouer de soi, de se livrer tout entier, corps et âme. Corps dont le cœur tambourine chargé d'adrénaline, prêt à se mouvoir, à s'émouvoir, extraverti à outrance pour donner et donner encore cette énergie contenue dans un regard, dans un mouvement de main, dans une inspiration/expiration, corps qui communique, dialogue, communie avec le public. Corps qui se tend, qui s'affaisse, qui ondule aquatique ou explose enflammé. Corps engagé totalement dans le jeu, dans l'ici, le maintenant. Corps de la tête au pied, instrument de travail, générateur d'images, d'attitudes, d'expressions, de mimiques et encore et encore de mouvements.

Enfin, laissons ce corps se détendre un temps en coulisse pour entrevoir le troisième niveau de langage de mes créations : le style théâtral. J'ai pour mes spectacles toujours avec moi le nez rouge qui m'a accompagné de longues années. Quand je dis que je l'ai toujours avec moi, je devrais dire que je l'ai en moi. Je ne porte plus le nez, mais il est là, apparaissant de temps à autre au moment où j'ai envie ou quand je sens que je peux en jouer.

Je mets la musique au-devant et le clown en embuscade prêt à sortir tel un petit diable de sa boîte. Ce masque invite immanquablement l'autodérision sur le plateau de jeu. Le spectateur rit du clown. Le comédien porte alors le plus petit masque du monde derrière lequel il peut se cacher. Mais le masque est si petit…

« Dites, en régie, pourriez-vous pointer à nouveau de la lumière sur ma voix ? Merci. » Une voix communicatrice, génératrice d'émotions, reflet de l'âme, révélatrice sonore de l'intime. Dénuée de mots, elle me mène sur la voie d'un échange dense et coloré avec le public. Sous sa forme théâtralement musicale, incarnée dans un corps en mouvement, elle invite l'individu qui l'entend à explorer l'universel. Je l'imagine au creux de mes spectacles avoir le pouvoir de transformer imperceptiblement le spectateur qui s'en trouve charmé. « OK en régie pour la lumière : noir plateau. »

Allons dans ma loge, je vais vous mettre dans la confidence : d'accord une voix, un corps et un style permettent de partager la vie et l'émotion l'espace d'un spectacle. Ceci dit, je pense que quels que soient les langages utilisés, l'acte théâtral est un moment de partage magique et sacré. Entrer en vibration, en phase avec un public reste un phénomène mystérieux et extrêmement fragile. Communier intensément avec lui est une quête à renouveler à chaque représentation. Je pense que mon langage, au fil des années et des tournées, émeut le spectateur intimement, quelle que soit sa langue, sa culture ou son origine et que j'éveille peut-être l'humain du bout de mes voix ? Moi, je m'éveille à chaque fois.

Un sacré métier. ■

1. www.bernardmassuir.be
2. Pour les curieux : www.lassaad.com



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

GLOSSAIRE

Anamnèse : Ensemble des renseignements fournis au médecin par le malade ou par son entourage sur l'histoire d'une maladie ou les circonstances qui l'ont précédée.

Décameron : Recueil de cent nouvelles écrites en italien par Boccace entre 1349 et 1353. Ces nouvelles sont les histoires que se racontent dix jeunes gens qui se retirent de Florence pendant 10 jours pour échapper à la peste.

Documentalité : Concept travaillé par le philosophe italien Maurizio Ferraris qui propose une « théorie de la documentalité ». Voici ce qu'il en dit : « Nous pouvons catégoriser les objets du monde de cette manière : les objets naturels et idéaux d'un côté, et des objets sociaux de l'autre. Les objets naturels existent dans l'espace-temps indépendamment des sujets, alors que les objets sociaux existent parce qu'il y a des sujets qui connaissent leur existence et qu'il y en a des traces. J'ai décrit ces objets selon la règle "Objet = acte inscrit". C'est-à-dire qu'un objet social est le résultat d'un acte social, qui a lieu entre au moins deux personnes et il est enregistré quelque part, sur un support. (...) Ces éléments enregistrés constituent la réalité sociale. Les enregistrements, les documents, sont les constituants de la réalité sociale. Le collectif consiste en gestes, comportements, inscriptions : choses qui ont à voir avec la notion de document. »

Épigénétique : Étude des changements d'activité des gènes – donc des changements de caractères – qui sont transmis au fil des divisions cellulaires ou des générations, sans faire appel à des mutations de l'ADN.

Immarcescible : Qui ne peut se flétrir.

Nosocomiales : Une infection nosocomiale est une infection contractée dans un établissement de santé. Le terme « nosocomial » vient du grec *nosos*, maladie et de *komein* soigner, qui forment le mot *nosokomeion*, hôpital.



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

VENTS D'ICI VENTS D'AILLEURS

Nicolas Roméas
*Directeur de l'*Insatiable *(héritier de* Cassandre/Horschamp*)*

JUSTE UN MOT

Le monde ce géant titube et manque de s'écrouler.
D'un trou en son centre coule un babil insupportable, surfait, très émouvant parfois, qu'on appelle art, charriant par tonnes les sédiments agglutinés d'anciennes questions informulées, de savoirs oubliés. Mots imprononcés devenus inaudibles, poussière, suffocation, soif, de grands pans de réalité se fissurent, des blocs tombent, fracas, de lourdes masses de savoir nous frôlent dangereusement, s'effondrent, s'amoncellent, braises, lambeaux de charpentes affaiblies brusquement détachées de peuples arrachés à leur imaginaire. Des cris qu'on capte mal où se mêlent l'urgence et la rage de séduire. Et cela tiendrait en un mot. Tout ce sang, ces blessures, cette perte et l'agonie d'un monde et l'inespérée renaissance aux limites du possible, ça tiendrait en un mot. Ce seul mot.

Ce mot trop grand, ce mot sans fin sans fond qui flotte sans but et sans boussole dans l'eau trouble de désirs inassouvis et obstinés, ce mot qu'on n'attrape ni par la queue ni par la tête, ce mot qui fend silencieusement la nuit des temps par-dessus les toits, les ateliers, les mansardes, les théâtres, ce mot dont on voudrait ne pas perdre la trace, qui veut toujours trop en dire et n'en dit jamais assez, ce mot qui ne veut rien dire en dehors de l'acte, mais qu'un rien porte à ébullition, qui déborde sans cesse, dont on cherche en vain à capter l'essence, qui vient lentement à nous dans cette musique subtile, sacrée, qu'on peut entendre au loin, très loin, derrière les bavardages, tous les bavardages, ce mot nous happe, nous perd, nous étourdit, et impose le silence, un désert. Puis la poussière retombe dans le soleil et ce sont ces instants où l'on pense que ça y est, c'est fini, et où l'on sent que ça recommencera. La paix est brève. Cependant, on s'entretuerait pour ce mot. Et même dans cet instant d'incertitude prolongée où le chœur sourd des peuples blessés donne l'alerte en un hurlement silencieux de chiens annonçant le séisme, dans cet instant d'avant l'orage, ce tremblement comme une chute profonde filmée au ralenti, quand le train fou perd sa route et que cela ne peut produire une parole mesurée et audible qu'on écoute avec attention, le jeu macabre continue, et ça glisse, ça tombe, ça roule vers l'abîme, la négation de l'humain, soubresauts, cris, râles, secousses, la limite est franchie, les fous marchent mécaniquement à l'envers. Et le train s'arrête en rase campagne dans la nuit. C'est ce que l'on perçoit fugitivement dans la pénombre. Un arrêt, un choc, un recul. C'est notre vie, il y a des témoins.

Et l'art, alors. Voilà ce qu'il devient, ce qu'il advient de ses outils lorsqu'ils sont réduits au spectacle, que la grâce est perdue, qu'on ne sait plus laisser entrebâillée la porte du sacré. Qu'elle se referme violemment sur nous. Le rituel se fige dans la pierre, on n'a plus à le vivre, la pierre, le béton, nous l'imposent. Comme Orphée figé en arrêt sur le seuil, devant la scène, la vitrine, l'écran, planté face au quatrième mur. Et comme Grégoire Samsa, on se transforme en spectateur. Alors, redoutant plus que tout ce qui ferait courir le risque de la relation dans ce qu'elle a d'infiniment bon et dangereux, on laisse fuir le savoir subtil et ineffable du rêveur, et sa voix, s'évanouir sa capacité de réponse. Et l'on ne court plus de risque, et l'on n'a plus aucune chance de toucher à l'inattendu, l'infime déplacement qui pourrait tout changer. Et quand le protocole se fige, le rituel n'a plus besoin de moi. Cette porte qui devait rester entr'ouverte est un mur. La cérémonie se déroule, identique, que je sois là ou non. Les règles ont pris la place de codes subtils, changeants, sujets à d'infinies interprétations.

L'insensibilité gagne insensiblement le corps collectif, se répand peu à peu et détruit doucement la vie. Une atmosphère de bien-être tragiquement mensonger, l'hystérie paniquée des dits puissants gagne et s'installe dans la hâte de l'oubli. On s'use, on fait du surplace sous les yeux de Méduse, comme dans ces jeux vidéo où le sol colle aux pattes. On ne peut plus dire, on ne peut échanger. Certes, rien ne l'interdit, mais rien ne bouge sous le voile, l'air stagne, plus de vent lointain de la mer, la menace s'épaissit, poisseuse, inéluctable. Engourdissement du corps social, paralysie des âmes, l'hystérie gagne, des portes claquent comme des mitraillettes, les corps s'évitent et les regards se fuient. Plus ils parlent de progrès – ils en parlent encore – plus l'air immobile se charge de cette molle terreur et plaque sur les visages ces sourires plastiques qui

servent à masquer l'angoisse. La grâce, alors, on n'aura plus de mots pour la dire. Ni place, ni geste, ni regard. Il faut se faire entendre, recourir à un vocabulaire spécieux, donner le change, se référer pour être entendu à ceux dont il est entendu que la parole est entendue. Car il faut paraître savant, d'une science qui dissimule sa déficience derrière de lourds concepts. Trop suspect d'émotion, le savoir du presque rien précieux qui allume en nous la folle certitude d'être vivant est pourchassé sans trêve par la part vulgaire de l'humain qui plombe et tire vers les fonds. Loin de l'inestimable presque rien. L'ouverture vers l'infini du haïku. Deux ou trois mots de Lao Tseu, une blague céleste, rejoignant une source harmonique et précise où tinte le diapason de l'âme.

Parlons d'art si vous voulez, j'entends ce mot, encore, mais ne parlons pas de beauté. Cette imagerie défectueuse pue le *make up*, la poudre de riz frelatée. Breton la voulait convulsive, nous la désirons éruptive. Jetons ce mot. Il faut ressentir l'arrachement au faux, le retour à la grâce, qui est légère, toujours.

Or l'ineffable se tient là, dans un coin, fantôme falot, joyeux, timide et un peu triste, qui ne sait où aller. Ce dont on a besoin, le souffle, ce qui ne peut vraiment se dire. On le suggère, quand on peut. Ce geste inachevé qui menace à chaque instant de disparaître.

On croit pouvoir, encore, faire un usage habile de ce mot au prestige usé jusqu'à la corde qui s'avance pompeusement vers nous dans ses brumes, avec sa patine surannée et légèrement grotesque. Malgré ce que Duchamp et Dubuffet nous glissèrent furtivement à l'oreille, malgré ce qu'Artaud fit jaillir en déchirant le rideau du sommeil, malgré ce que chacun ressent en secret, on le croit mort, inoffensif.

Pourtant, comme le disait Joseph Delteil, c'est là que court la mémoire des sans-terre que nous fûmes. Tentative de rappel à l'usage des nomades que nous sommes restés, je songe à Pina Bausch. Mémoire encore vivante, esprit sans prêtres ni sacrements. Notre seul bien, dis-tu. L'art, on l'enferme dans un écrin de verbiage et d'argent. On croit possible d'en faire un produit acceptable. Il faudrait qu'il perde le sens, presque oublié, d'une bienveillante et soudaine ouverture aux profondeurs. Ce qu'il redit sans cesse, c'est que nous avons une humanité à construire. Et les barrières, sophistiquées, se dressent contre l'inattendu. La science y pourvoit, la technique. Que reste-t-il, hormis l'inattendu ?

L'autre homme sait cela, d'Afrique, d'Amérique, d'Asie, d'ailleurs et notre ailleurs aussi, c'est l'ennemi. Vois la façon dont ils traitent les Tsiganes, même les femmes, leurs enfants étonnés dans les bras. On détruit les nomades pour tuer la mémoire. Et ce qui est traqué c'est l'innocence, Kafka en a parlé. Longtemps ce fut une angoisse diffuse et parfois l'épée de Damoclès fracassa notre crâne.

Non, ne parlons pas d'art. À quoi bon recoller les morceaux friables d'un vocable hors d'usage que Dada fit voler en éclats ? Parlons de ce principe actif apte à produire une réaction, nouvelle à chaque fois. Nous avons connu ça enfant, nous avons travaillé dur à nous en séparer. Chaque mot est un piège mouvant, et la patine, poussière des siècles. C'est encore là, qu'en faire. Nous y étions, le plus infime mouvement de l'air. L'instant où ça bascule, infinitésimal. Loin des masques grimaçants de la beauté, des maquillages, loin des empires. Le souffle témoigne de la vie et la propulse. Un être, une brindille, puissant comme un caterpillar. Ça t'allume comme une ampoule. Chacun peut y aller, ça produit cet effet sur l'être, ça l'allume en dedans, la chaleur gagne, on n'y peut rien. On est des gens sensibles, mon pote, des filaments, on s'allume vite, on pourrait prendre feu, il faut maîtriser, entretenir la flamme, que la chaleur circule. C'est physique, la présence de l'autre, une lampe. De l'huile et une flamme. On en sort autre. C'est ce qu'on dit. Mais si, c'est vrai, ça marche, camarade. Il y a l'amour, la ferveur, et ce qu'on appelle art. Cette jouissance ne vient d'aucun objet, aucun spectacle, elle a lieu entre les corps et les esprits, chargés de l'électricité qui produit la folle étincelle.

Les mots sont des mutants dans un monde chancelant. Beaucoup sont morts, ou invalides. Faut-il parler d'« art » pour décrire ce qui sert à maintenir en vie des qualités humaines qui sans lui ne trouveraient aucun espace pour s'exercer hormis la relation amoureuse et, peut-être, la religion ? Émerveillement, trouble indicible, émotion sans pareille. Faire vivre l'humain inutile dont cette civilisation ne veut pas. Dépossession. Leurs contrefaçons ne peuvent produire un homme, deux guerres l'ont annoncé. Toute trace d'autre, le bel inconnu, en soi-même inconnu, guettée, traquée, détruite. Quand il ne lui reste d'autre place que la folie, ce qui fait l'Homme n'a plus valeur d'usage.

Alors, comme ces pellicules de plastique qu'on a tant de mal à détacher des aliments industriels, le voile se déchire avec peine. Et l'art ne nous intéresse pas. Ce qu'il y a c'est ce qui échappe, la présence. Contre l'homme aux semelles de vent, accumulations d'existences vidées, fourmilières pesantes où il meurt à peine né. Rien ici n'est propice, nul passage pour cet air spécial grâce à quoi l'on respire.

On cherche le chemin, la mèche qui s'enflammera et mettra le moteur en route. Il n'y a pas que le savoir, il y a l'oubli. Là se trouve la puissance. Nous remplaçons l'effet par nos prières, nous psalmodions, nous nous en persuadons pour en faire une réalité à laquelle on veut croire parce que l'on imagine que l'autre y croit et nous aimons cette croyance.

Ce mot, dont Dubuffet prétend qu'en le nommant on le détruit. Ce mot qui emplit brusquement et par intermittence un vide immense, profus, ivre, où flottent des souvenirs de feu, porteur d'infimes traces mystiques dont l'imprécision fait la force. Ce mot qui tourne sans fin comme un fou autour d'un champ de forces étrangement nommé culture, on bricole, on trafique, on creuse, on cherche sous les mots la matière de l'esprit, du souffle. L'outil. On voudrait casser les murs invisibles, mais il est certain qu'une vie n'y suffira pas. Derrière la déferlante des rumeurs mercantiles et de l'information devenue folle, on entend distinctement dans la nuit le sourd martèlement d'interminables cohortes de soldats éteints.

Et par instants, le phare du sens perce le brouillard de la route.

Ce mot aphasique ne sait plus ce qu'il nomme. On croit pouvoir en faire usage dans un temps qui nie l'aventure qu'il propose, ce rêve d'humanité qui tient vivant, ce monde imaginaire aux précieuses contradictions qui à chaque instant menace de se défaire, ce tissu élimé qui nous tisse, lie chaque humain à l'autre à son insu, à l'inconnu, brume d'où jaillissent par flashes ses appels de phares dans la nuit, rappel insistant et crypté de ce que nous sommes. L'invention. On veut nous priver de cette merveille. Le temps martèle qu'il n'est pas à nous, qu'il n'est plus, même par effraction, notre ami. Les rushes de la mémoire attendent leur table de montage. ■



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle) 2010-2015

NUISANCES SONORES
Une place sur les ondes pour les musiques qui dérangent

Caroline Angelou
Étudiante à l'Institut des Hautes Études des Communications Sociales

Le 4 novembre dernier, au Pianofabriek (Saint-Gilles), se tenait l'événement Nuisances Sonores. Comprenez « Nuisances » dans le sens de ces musiques qui dérangent l'ordre établi, par leurs paroles, leur rythme, leur démarche. Des chansons qui veulent faire bouger la société et qui naissent d'une envie de s'exprimer.

Quel est le point commun entre Georges Brassens, IAM, Bob Dylan et Rage Against the Machine ? Entre des titres comme *Imagine* (John Lennon), *Le Chant des Partisans*, *Où c'est qu'j'ai mis mon flingue* (Renaud) ? Tous sont liés au monde de la musique engagée. « Engagé », voilà bien un mot qui est utilisé dans tous les sens, qui semble un peu galvaudé aujourd'hui. Remettre à l'honneur l'engagement à travers la musique, c'était un des buts de Nuisances Sonores.

Le projet a été initié dans le cadre scolaire par deux étudiantes de l'IHECS, Caroline Angelou et Coline Tasiaux. Les deux jeunes filles ont organisé un événement qui se divisait en deux parties : tout d'abord une émission radio, enregistrée en après-midi avec un public d'une soixantaine de personnes et diffusée en live sur Radio Panik. Ensuite, la soirée continuait avec une scène ouverte animée par le collectif bruxellois Slameke où chacun pouvait venir dire un texte, chanter une chanson ou interpréter un morceau. Le tout dans une ambiance d'écoute et de respect mutuel qui permettait à chacun de s'exprimer ! C'est d'ailleurs avec cette idée que le débat radiophonique s'est conclu : c'est de l'expression de soi, des discussions et de l'échange que naissent les idées qui peuvent changer le monde !

Une belle brochette d'invités est passée, pendant deux heures, par le plateau radio animé par les deux jeunes filles. L'émission s'ouvrait sur une chronique de Jean Lemaître, auteur d'un livre sur la révolution des Œillets au Portugal et le rôle que le morceau *Grandola Vila Morena* a joué dans celle-ci. Il décrit comment, la nuit du 25 avril 1974, cette chanson de José Afonso, censée être censurée, a été le signal déclencheur qui a permis le soulèvement simultané de tous les militaires révolutionnaires. Ensuite, pour discuter du lien entre musique engagée et liberté d'expression, l'émission a accueilli L7A9D, rappeur marocain exilé chez nous à cause de ses textes qui critiquent le régime politique de son pays, et Guillermo Garcia, membre du groupe chilien Quilapayun qui soutenait, dans les années 1970, le gouvernement d'Allende avant le coup d'État de Pinochet. Jean Lemaître insiste : « L'art, de façon générale, a trait à la liberté, au pluralisme de la pensée, et les dictateurs détestent ça ! » L'idée, c'était donc de partir de cas éloignés pour remettre en question la place de la liberté d'expression et de l'engagement chez nous. Au fur et à mesure de la discussion, on souligne différents rôles que la musique peut jouer dans les révolutions : déclencheur, comme dans le cas de la révolution des Œillets, mais aussi démultiplicateur, source d'espoir, de réflexion et de rassemblement. La musique à elle seule peut difficilement renverser des dictateurs, mais elle bouscule l'ordre établi par des régimes totalitaires… Qu'en est-il chez nous ? Pour L7A9D, « même dans les pays européens, on a juste une impression de liberté, mais on vit comme des robots. Ici aussi la musique peut bousculer des choses ».



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle) 2010-2015

La deuxième partie d'émission a commencé par une performance de Daniel Hélin, chanteur à textes qui allie humour et dénonciation. Il a ensuite pu débattre avec M'sieur 13, interprète liégeois accompagné de son béret et de son ukulélé. Tous deux utilisent la légèreté, le rire, pour faire passer des messages plus profonds, quitte parfois à être « enfermé dans un rôle de divertissement », comme le dira Daniel Hélin. Il explique qu'il n'a pas toujours l'impression d'avoir beaucoup d'impact, mais que ça ne l'empêche pas de continuer à agir pour un monde plus durable, dans sa vie de tous les jours et dans ses chansons : « Si je devais me faire tatouer quelque chose sur le poitrail ce serait ça : il n'y a qu'une chose à faire, c'est faire les choses. » M'sieur 13, quant à lui, espère être utile, par l'exemple, en produisant sa musique de manière consciente mais en restant léger dans son personnage : « En écoutant de la musique engagée, les gens ont déjà l'impression de faire quelque chose ! » Mais il souligne qu'il faut du temps pour adhérer à un artiste et son message. Et aujourd'hui, on ne laisse souvent à la musique que la place de divertissement… Sa démarche est donc plutôt de « divertir de façon divergente ». Enfin Mathieu Bietlot, coordinateur du Festival des Libertés, s'est joint au débat en redéfinissant la notion d'« engagement » et de « musique engagée ». « Nous sommes des êtres libres, tout ce que nous disons ou faisons nous engage. Choisir de faire de la musique de divertissement, c'est aussi un choix qui engage. » Le rôle du Festival des Libertés, c'est entre autres de mettre en avant les artistes qui utilisent cet engagement pour déranger et aller vers plus d'égalité. Face à la question de l'impact de la musique engagée, tous s'accordent à dire que même si, concrètement, aucune chanson ne crée une révolution totale de la société, la musique « qui dérange » doit exister. « La musique engagée a une valeur de consolation, d'engagement. Même s'il n'y a pas de mouvement révolutionnaire global, plein de petites choses se mettent en place. Notre mission, c'est d'encourager les gens : continuez à faire ce que vous faites, vous ! » conclut Daniel Hélin.

La dernière partie de l'émission se voulait plus proche des gens, puisque l'idée n'était pas de s'adresser uniquement aux musiciens, mais bien d'encourager chacun à s'exprimer, à sa façon, sur la société dans laquelle il vit. La discussion s'ouvrait donc avec un texte de Félicien Bogaerts, un jeune comme les autres (si ce n'est qu'il est chroniqueur sur Classic 21 !), qui encourageait sa génération toute entière à se reprendre en main : « Nous n'avons pas à rougir de nos idées, nous ne devons pas hésiter à en parler, c'est en les confrontant que nous déconstruirons les leurs, celles de l'ancien monde. » C'est ensuite la chanteuse Irène Kaufer qui, après avoir interprété son *Rock des femmes* a parlé de son engagement féministe et des femmes qui ne se sentent pas toujours légitimes pour s'exposer sur une scène. Enfin, dernier invité de cette émission bien remplie, REQ, jeune slameur liégeois, a témoigné de son engagement par les mots : « Il faut savoir se critiquer soi-même et le monde qui nous entoure. » Il soutient aussi que : « Se plaindre, c'est important, il faut lancer ses coups de gueule, même si seul, ce n'est pas suffisant. Il faut que les actions suivent. » On ressort de cette dernière partie avec l'envie de faire tomber toutes les barrières à l'expression de soi, qu'elles soient liées à l'âge, au sexe ou à la peur.

Après ces deux heures de discussions intenses et de débat, l'émission a pris fin sur cette idée qu'on a tous en nous des petites graines d'engagement pour telle ou telle cause, et que c'est en s'exprimant et en en parlant qu'on les fait pousser jusqu'à ce qu'elles deviennent des actions concrètes.

Le public et les invités ont pu se retrouver au bar du Pianofabriek, sur une plus petite scène, pour une jam session qui donnait à chacun l'occasion de mettre ce beau message en pratique en s'exprimant au micro ! Rappeurs, poètes et musiciens se sont succédés, avec des messages très politiques ou très personnels, devant l'œil bienveillant du public et du collectif de slam bruxellois Slameke qui organise chaque mois des scènes ouvertes au Pianofabriek et dans d'autres lieux bruxellois.

Des projets comme Nuisances Sonores sont importants. L'événement tout entier a permis de laisser à ces artistes qui dérangent « une petite place sur les ondes » (le slogan du projet), et de faire émerger une question : pourquoi ne trouvent-ils pas cette place dans les médias *mainstream* ? Le projet Nuisances Sonores rappelle qu'il faut sans cesse se battre contre toutes les censures qui nous empêchent de questionner notre société, que ces barrières soient politiques, économiques ou psychologiques. ■

L'événement Nuisances Sonores, soutenu par Culture & Démocratie, était un « one-shot », il ne se reproduira donc plus, ou en tout cas, plus sous cette forme-là, mais Caroline et Coline espèrent encore faire vivre les réflexions enregistrées pendant l'émission et la soirée. Vous voulez réécouter cette émission, vous (re)plonger dans la soirée du 4 novembre ou vous tenir au courant de la suite du projet ? Rendez-vous sur leur page Facebook Nuisances Sonores. Le podcast de l'émission se trouve également sur Radiopanik.be.

GUÉRONDE. À la recherche d'un hameau perdu

Récit d'un travail collectif de mémoire

Damien Vanneste
Sociologue, enseignant-chercheur à l'Université catholique de Lille

Parler à partir d'un espace vide. Tel est l'objectif du projet « Guéronde ». Ce vide est avant tout physique. Guéronde est un hameau situé au nord d'Antoing (en Wallonie picarde) qui, dès les années 1960, a lentement disparu en raison de l'extension progressive de carrières. Le vide est également social car une vie locale s'est évaporée avant même le départ des derniers habitants de ce quartier, au début des années 1990. Enfin, symboliquement, si Guéronde n'est certainement pas vide de sens, il n'existe qu'à travers une collection éparse de souvenirs individuels.

Antoing est une petite ville traversée par l'Escaut et marquée par l'activité industrielle d'extraction et d'exploitation de la pierre. Il y a près de 5 ans, après avoir mené différents projets sur l'histoire ouvrière, son foyer socioculturel décide de se saisir du destin funeste de ce hameau rural pour initier un travail collectif de mémoire. Mais par quel bout entamer ce travail ? En réalisant l'histoire locale de ce hameau ? En le mobilisant comme une situation tragique susceptible d'être support à la discussion comme à l'imagination ou à la création ? Ou encore en le considérant comme un cas singulier capable d'entrer en résonnance aujourd'hui avec d'autres lieux ? Les deux dernières options seront privilégiées. Et, en réalité, la volonté des uns et des autres sera très vite de ne pas se cantonner à la première option, perçue comme trop descriptive et « localiste », tout en la considérant comme une étape intermédiaire quasiment incontournable.

D'anciens habitants du hameau, âgés de 60 à 95 ans, sont contactés. À partir de leurs témoignages, de ceux d'acteurs-clés (tels que l'ancien bourgmestre d'Antoing ou le « patron carrier » de l'époque), d'archives photographiques, cartographiques ou institutionnelles progressivement récoltées, s'esquisse un projet d'ouvrage sur Guéronde. Projet qui reste alors à préciser. Par ailleurs, la télévision communautaire locale, No Télé, rejoint cette aventure en vue d'en faire un film, qui allait devenir *Pot de pierre contre pot de terre* réalisé par Aniko Ozoraï. Parallèlement, des ateliers artistiques sont mis en place : certains concernent la réalisation de vidéos à partir d'interviews avec d'anciens habitants, d'autres se centrent sur l'écriture de nouvelles ou de pièces de théâtre pour lesquelles Guéronde constitue juste une base à l'inventivité fictionnelle… Ces ateliers impliquent des « publics » diversifiés : des classes dans les écoles, des bénéficiaires du CPAS, des personnes participant régulièrement aux activités du centre culturel… Une grande partie de ces projets, complétés par des créations de groupes culturels locaux (comme une harmonie) ou des interventions artistiques d'anciens habitants sont au final rendus visibles au cours d'une après-midi organisée sous forme de parcours artistique, sorte de point d'orgue pour explorer et imaginer de manière sensible le hameau disparu[1].

Entretemps, l'orientation de l'ouvrage s'est éclaircie. L'analyse socio-historique qui en sera le cœur partira du présent pour explorer le passé et interroger enfin comment ce type d'investigation collective rencontre en retour le présent, à nouveau, et l'avenir. Cette analyse s'insèrera entre une première partie plus littéraire et fictionnelle, confiée à l'écrivaine Françoise Lison, et une troisième partie plus proche du recueil de témoignages directs d'anciens habitants. J'ai eu pour mission de coordonner cette « analyse socio-historique ». Cette expression est d'ailleurs peu satisfaisante pour parler d'un récit situé entre histoire locale et analyse sociologique, entre objectivité des faits et rapport subjectif à l'histoire. Ce statut incertain du récit se complète du statut incertain des auteurs. Basée sur le croisement des sources, cette analyse est en même temps fondée sur le croisement des savoirs. Ce dernier a été organisé en mettant en place plusieurs réunions de travail entre anciens habitants afin de discuter des faits passés (noms des rues, activités professionnelles et sociales d'anciens habitants décédés ayant habité Guéronde à partir de la fin du XIX^{e} siècle, liens de parenté, récits de vie quotidienne, événements historiques…). À partir de là, un premier travail d'analyse a été réalisé afin d'ébaucher différentes hypothèses qui allaient ensuite être discutées en groupe, les anciens habitants étant cette fois réunis pour des moments réflexifs, encourageant chacun à collaborer à la production d'une intelligibilité plus globale.

À titre d'exemple, une des questions cruciales qui s'est posée concernait la possibilité même d'étendre une carrière en lieu et place d'un territoire habité. Une des hypothèses proposées, de manière affirmative pour susciter du débat, cherchait à élucider davantage les « bonnes » raisons d'absence de contestation et de mobilisation pour un lieu auquel les protagonistes étaient pourtant « attachés ».

> **« L'ouvrage *Guéronde. À la recherche d'un hameau disparu* est ainsi une pièce d'un vaste puzzle, ou plutôt un point de passage d'un projet aux multiples déclinaisons et ramifications. »**

Elle proposait ceci : « Le développement de la carrière a été synonyme de "fin" pour Guéronde, dans son ensemble. Néanmoins, pour les habitants, le développement de la carrière était aussi synonyme d'emploi pour des proches (un frère, un neveu…) ou une possibilité de déménagement à des conditions intéressantes. » Cette hypothèse s'est avérée très fructueuse car âprement discutée, permettant de faire apparaître un phénomène nouveau, à savoir que cette extension de la carrière, en raison de sa lenteur et de son caractère non annoncé, n'était au départ pas *vue* ou *pensée* comme un problème. Autrement dit, l'intensité des échanges actuels et l'« évidence » (dans les années 2010) de l'absence de l'ancien hameau nous ont longtemps empêchés de nous rendre compte que l'extension de la carrière et la disparition du hameau ne sont perçus qu'a posteriori comme des phénomènes globaux. En s'efforçant de reconstituer le fil de l'histoire vécue – ce qui prend là aussi du temps – on s'est ainsi rendu compte que ce n'est que tardivement que ce double phénomène a pu être considéré comme tel, à un moment où le hameau dans sa consistance sociale d'un « quasi-village » n'existait déjà plus. Ce qui, de manière plus générale, permettait de mettre en évidence les ressorts pas uniquement sociaux, mais bien culturels, de la (non) mobilisation politique.

Cet exemple constitue le fil rouge d'un des sept chapitres de la deuxième partie de l'ouvrage. Chacun de ces chapitres s'est ainsi construit autour d'une idée-clé (comme le sentiment d'étrangeté à l'égard d'un lieu intime mais disparu, la constitution rapide – en quelque décennies – d'une communauté considérée comme immuable…) discutée ou validée avant la rédaction finale. Cette rédaction a ensuite adopté différents chemins : celui de l'analyse et de son propre mode d'argumentation, celui d'encadrés d'explicitation descriptive, celui d'encadrés problématiques renvoyant vers d'autres réflexions ou études sur des interrogations similaires, et enfin l'expression photographique ou picturale de phénomènes centraux. Ce travail a été mené de bout en bout grâce aux pinceaux de France Everard et aux interventions de plusieurs plumes, notamment celles de Martine Host et Sarah Wlomainck, du foyer socio-culturel d'Antoing, de Marie-Rose Rohart et de Marc Myle, en qualité de bénévoles.

L'ouvrage *Guéronde. À la recherche d'un hameau disparu* est ainsi une pièce d'un vaste puzzle, ou plutôt un point de passage d'un projet aux multiples déclinaisons et ramifications. Un livre-objet hybride, qui peut être abordé de manière indépendante à partir de motivations diverses, mais dont la conception même doit s'inscrire au milieu du paysage multiple au cœur duquel il s'inscrit. ■

L'ouvrage, complété du film, peut être commandé auprès du Foyer socioculturel d'Antoing (info@foyerculturelantoing.be).

1. Ce parcours a été raconté sous forme de « making of » par Marcel Leroy en préambule à son article « Le hameau fantôme du Pays Blanc », *in 24h01*, n°8, 2017 : http://www.24h01.be/hameau-fantome-pays-blanc/



© Olivier Sonck
Plomb frappé (impression manuelle)
2010-2015

Culture & Démocratie s'associe à United Stages

LE SECTEUR CULTUREL UNI POUR LES RÉFUGIÉS

L'année 2017 a débuté par un appel lancé à tout le secteur culturel face aux horreurs de la guerre en Syrie et à l'afflux de migrants, premières victimes d'une politique d'accueil inhumaine. Pour exprimer haut et fort son soutien aux populations civiles en danger un peu partout dans le monde, victimes de ces violences ou de toute autre forme de mise en danger, le secteur culturel belge a souhaité utiliser les forces vives des arts vivants et du monde associatif ainsi que la proximité qu'ils entretiennent avec leurs publics pour initier des actions concrètes porteuses d'un changement positif pour leurs bénéficiaires.

De nombreux acteurs du secteur culturel se sont alors réunis durant plusieurs mois afin de les initier. De leur envie de s'unir et de s'engager est née la création d'un label : « United Stages ».

Une « United Stage » est une scène qui marque son engagement vers une politique migratoire basée sur l'hospitalité, le respect des droits humains et les valeurs de solidarité. Sous le label United Stages, les acteurs culturels signataires de la charte ont lancé une récolte de fonds à destination d'associations (ne bénéficiant pas de soutiens structurels et institutionnels) œuvrant, en Belgique ou ailleurs, en faveur de populations civiles touchées par les violences dans des zones de conflit.

La première association à en bénéficier est La Plateforme Citoyenne de Soutien aux Réfugiés, un mouvement citoyen qui souhaite « construire de la solidarité concrète avec tou.te.s les migrant.e.s. et qui dénonce et veut combattre les politiques migratoires belges et européennes actuelles ».

De son côté, Culture & Démocratie reverse 1,5€ à la plateforme à chaque vente d'un exemplaire de la revue *Archipels* #2, « Langues d'exil ».

Les partenaires
Les cosignataires du Label United Stages sont à ce jour : Le 140, La Bellone, Le Boson, Midis de la poésie, Théâtre la Balsamine, Théâtre Varia, Théâtre de l'Ancre, Action Sud CCR, Association des Centres Culturels, Réseau des Arts à Bruxelles | Brussels Kunstenoverleg, Globe Aroma, Théâtre Océan Nord, Choux de Bruxelles, Kaaitheater, Met-x Movingmusic, La Vénerie : Centre culturel de Watermael-Boitsfort, La Tentation, Passa Porta, La Maison de la Création, La Montagne Magique et Culture & Démocratie

UNITED STAGES

Le cycle « POUR UN NUMÉRIQUE HUMAIN ET CRITIQUE » saison 3



Pour cette troisième saison, nous entrerons un peu plus dans le vif numérique de l'humain : comment le numérique réorganise nos manières de vivre et nos environnements ? Nous avons détaillé jusqu'ici le face-à-face entre les individus et les différents dispositifs numériques. Mais comment cela se traduit en termes de co-habitation, en termes de projet d'habiter la société ?

PROGRAMME :

- **Le 20/02/2018 : Travail et numérique | Collectif « Comme un lundi… »**
- **Le 20/03/2018 : Le rôle des sociabilités numériques | Elie Guéraut**
- **Le 24/04/2018 : Surveiller et sourire | Sophie Limare**
- **Le 15/05/2018 : Présentation d'un *hackerspace* féministe | Association Le Reset**
- **Le 12/06/2018 : L'individu contemporain : un hyper-lieu incarné ? | Michel Lussault**

Cycle organisé au PointCulture Bruxelles, en partenariat avec Gsara, Cesep, La Concertation | action culturelle bruxelloise, Action Médias Jeunes, La Revue Nouvelle, PAC, Centre Librex, Cfs.ep | Collectif Formation Société éducation permanente, Culture & Démocratie

Retrouvez toutes ces publications dans notre catalogue :

http://www.cultureetdemocratie.be/chantiers/autres/catalogue-des-publications-de-culture-democratie

▶ CAHIER 07
De quoi les Capitales européennes de la Culture sont-elles le nom ?



Le projet des Capitales européennes de la Culture (CEC) suscite-t-il oui ou non un sentiment d'appartenance à une culture et à une mémoire européennes ? Les CEC sont-elles l'occasion d'un projet politique et culturel partagé au sein des communautés urbaines et au-delà ? Sèment-elles, durablement ou non, de nouvelles manières de faire culture et de faire société ? Créent-elles un commun européen ou sont-elles, comme d'aucuns le pensent, une entreprise plus économico-touristico-urbanistique que culturelle ? Peuvent-elles inspirer un autre projet européen à l'heure où la revitalisation de celui-ci s'impose ?

Ces questions ont animé la réflexion portée lors de la journée d'étude organisée à Mons le 28 avril 2017 par Culture & Démocratie et dont ce Cahier 07 propose les actes. Ils viennent compléter le dossier du *Journal de Culture & Démocratie* n°43 – « Ce que sèment les Capitales européennes de la Culture » en réunissant des points de vue divers qui interrogent le dispositif des CEC et, au-delà, le projet européen.

Pour aller plus loin : (Re)lire le *Journal de Culture & Démocratie* n°43 – Ce que sèment les Capitales européennes de la Culture : http://www.cultureetdemocratie.be/productions/view/ce-que-sement-les-capitales-europeennes-de-la-culture

▶ *Archipels #2*
« Langues d'exil »

Découvrez « Langues d'exil », le deuxième numéro de la revue *Archipels*. Passionnante (et passionnée) publication culturelle sur l'Europe et les migrations, *Archipels* est le fruit d'une rencontre entre l'équipe française de l'*Insatiable* (héritier de *Cassandre/Horschamp*) et celle de l'association belge Culture & Démocratie.

Dans la lignée d'*Archipels #1*, ce deuxième numéro, « Langues d'exil », poursuit le travail de repérage et de mise en valeur de diverses pratiques d'artistes, de compagnies, d'associations qui s'emparent de la question migratoire pour faire apparaître le visage hideux d'une humanité qui refuse l'autre. En interrogeant l'identité et la mémoire européenne, ils réaffirment la place centrale de l'altérité.

La pensée d'Édouard Glissant, dont nous suivons le fil, affirme un possible où « des différences s'ajoutent sans se détruire, et des identités varient en ne dépérissant pas », pour afficher les richesses nées des partages et pour maintenir la parole, en-deçà ou au-delà des langues, comme premier lieu commun…

Les textes de cet *Archipels #2* sont accompagnés de photos de Laetitia Tura et d'images du collectif Coconut Valley.



Neuf essentiels pour penser la culture en commun(s)



Envisagés comme manière spécifique de gérer une ressource, comme principe politique offrant une alternative au capitalisme ou encore comme l'ensemble des activités citoyennes fondées sur la participation, les communs interrogent les modèles dominants. Ce « Neuf essentiels » se propose d'éclairer les différentes représentations, pratiques et enjeux attachés à cette notion, et se penche plus particulièrement sur leur inscription dans le champ culturel. On y trouvera des balises claires pour comprendre le cadre théorique et pratique dans lequel ils s'inscrivent aujourd'hui, ainsi qu'une série de réflexions plus ciblées sur leur dimension juridique, leur articulation à la notion de droits culturels, leur mise en pratique en contexte artistique, mais aussi dans le champ du savoir ou du numérique.

Quelques points d'achoppement – autour de l'importance de la créativité des juristes, du rôle de l'État dans un contexte néolibéral répondant aux logiques de marché ou encore de la difficulté de trouver un langage critique accessible et appropriable autour de la notion de commun – émergent de plusieurs contributions : autant de réflexions à approfondir, mais dont ce « Neuf essentiels » se veut l'amorce.

CÔTÉ IMAGES

Maryline le Corre
Chargée de projets de Culture & Démocratie

OLIVIER SONCK

Tautogrammes, holorimes, calembours... Olivier Sonck joue sur la lettre, le son et le sens, au fil des mots qu'il frappe manuellement sur des plaques de plomb. Carrées, rondes, mat ou brillantes l'aspect de ces dernières peut varier et ses variations sont prétexte à autant de jeux d'analogie entre texte, forme et matière.

Si elle peut, à première vue, prêter à sourire, l'œuvre d'Olivier Sonck est indéniablement poétique et témoigne à sa façon de la force de la langue. Ainsi, l'artiste semble faire sienne la définition de l'image poétique de Pierre Reverdy pour qui « l'image est une création pure de l'esprit. Elle ne peut naître d'une comparaison mais du rapprochement de deux réalités plus ou moins éloignées. Plus les rapports des deux réalités rapprochées sont lointains et justes, plus l'image sera forte, plus elle aura de puissance émotive et de réalité poétique. » Quelques mots frappés en lettre capitales suffisent à faire naître chez le lecteur/spectateur une multitude d'images fortes et convoque chez lui tous les sens. Ici, « l'odeur des tomates » nous donne à voir du rouge, du vert, le soleil d'été. Là, « les étourneaux » par leur répétition forment une nuée, bruyante et virevoltante.

Si certaines œuvres sont franchement drôles d'autres se révèlent plus grinçantes et subversives. En effet, ces plaques de plomb gravées ne sont pas sans rappeler l'aspect des plaques mortuaires, d'autant plus avec des textes comme : « Ernestine », « Le 24 avril » ou encore « Tout en bas on aperçoit la canopée ».

Avec délicatesse et ironie, Olivier Sonck nous interroge sur la langue et le mot et réaffirme leur pouvoir à la fois critique et poétique.

Olivier Sonck vit dans le Hainaut, il a une formation en gravure et techniques d'impression. Parallèlement à un métier de sérigraphe indépendant qu'il a depuis lors délaissé, il devient enseignant en 2001 tout en poursuivant son travail d'image par le biais de la gravure et de la sérigraphie. Il expose régulièrement son travail depuis 1993, principalement en Belgique. Il travaille actuellement à l'école des arts d'Anderlecht, à l'académie de Charleroi, est animateur à l'atelier du Livre de Mariemont ainsi qu'à l'Université d'été de Wallonie picarde et continue son travail de plasticien le reste du temps.



© Olivier Sonck
Plomb frappé
(impression manuelle)
2010-2015

Culture & Démocratie

Fondée en 1993, constituée en asbl en 1994, association d'éducation permanente depuis 2010, Culture & Démocratie est une plateforme de réflexion, d'observation, d'échange et de sensibilisation à ce qui lie la culture et la démocratie. Cette articulation nourrit l'association depuis son origine.

Présidente Sabine de Ville

Équipe Baptiste De Reymaeker, Hélène Hiessler, Maryline le Corre

Comité de rédaction Paul Biot, Laurent Bouchain, Roland de Bodt, Sabine de Ville, Pierre Hemptinne, Nimetulla Parlaku, Anne-Sophie Sterck, Valérie Vanhoutvinck et Leslie Doumerc.

Le *Journal de Culture & Démocratie* est édité par l'asbl Culture & Démocratie
rue Émile Féron 70, 1060 Bruxelles
Téléphone : 02 502 12 15
Courriel : info@cultureetdemocratie.be
Banque Triodos : BE65 5230 8036 6696

Ont collaboré à ce numéro
Caroline Angelou, Mathieu Beys, Philippe Blanchet, Laurent Bouchain, Marc Chambeau, Morgane Degrijse, Baptiste De Reymaeker, Sabine de Ville, Salomé Frémineur, Mélanie Godin, Pierre Hemptinne, Hélène Hiessler, Michel Kesteman, Maryline le Corre, Bernard Massuir, José Morais, Nadine Plateau, Nicolas Romeas, Olivier Sonck, Valérie Vanhoutvinck, Damien Vanneste – *sauf mention particulière, les articles publiés par le* Journal de Culture & Démocratie *constituent des contributions originales rédigées par les auteurs expressément pour chaque livraison. Bien que sollicités, les textes publiés ici n'engagent que leurs auteurs*

Images Olivier Sonck
Rappelons que les images publiées sont autonomes et sans rapport avec les textes.

Mise en page Françoise Vercruysse (Éditions du Cerisier)

Impression Imprimerie Jan Verhoeven

Éditeur responsable
Baptiste De Reymaeker

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles

www.cultureetdemocratie.be

Nous remercions tous les généreux donateurs et cotisants qui, en 2017, nous ont aidés financièrement.

VOTRE SOUTIEN EN 2018 RESTE ESSENTIEL

Adoptez la forme qui vous convient le mieux :

- la *cotisation simple* de 25 €(qui excède de peu le coût du Journal) ou
 la *cotisation de soutien* à partir de 50 €;
- le *don* à partir de 40 €(pour bénéficier de la déductibilité, mentionnez **don + 2018** en communication)

Seuls les cotisants recevront notre Journal par la poste.

NOUVEAU :
Un abonnement simple au Journal est désormais possible pour 10€/ 3 numéros (mentionner **abonnement simple** en communication).

Vous pouvez adresser votre versement à l'ordre de
Culture & Démocratie
rue Émile Féron 70 - 1060 Bruxelles

Banque Triodos :
IBAN : BE 65 5230 8036 6696
BIC : TRIOBEBB.

Communication : nom, prénom, adresse complète, *abonnement, cotisation* ou *don*, année de la cotisation ou du don.

Merci d'avance !